

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 32
Friday, May 31, 2019

Second Session
59th legislature

Honourable Daniel Guitard
Speaker

Jour de séance 32
le vendredi 31 mai 2019

Deuxième session
59^e législature

Présidence de
l'honorable Daniel Guitard

CONTENTS

Friday, May 31, 2019

Statements of Condolence and Congratulation.....	1
Statements by Members	5
Oral Questions	
Collective Bargaining	12
Immunization	16
Carbon Tax	18
Social Programs	20
Abortion.....	21
NB Power.....	22
Social Programs.....	24
Government Agenda	25
Point of Order.....	26
Statements by Ministers	27
Petition 12.....	38
Notices of Motion.....	38
Government Motions for the Ordering of the Business of the House.....	39
Committee of the Whole	
Bill 28	39
Bill 26	63
Committee Reports.....	79

TABLE DES MATIÈRES

le vendredi 31 mai 2019

Déclarations de condoléances et de félicitations	1
Déclarations de députés.....	5
Questions orales	
Négociations collectives	12
Immunisation	16
Taxe sur le carbone	18
Programmes sociaux	20
Avortement	21
Énergie NB	22
Programmes sociaux	24
Programme d'action du gouvernement	25
Rappel au Règlement.....	26
Déclarations de ministres	27
Pétition 12.....	38
Avis de motion	38
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	39
Comité plénier	
Projet de loi 28.....	39
Projet de loi 26.....	63
Rapports de comités	79

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 59th Legislative Assembly, 2018-19

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Gregory Thompson, P.C.
Saint John East	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Brian Gallant, Q.C.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	Hon. Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PA) People's Alliance of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 59^e législature, 2018-2019
Président : L'hon. Daniel Guitard
Vice-présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Brian Gallant, c.r.
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	L'hon. Gregory Thompson, C.P.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	L'hon. Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council / premier ministre, président du Conseil exécutif
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Deputy Premier, Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for La Francophonie / vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
Hon. / l'hon. Carl Urquhart	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
Hon. / l'hon. Jake Stewart	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Ross Wetmore	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Hon. / l'hon. Bill Oliver	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Energy and Resource Development / ministre du Développement de l'énergie et des ressources

Hon. / l'hon. Gregory Thompson, P.C. / C.P.

Minister of Intergovernmental Affairs / ministre des
Affaires intergouvernementales

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Economic Development and Small Business,
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du
Développement économique et des Petites Entreprises,
ministre responsable d'Opportunités NB

[Translation / Traduction]

Jour de séance 32

Chambre de l'Assemblée législative
le vendredi 31 mai 2019

Daily Sitting 32

Assembly Chamber,
Friday, May 31, 2019.

9:03

(La séance est ouverte à 9 h 3 sous la présidence de l'hon. M. Guitard.

(The House met at 9:03 a.m., with **Hon. Mr. Guitard**, the Speaker, in the chair.

Prière.)

Prayers.)

Déclarations de condoléances et de félicitations**Statements of Condolence and Congratulation**

L'hon. M. Gauvin : Monsieur le président, c'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Fernande Mallet, survenu le 23 mai, à Lamèque. M^{me} Mallet était autrefois domiciliée à Shippagan. Elle était la fille de feu Gervais Mallet et de feu Albertine Savoie. Elle laisse dans le deuil son fils, Roberto; sa petite-fille, Lisa, et trois sœurs, Normande, Sylvine et Chantal, ainsi que cinq frères, Rhéal, Jean-Marc, Donald, Euclide et Benoit. Je désire offrir mes plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M^{me} Mallet.

Hon. Mr. Gauvin: Mr. Speaker, we were very sad to learn of the passing of Fernande Mallet on May 23 in Lamèque. Ms. Mallet lived formerly in Shippagan. She was the daughter of the late Gervais Mallet and the late Albertine Savoie. She is mourned by her son, Roberto, her granddaughter, Lisa, three sisters, Normande, Sylvine, and Chantal, and five brothers, Rhéal, Jean-Marc, Donald, Euclide, and Benoit. I would like to offer my sincerest condolences to the family and loved ones of Ms. Mallet.

Mr. Horsman: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to pass on my deepest condolences to the family of Wayne Robert Bourgeois of St. Mary's First Nation. Wayne passed away on May 15 at the age of 52. Born in Fredericton, he was a son of Alphonsus Bourgeois and Lorna Sabattis Bourgeois.

M. Horsman : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour adresser mes sincères condoléances à la famille de Wayne Robert Bourgeois, de la Première Nation de St Mary's. Wayne est décédé le 15 mai à l'âge de 52 ans. Né à Fredericton, il était le fils d'Alphonsus Bourgeois et de Lorna Sabattis Bourgeois.

Wayne spent most of his adult life as a long-haul trucker and enjoyed every minute of what he did. He loved to joke, was full of life, and was a generous man to the point that he made sure that he was on the organ transplant donor list. From what I hear, he helped save two other lives with his donations.

Wayne a passé la majeure partie de sa vie adulte comme camionneur de longue distance et appréciait chaque instant de son métier. Il adorait plaisanter, était plein de vie et était un homme si généreux qu'il s'était inscrit sur la liste des donneurs d'organes. D'après ce que j'ai entendu, ses dons ont permis de sauver deux autres vies.

Besides his parents, Wayne is survived by his children, Jaron, Gage, Tiara, and Robbie, brothers Brad and Billy, sisters Peggy, Tanya, and Sally, and several nieces, nephews, and cousins.

Outre ses parents, Wayne laisse dans le deuil ses enfants, Jaron, Gage, Tiara et Robbie, ses frères Brad et Billy, ses soeurs Peggy, Tanya et Sally, ainsi que plusieurs nièces, neveux et cousins.

I would ask all members to join me in offering sympathy to the family of the late Wayne Bourgeois.

Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour présenter nos condoléances à la famille de feu Wayne Bourgeois.

Merci, Monsieur le président.

Mr. DeSaulniers: I rise with great sympathy today to announce the passing of Neill Scott Fullarton of Estey's Bridge, New Brunswick, husband of Patricia (Greene) Fullarton, who passed on Wednesday, May 29, 2019, at the Dr. Everett Chalmers Regional Hospital. Born on May 8, 1942, in Maugerville, New Brunswick, he was the son of the late Scott and Thelma (Ketch) Fullarton.

Neill was a carpenter by trade, work he loved. He enjoyed playing darts and fishing.

In addition to his wife, Neill is survived by his daughters, Sue Anne Tulk and Christine Marie Pasin, son Terry Joseph Fullarton, grandchildren Justin Fullarton, Jeremy Booker, Tara Fullarton, and Alexis, Rachel, and Matteo Pasin, great-grandchildren Owen and Quinn Fullarton, Kaden and Kolten Booker, Max and Mackie Fullarton, and Jayvier and Layla Hine, and brothers Russell and Larry Fullarton. Besides his parents, he was predeceased by his daughter, Catherine Louise Booker, granddaughter Samantha Fullarton, brother Clifford Fullarton, and sister-in-law, Sharon Fullarton.

Visitation will take place at York Funeral Home, 302 Brookside Drive, on Monday, June 3, 2019, from 2 p.m. to 4 p.m. and from 7 p.m. to 9 p.m. A memorial service will take place at the T. Gordon MacLeod Memorial Chapel, York Funeral Home, , on Tuesday, June 4, 2019, at 2 p.m. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Harvey: Mr. Speaker, it is with heavy hearts that the family of David Jenkins of Kilburn, New Brunswick, announces his passing at the Edmundston Regional Hospital on April 18, 2019. David was born in Perth-Andover, New Brunswick, on May 3, 1942. He was the son of the late Ralph "Bud" Jenkins and the late Roberta McPhail (Bryson).

David leaves behind his loving wife, Nancy Dougherty, daughter Marsha Jenkins, son Scott Jenkins (Lisa Sanipass), Nancy's children Danica Oldford and Krista Bussey, and his grandchildren, Jamie Godsoe, Samantha Godsoe, Christopher Jenkins, Madeline Barnes, Olivia Bussey, and Sam Bussey.

Thank you, Mr. Speaker.

M. DeSaulniers : C'est avec une profonde sympathie que j'annonce aujourd'hui le décès de Neill Scott Fullarton, d'Estey's Bridge, au Nouveau-Brunswick, époux de Patricia (Greene) Fullarton, qui s'est éteint le mercredi 29 mai 2019 à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers. Né le 8 mai 1942 à Maugerville, au Nouveau-Brunswick, il était le fils de feu Scott et Thelma (Ketch) Fullarton.

Neill était menuisier de métier, un travail qu'il adorait. Il aimait jouer aux fléchettes et pêcher.

Outre son épouse, Neill laisse dans le deuil ses filles, Sue Anne Tulk et Christine Marie Pasin, son fils Terry Joseph Fullarton, ses petits-enfants Justin Fullarton, Jeremy Booker, Tara Fullarton et Alexis, Rachel et Matteo Pasin, ses arrière-petits-enfants Owen et Quinn Fullarton, Kaden et Kolten Booker, Max et Mackie Fullarton, ainsi que Jayvier et Layla Hine, et ses frères Russell et Larry Fullarton. Outre ses parents, il a été précédé dans la mort par sa fille, Catherine Louise Booker, sa petite-fille Samantha Fullarton, son frère Clifford Fullarton et sa belle-soeur, Sharon Fullarton.

Les visites auront lieu au salon funéraire York, 302, promenade Brookside, le lundi 3 juin 2019, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Un service commémoratif aura lieu à la chapelle T. Gordon MacLeod Memorial, au salon funéraire York, le mardi 4 juin 2019 à 14 h. Merci, Monsieur le président.

M. Harvey : Monsieur le président, c'est avec une grande tristesse que la famille de David Jenkins, de Kilburn, au Nouveau-Brunswick, annonce son décès survenu à l'Hôpital régional d'Edmundston le 18 avril 2019. David est né à Perth-Andover, au Nouveau-Brunswick, le 3 mai 1942. Il était le fils de feu Ralph « Bud » Jenkins et de feu Roberta McPhail (Bryson).

David laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Nancy Dougherty, sa fille Marsha Jenkins, son fils Scott Jenkins (Lisa Sanipass), les enfants de Nancy, Danica Oldford et Krista Bussey, ainsi que ses petits-enfants, Jamie Godsoe, Samantha Godsoe, Christopher Jenkins, Madeline Barnes, Olivia Bussey et Sam Bussey.

David was predeceased by his parents, son Christopher Jenkins, sister Janet McPhail, and brothers Jerry Jenkins and Paul McPhail.

9:10

David was a former systems operator for both NB Power and Manitoba Hydro. He was a very active member of the community in the Royal Canadian Legion Branch 36, and he was also a member of the Perth-Andover Elks club.

I ask all members of the Legislative Assembly to express our condolences to his family. Thank you.

Mr. Fairgrieve: Mr. Speaker, I rise today to offer congratulations to the former CEOs of Craig Manufacturing. John Craig, along with his late father Woodford “Woody” Craig, has been named to the Junior Achievement New Brunswick Business Hall of Fame. Craig Manufacturing was started in 1946 and has been a Hartland business mainstay ever since. Today, Craig Manufacturing employs more than 190 people. The Craig family has always given back to the community. I recently rose to inform this House that the Craigs had been recognized for their support of literacy. Our Dr. Walter Chestnut Public Library in Hartland benefits from their generosity, and the Craigs also support the Turnaround Achievement Awards for students at risk.

John and Woody Craig will be officially inducted into the New Brunswick Business Hall of Fame in a ceremony being held on October 29. I invite all members to join me in congratulating them.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Le 21^e Festival de théâtre communautaire en Acadie a eu lieu à Saint-Louis de Kent, et quatre troupes sont montées sur les planches pour présenter leur production au public.

La Troupe à Perloup, de Kedgwick, a été primée dans trois catégories pour la pièce *Ah le cochon!*, dont la meilleure adaptation, la meilleure mise en scène et le meilleur comédien dans un rôle principal, un prix décerné pour souligner le talent de Nicolas Savoie.

Nicolas a interprété Christian, allergique à l’informatique, qui vit, à son premier jour de retraite,

David a été précédé dans la mort par ses parents, son fils Christopher Jenkins, sa soeur Janet McPhail et ses frères Jerry Jenkins et Paul McPhail.

David était un ancien opérateur de systèmes pour Énergie NB et Manitoba Hydro. Il était un membre très actif de la collectivité au sein de la filiale 36 de la Légion royale canadienne et il était également membre du Perth-Andover Elks Club.

Je demande à tous les parlementaires d’exprimer nos condoléances à sa famille. Merci.

M. Fairgrieve : Monsieur le président, je prends la parole aujourd’hui pour féliciter les anciens directeurs généraux de Craig Manufacturing. John Craig, ainsi que son défunt père Woodford « Woody » Craig, ont été intronisés au Panthéon des affaires Jeunes entreprises Nouveau-Brunswick. Craig Manufacturing a été fondée en 1946 et est depuis lors un pilier de l’économie de Hartland. Aujourd’hui, Craig Manufacturing emploie plus de 190 personnes. La famille Craig a toujours redonné à la collectivité. Je me suis récemment levé pour informer la Chambre que les Craig avaient été récompensés pour leur soutien à l’alphabétisation. Notre Bibliothèque publique Dr-Walter-Chestnut à Hartland bénéficie de leur générosité, et les Craig soutiennent également les prix Virage vers la réussite destinés aux élèves en difficulté.

John et Woody Craig seront officiellement intronisés au Panthéon des affaires Jeunes entreprises Nouveau-Brunswick lors d’une cérémonie qui se tiendra le 29 octobre. J’invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour les féliciter.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. The 21st Festival de théâtre communautaire en Acadie took place in Saint-Louis de Kent, and four troupes took the stage to present their productions to the public.

Troupe à Perloup, from Kedgwick, won in three categories for the play *Ah le cochon!*, including best adaptation, best direction, and best actor in a leading role, an award that was presented in recognition of Nicolas Savoie’s talent.

Nicolas played Christian, allergic to computers, who experiences a zany incident on his first day of

une péripétie des plus loufoques impliquant une prostituée, une épouse pleine d'imagination, un trafiquant maladroit et des fiancés qui ne se connaissaient pas. Là, intervient un inspecteur naïf et des cris de cochon.

Je tiens à féliciter les comédiens suivants : Maryse Savoie, Cédric Comeau, Nicole Savoie, Sylvain Sirois, Audrée Arpin et Nicolas Savoie.

Bravo aussi à Annie Thériault par la mise en scène, à Sylvain Sirois pour le décor et à toute l'équipe de production, soit Lorrain Chouinard, Annie Thériault et Caroline Lagacé.

Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I would like to congratulate the University of New Brunswick graduates who received their degrees at the 190th encaenia this week in Fredericton and today in Saint John. At a convocation ceremony yesterday, the cofounders of UNB's Mi'kmaq-Wolastoqey language and cultural centre, David and Imelda Perley, received honorary degrees for their impacts on the preservation, promotion, and revitalization of Indigenous identity, culture, and language. Both David and Imelda are retiring, so I want to extend a special thanks for all the work they have done. Their influence has been far-reaching, Mr. Speaker, right into this very Legislative Assembly, because they were the inspiration for my bill that passed a while back with support from all members to ensure that our curriculum properly covers our relationship with Indigenous peoples through history and today.

I invite all members of the House to join me in congratulating the UNB class of 2019 and David and Imelda Perley on being recognized with honorary degrees.

M. K. Arseneau : Je me lève aujourd'hui à la Chambre pour souligner une initiative qui s'appelle Femmes fortes dans ma circonscription, plus précisément dans le village de Rogersville.

retirement involving a prostitute, an imaginative wife, a clumsy dealer, and fiancés who do not know each other. Then, a gullible detective and pig calls come into play.

I want to congratulate the following actors: Maryse Savoie, Cédric Comeau, Nicole Savoie, Sylvain Sirois, Audrée Arpin, and Nicolas Savoie.

Bravo also to Annie Thériault for the direction, Sylvain Sirois for the design, and the whole production team, including Lorrain Chouinard, Annie Thériault, and Caroline Lagacé.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Monsieur le président, j'aimerais féliciter les diplômés de l'Université du Nouveau-Brunswick qui ont reçu leur diplôme lors de la 190^e cérémonie de collation des grades cette semaine à Fredericton et aujourd'hui à Saint John. Lors d'une cérémonie de remise des diplômes tenue hier, les cofondateurs du centre de langue et de culture mi'kmaq-wolastoqey de l'UNB, David et Imelda Perley, ont reçu des diplômes honorifiques pour leur contribution à la préservation, à la promotion et à la revitalisation de l'identité, de la culture et de la langue autochtones. David et Imelda prennent tous deux leur retraite, et je tiens donc à leur adresser des remerciements particuliers pour tout le travail qu'ils ont accompli. Leur influence a été considérable, Monsieur le président, jusqu'au sein même de cette Assemblée législative, car ils ont été la source d'inspiration de mon projet de loi adopté il y a quelque temps avec le soutien de tous les parlementaires, visant à garantir que notre programme scolaire couvre de manière adéquate nos relations avec les peuples autochtones à travers l'histoire et aujourd'hui.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter la promotion 2019 de l'UNB ainsi que David et Imelda Perley pour l'obtention de leurs diplômes honorifiques.

Mr. K. Arseneau: I rise in the House today to draw attention to an initiative called Femmes fortes in my riding, more specifically in Rogersville.

L'objectif du projet Femmes fortes est de développer davantage l'indépendance et l'autonomie des femmes de notre collectivité, tout en améliorant la confiance en soi.

Les femmes et les filles de tout âge ont été invitées à participer à plusieurs activités et formations dans la collectivité, telles que l'entraînement physique, la mécanique, la construction, l'embouteillage, l'élocution en public, l'autodéfense, le jardinage et la préparation d'un curriculum vitae. Elles ont aussi été invitées à une session sur les LGBTQ+, et j'en passe.

Donc, je veux souligner le travail de la directrice générale du village de Rogersville, Angèle McCaie, pour cette belle initiative et j'invite les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les participantes et tous les gens qui ont mis sur pied toutes ces activités.

9:15

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I would like to congratulate Clinic 554 in Fredericton on being recognized by Inter Pares with the 2019 Peter Gillespie Social Justice Award on April 29 in Ottawa. The theme for this year's award is sexual and reproductive health and rights. Clinic 554, the only out-of-hospital access for abortion services and sole LGBTQ clinic in New Brunswick, is a family practice devoted to patient-driven health care. It is skilled in feminist, trauma-informed, harm reduction, and anti-racist practices, and strives to provide the best experience of care to all patients. The practice includes all scopes of medicine, from pediatrics to geriatrics, with a focus on reproductive, trans, LGBTQ, and HIV care. I invite all members of the House to join me in congratulating Clinic 554 on winning the 2019 Peter Gillespie Social Justice Award.

Statements by Members

Mr. Melanson: Mr. Speaker, I believe that we are all honourable members in this House, and we all got elected to represent our constituents in a respectful way, and to the best of our abilities. We have all gathered here from different communities with different backgrounds but with one common goal—to better our province.

The objective of the Femmes fortes project is to further develop independence and autonomy of women in our community while increasing their self-confidence.

Women and girls of all ages were invited to participate in several activities and training sessions in the community such as physical training, mechanics, construction, bottling, public speaking, self-defence, gardening, and resumé writing. They were also invited to a session on LGBTQ+ people and so on.

So I want to recognize the work done on this initiative by Village Manager of Rogersville Angèle McCaie, and I invite all members to join me in congratulating the participants and everyone who organized all of these activities.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, j'aimerais féliciter la Clinique 554 de Fredericton pour avoir reçu le Prix Peter Gillespie pour la justice sociale 2019, décerné par Inter Pares le 29 avril à Ottawa. Le thème du prix de cette année est la santé et les droits sexuels et reproductifs. La Clinique 554, seul centre hors milieu hospitalier offrant des services d'avortement et seule clinique LGBTQ au Nouveau-Brunswick, est un cabinet de médecine familiale voué à des soins de santé centrés sur le patient. Elle maîtrise les pratiques féministes, sensibles aux traumatismes, de réduction des risques et antiracistes, et s'efforce d'offrir la meilleure expérience de soins possible à tous ses patients. La clinique couvre tous les domaines de la médecine, de la pédiatrie à la gériatrie, en mettant l'accent sur les soins en matière de santé reproductive, de santé trans, de santé LGBTQ et de VIH. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter la Clinique 554 d'avoir remporté le Prix Peter Gillespie pour la justice sociale 2019.

Déclarations de députés

M. Melanson : Monsieur le président, je crois que nous sommes tous des députés honorables au sein de cette Chambre et que nous avons tous été élus pour représenter les gens de nos circonscriptions de manière respectueuse et au mieux de nos capacités. Nous sommes tous réunis ici, issus de collectivités différentes et d'horizons divers, mais avec un objectif commun, celui d'améliorer notre province.

Once in this House, some of us had to learn how a debate works for the first time. There are many types of debate, going from refutation to contradiction to name-calling. But I strongly believe that we owe it to New Brunswickers and to the decorum of this House that two types of debate should never be used. Yesterday, we saw an example of a different type of debate, *ad hominem*, where the Minister of Health answered solely by attacking a member's views instead of bringing facts and substance to the argument.

Mr. Coon: Mr. Speaker, yesterday, this House adopted a motion urging the government to resolve the labour dispute with nursing home workers through binding arbitration. The Government House Leader described this resolution to the media as "symbolic". Mr. Speaker, the motion adopted yesterday represents a decision of this Legislative Assembly to express an opinion on how the government should resolve its dispute with nursing home workers. For the Government House Leader to dismiss the opinion of this House as symbolic is an affront to the dignity, sanctity, and supremacy of this Legislative Assembly. It further undermines the efforts of honourable members to make this House of Assembly an effective instrument of change for the people of our province.

Meanwhile, Mr. Speaker, I note that the morning's papers are wrapped in the government's puffery about the dispute with our own citizens, paid for with public money. I say: Shame on the government.

Mr. Austin: Mr. Speaker, I want to acknowledge the recent work done by the Department of Transportation and Infrastructure to fix the Barker's Point Overpass on the north side of the Princess Margaret Bridge, which borders my riding of Fredericton-Grand Lake. As with any construction project, there were some minor delays in diverting traffic, but generally, vehicles moved smoothly along the repairs. This work was originally scheduled to be completed by mid-June. However, DTI was able to have the project completed, and all lanes are now open in both directions.

Une fois arrivés à la Chambre, certains d'entre nous ont dû apprendre pour la première fois comment fonctionne un débat. Il existe de nombreux types de débats, allant de la réfutation à la contradiction en passant par les insultes. Je crois fermement, toutefois, que nous devons aux gens du Nouveau-Brunswick et au décorum de la Chambre de ne jamais recourir à deux types de débats. Hier, nous avons assisté à un exemple d'un autre type de débat, l'attaque personnelle, où le ministre de la Santé s'est contenté de s'en prendre aux opinions d'un député au lieu d'apporter des faits et de la substance à l'argumentation.

M. Coon : Monsieur le président, hier, la Chambre a adopté une motion exhortant le gouvernement à résoudre le conflit de travail avec les travailleurs des foyers de soins par le biais d'un arbitrage exécutoire. Le leader parlementaire du gouvernement a qualifié une telle résolution de « symbolique » devant les médias. Monsieur le président, la motion adoptée hier représente une décision de l'Assemblée législative d'exprimer une opinion sur la manière dont le gouvernement devrait résoudre son conflit avec les travailleurs des foyers de soins. Le fait que le leader parlementaire du gouvernement rejette l'avis de la Chambre en le qualifiant de symbolique constitue un affront à la dignité, au caractère sacré et à la suprématie de l'Assemblée législative. Cela sape en outre les efforts des parlementaires visant à faire de cette Assemblée un instrument de changement efficace pour la population de notre province.

Par ailleurs, Monsieur le président, je constate que les journaux du matin regorgent de la propagande du gouvernement concernant le conflit avec nos propres citoyens, payée par l'argent public. Je dis : Honte au gouvernement.

M. Austin : Monsieur le président, je tiens à saluer le travail récemment accompli par le ministère des Transports et de l'Infrastructure pour réparer le viaduc de Barker's Point, situé au nord du pont Princess Margaret, qui borde ma circonscription de Fredericton-Grand Lake. Comme pour tout projet de construction, il y a eu quelques retards mineurs dans la déviation de la circulation, mais dans l'ensemble, les véhicules ont pu circuler sans encombre le long du chantier. Les travaux devaient initialement être achevés à la mi-juin. Cependant, le ministère des Transports et de l'Infrastructure a réussi à mener le projet à bien, et toutes les voies sont désormais ouvertes dans les deux sens.

Mr. Speaker, when government departments drop the ball and fail to provide adequate services to citizens, our duty, as elected officials, is to call them out and demand better. However, the same should hold true when departments work efficiently and get the job done. So I want to commend the Department of Transportation and Infrastructure as well as the Minister of DTI for a job well done in getting that overpass fixed quickly and efficiently.

Mr. Crossman: Thank you, Mr. Speaker. As a society, we can have no greater concern than the safety of our children. As a government, our protection of innocent, at-risk children should be a top priority. In our PC election platform, we find the following commitment: “Amend the Family Services Act to give accessibility and flexibility to courts and social workers to place children with grandparents or other loving relatives who can provide kids with safety and stability.” Mr. Speaker, I want to recognize our Minister of Social Development for Bill 28, *An Act to Amend the Family Services Act*. This bill fulfills our platform commitment on kinship protection. This legislation is the first step to helping prevent further pain, suffering, and neglect for some of our most vulnerable New Brunswickers.

9:20

M. LePage : Merci, Monsieur le président. L’affront à l’égard de la démocratie et des droits des travailleurs et travailleuses des foyers de soins de la part du gouvernement sans-cœur continue jour après jour. Avec moins de 32 % de l’appui de la population aux dernières élections, le premier ministre gouverne cette province comme s’il avait l’appui absolu de la Chambre et de la population. Un rappel : Nous sommes en situation de gouvernement minoritaire. Pourtant, ce matin, le gouvernement a eu l’audace de dépenser des milliers de dollars de l’argent des contribuables en publicité partisane. C’est déplorable que cette publicité ait été planifiée longtemps avant le vote d’hier.

Monsieur le président, pour le premier ministre, qui veut des faits, eh bien, hier, 62 % de la population a parlé à la Chambre. Le premier ministre doit respecter

Monsieur le président, lorsque les ministères manquent à leur devoir et ne fournissent pas des services adéquats aux gens, il est de notre devoir, en tant qu’élus, de les dénoncer et d’exiger mieux. Cependant, le même principe s’applique lorsque les ministères travaillent efficacement et accomplissent leur mission. Je tiens donc à féliciter le ministère des Transports et de l’Infrastructure ainsi que le ministre pour le bon travail qu’ils ont accompli en réparant le viaduc en question rapidement et efficacement.

M. Crossman : Merci, Monsieur le président. En tant que société, nous ne pouvons avoir de plus grande préoccupation que la sécurité de nos enfants. En tant que gouvernement, la protection des enfants innocents et en situation de risque doit être une priorité absolue. Dans notre programme électoral du Parti conservateur, nous trouvons l’engagement suivant : « Modifier la Loi sur les services à la famille afin de donner aux tribunaux et aux travailleurs sociaux plus de souplesse pour placer des enfants auprès des grands-parents ou d’autres proches parents pouvant offrir aux enfants sécurité et stabilité. » Monsieur le président, je tiens à féliciter notre ministre du Développement social pour le projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*. Ce projet de loi concrétise notre engagement électoral en matière de protection par la famille élargie. Une telle mesure législative constitue la première étape pour aider à prévenir davantage de douleur, de souffrance et de négligence pour certaines de nos personnes du Nouveau-Brunswick les plus vulnérables.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. This affront to democracy and nursing home workers’ rights by this heartless government continues day after day. With less than 32% of public support in the last election, the Premier is governing this province as if he had the full support of the House and the public. Here is a reminder: We have a minority government. Yet, this morning, the government had the audacity to spend thousands of dollars in taxpayers’ money on politically motivated advertising. It is deplorable that this advertising was planned long before yesterday’s vote.

Mr. Speaker, for the Premier, who wants facts, well, 62% of the people spoke to the House yesterday. The Premier must respect our *Canadian Charter of Rights*

notre *Charte canadienne des droits et libertés*, notre démocratie et les gens du Nouveau-Brunswick.

New Brunswickers are demanding binding arbitration. Mr. Premier, respect them.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, we are all aware of and very concerned about our nursing and paramedic shortage. I have heard people in this Chamber say that it is a crisis, an urgent matter, and an all-party concern, and it is. However, Mr. Speaker, in New Brunswick, we only produce 3% of our food and 8% of our fruits and vegetables. Mr. Speaker, we have a farmer shortage in New Brunswick, and it is time that we do something about it. We need to have a community college program in diversified production and farm management. We need to reform provincial food inspection regimes to enable small- and medium-scale production abattoirs and food storage, processing, and distribution. We need to support new entrants and established farmers by having strong local procurement requirements for our public institutions.

Mr. Speaker, farming is not just an economic foundation for our communities. This is also a question of food security and food sovereignty. Mr. Speaker, farming is a public service. We have a shortage, and it is time that we put all our hands on deck, or should I say all our hands in the manure. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, I came across a shared post about the McEvoy ruling this morning, and although none of us are in the health care system or allowed to speak out on the language issues, the poster says this:

This picture has been used on multiple articles discussing bilingualism in our ambulance service. Ironically, both medics pictured here are unilingual . . . I know because I am one of them, I love my job and I would love to be able to serve people in both official languages..unfortunately, I can't. Please accept my apologies if you're a francophone..it's hard to find time between fathering my 4 children and

and Freedoms, our democracy, and New Brunswickers.

Les gens du Nouveau-Brunswick réclament un arbitrage exécutoire. Monsieur le premier ministre, respectez-les.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, nous sommes tous conscients de la pénurie de personnel infirmier et de travailleurs paramédicaux, et cela nous préoccupe beaucoup. J'ai entendu des parlementaires dire qu'il s'agissait d'une crise, d'une question urgente et d'une préoccupation commune à tous les partis, et c'est le cas. Cependant, Monsieur le président, au Nouveau-Brunswick, nous ne produisons que 3 % de nos aliments et 8 % de nos fruits et légumes. Monsieur le président, nous manquons d'agriculteurs au Nouveau-Brunswick, et il est temps d'y remédier. Nous avons besoin d'un programme de collège communautaire en production diversifiée et en gestion agricole. Nous devons réformer les régimes provinciaux d'inspection des aliments afin de permettre l'existence d'abattoirs de petite et moyenne taille, ainsi que d'installations de stockage, de transformation et de distribution des aliments. Nous devons soutenir les nouveaux agriculteurs et les agriculteurs établis en imposant des exigences strictes en matière d'approvisionnement local à nos institutions publiques.

Monsieur le président, l'agriculture n'est pas seulement un pilier économique pour nos collectivités. C'est aussi un outil de sécurité alimentaire et de souveraineté alimentaire. Monsieur le président, l'agriculture est un service public. Nous sommes en pénurie, et il est temps que nous mettions tous la main à la pâte, ou devrais-je dire que nous mettions tous la main dans le fumier. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, je suis tombée ce matin sur un message partagé concernant la décision McEvoy, et bien qu'aucun d'entre nous ne fasse partie du système de soins de santé ni ne soit autorisé à s'exprimer sur les questions linguistiques, l'auteur du message dit ceci :

Cette photo a été utilisée dans de nombreux articles traitant du bilinguisme au sein de notre service d'ambulances. Ironiquement, les deux travailleurs paramédicaux représentés ici sont unilingues... Je le sais parce que je suis l'un d'entre eux. J'adore mon travail et j'aimerais pouvoir servir les gens dans les deux langues officielles... malheureusement, je ne le peux pas. Veuillez accepter mes excuses si vous êtes

working full time hours to learn French at a point where I'm able to discuss US politics over the phone. I hope someday our Gov gets this right and our province will actually be bilingual.

Well, Mr. Speaker, the red-green party naively thinks that language is not a problem in this crisis, and they have asked which political leader to believe. Well, why not ask a paramedic? We will not become a bilingual province by separating our kids and dividing our cultures. The system is broken, and we want to fix it, or politicians will be sitting here in another 50 years still asking the same stupid questions on why we are not a bilingual province.

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I am proud to rise today as a member of the government that introduced kinship legislation to protect children, just as we said we would in our election platform. I am proud to speak as a colleague of the Minister of Social Development, the MLA for Saint John Lancaster, today. Her determination to protect these at-risk children has resulted in this first step with Bill 28, *An Act to Amend the Family Services Act*.

The previous government failed to protect these children. The members promised kinship care in 2016 and again in 2017. The members failed to keep either of these promises, and, when the voters removed them from government in late 2018, they still had not kept their word on kinship. Here we are, six months into government, and we have introduced kinship legislation, just as we said we would. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, yesterday was a very disappointing day in this House. The Minister of Health decided to go as low as he could to describe a situation that is affecting thousands of New Brunswickers. He decided to laugh at media and insult honourable members of this House instead of understanding that this is a serious matter that needs leadership now. Mr. Speaker, we are hearing more and more stories of students who are scared to go back to

francophone... il est difficile de trouver le temps, entre m'occuper de mes quatre enfants et travailler à temps plein, d'apprendre le français à un niveau me permettant de discuter de la politique américaine au téléphone. J'espère qu'un jour notre gouvernement fera ce qu'il faut et que notre province sera réellement bilingue.

Eh bien, Monsieur le président, les gens du parti rouge-vert pensent naïvement que la langue n'est pas un problème dans la présente crise, et ils ont demandé quel dirigeant politique croire. Eh bien, pourquoi ne pas demander à un travailleur paramédical? Nous ne deviendrons pas une province bilingue en séparant nos enfants et en divisant nos cultures. Le système est défaillant, et nous voulons le réparer, sinon les politiciens seront encore assis ici dans 50 ans à poser les mêmes questions stupides sur les raisons pour lesquelles nous ne sommes pas une province bilingue.

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui en tant que membre du gouvernement qui a présenté un projet de loi sur la prise en charge d'un enfant par la famille pour protéger les enfants, comme nous l'avions promis dans notre programme électoral. Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui en tant que collègue de la ministre du Développement social, la députée de Saint John Lancaster. Sa détermination à protéger les enfants en situation de risque a abouti à une telle première étape avec le projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*.

Le gouvernement précédent n'a pas su protéger les enfants à risque. Ses membres avaient promis la prise en charge par la famille en 2016, puis à nouveau en 2017. Ils n'ont tenu aucune de ces promesses et, lorsque les électeurs les ont chassés du pouvoir fin 2018, ils n'avaient toujours pas tenu leur parole concernant la prise en charge par la famille. Nous voici, six mois après notre arrivée au pouvoir, et nous avons présenté une loi sur la prise en charge par la famille, comme nous l'avions promis. Merci, Monsieur le président.

M. D'Amours : Monsieur le président, la journée d'hier a été très décevante à la Chambre. Le ministre de la Santé a décidé de s'abaisser au plus bas pour décrire une situation qui touche des milliers de gens du Nouveau-Brunswick. Il a choisi de se moquer des médias et d'insulter des parlementaires au lieu de comprendre qu'il s'agit d'une affaire grave qui nécessite un leadership immédiat. Monsieur le président, nous entendons de plus en plus d'histoires

school, of parents who just do not know what to do to keep their children safe, and of a cancer survivor who just wants to go back to her friends at school. We understand and agree that the chief medical officer and the public health officer are doing a tremendous job at responding to this serious event. Would the minister please show some leadership and answer some questions instead of laughing about that matter?

9:25

Ms. Mitton: Mr. Speaker, we are in a climate emergency, and it is difficult to process the magnitude and complexity of the situation, such as the fact that wildfires in Canada like the ones currently burning in Alberta have an impact on the air quality and health of people living on the Eastern Seaboard, let alone those living in the haze of wildfire smoke. We can still avoid the worst consequences of climate breakdown. The thing is that we must act with urgency.

There is good news. The price of renewable energy keeps dropping. According to the new cost study from the International Renewable Energy Agency (IRENA), the cost of all commercially available renewable power generation technologies declined in 2018. Onshore wind and solar photovoltaic power are now frequently less expensive than any fossil fuel option, and that is without financial assistance. Every week on #FridaysForFuture, children around the world are striking, and I encourage them to keep going. Pressure your governments to take climate action and move away from fossil fuels quickly, and do not stop until they do.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. New Brunswick has some of the most beautiful forests in the world, but, if you take a walk into the woods in any area of the province, you will likely find dump sites for anything from appliances to furniture. This is an eyesore as well as a risk to the environment, as contaminants in the garbage end up in the streams, rivers, and lakes. The New Brunswick Solid Waste Association has a hotline for people to report illegal dumping. Despite this and the risk of fines, people are continuing to dump their trash because they do not think that they will get caught. Mr. Speaker, more

d'élèves qui ont peur de retourner à l'école, de parents qui ne savent tout simplement pas quoi faire pour assurer la sécurité de leurs enfants et d'une survivante du cancer qui souhaite simplement retrouver ses amis à l'école. Nous comprenons et reconnaissons que le médecin-hygiéniste en chef et le responsable de la santé publique font un travail formidable pour faire face à une aussi grave situation. Le ministre pourrait-il faire preuve de leadership et répondre à quelques questions au lieu de se moquer de cette situation?

M^{me} Mitton : Monsieur le président, nous sommes en situation d'urgence climatique, et il est difficile de saisir l'ampleur et la complexité de la situation, notamment le fait que les feux de forêt au Canada, comme ceux qui font actuellement rage en Alberta, ont un impact sur la qualité de l'air et la santé des personnes vivant sur la côte Est, sans parler de celles qui vivent dans la brume de la fumée des feux de forêt. Nous pouvons encore éviter les pires conséquences du dérèglement climatique. Le fait est que nous devons agir de toute urgence.

Il y a une bonne nouvelle. Le prix des énergies renouvelables ne cesse de baisser. Selon la nouvelle étude de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le coût de toutes les technologies de production d'énergie renouvelable disponibles sur le marché a diminué en 2018. L'énergie éolienne terrestre et l'énergie solaire photovoltaïque sont désormais souvent moins chères que n'importe quelle option à base de combustibles fossiles, et ce, sans aide financière. Chaque semaine, dans le cadre de #FridaysForFuture, des enfants du monde entier font grève, et je les encourage à persévérer. Faites pression sur vos gouvernements pour qu'ils prennent des mesures en faveur du climat et abandonnent rapidement les combustibles fossiles et ne vous arrêtez pas tant qu'ils ne l'auront pas fait.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Le Nouveau-Brunswick possède certaines des plus belles forêts du monde, mais si vous vous promenez dans les bois où que ce soit dans la province, vous trouverez probablement des décharges où l'on jette de tout, des appareils électroménagers aux meubles. C'est une pollution visuelle et un risque pour l'environnement, car les contaminants présents dans les déchets finissent dans les ruisseaux, les rivières et les lacs. La New Brunswick Solid Waste Association a mis en place une ligne d'assistance téléphonique permettant aux gens de signaler les décharges illégales. Malgré cela et le

needs to be done to convince people that our forests are not the place for their garbage. Thank you.

Mr. Northrup: Thank you, Mr. Speaker. On Wednesday, the Liberal Party and the Green Party—the red-green show—voted against the Auditor General. That is what it amounted to when they voted against implementing the Auditor General's recommendations for WorkSafeNB. Of course, the previous Liberal government had a track record of failing to respect our Auditor General, but this seems to be a stance for the Greens. I am not sure their chosen role as lackeys for the Liberals is what their supporters want.

On this side of the House, we value and respect our Auditor General. That is why our platform said that we would review and/or implement previous recommendations identified by the Auditor General. We did this on the WorkSafeNB recommendations. I have a piece of advice for the red-green party. If the people cannot find you handy, they should at least find you respectful of the Auditor General. Be handsome and be better next time.

Ms. Mitton: On a point of clarification, I know that my Green colleagues and I voted for the WorkSafeNB legislation the other day. I just wanted to clarify that. Thank you.

Mr. Speaker: State your point of order.

Mr. G. Arseneault: How could I resist? It is Friday.

I think if the honourable member checks . . . I was here during that debate, and I was here for the votes. Our party did not vote against the Auditor General's report. In fact, it was our party that asked for those recommendations to come down, and we promoted them.

Mr. Speaker: Let's move on.

risque d'amendes, les gens continuent de jeter leurs déchets parce qu'ils pensent qu'ils ne se feront pas prendre. Monsieur le président, il faut faire davantage pour convaincre les gens que nos forêts ne sont pas l'endroit où jeter leurs déchets. Merci.

M. Northrup : Merci, Monsieur le président. Mercredi, le Parti libéral et le Parti vert, le duo rouge-vert, ont voté contre la vérificatrice générale. C'est en quelque sorte ce qu'ils ont fait lorsqu'ils ont voté contre la mise en oeuvre des recommandations de la vérificatrice générale concernant Travail sécuritaire NB. Bien sûr, le gouvernement libéral précédent avait déjà fait preuve de mépris envers notre vérificatrice générale, mais cela semble être une ligne de conduite pour les verts. Je ne suis pas sûr que le rôle qu'ils se sont choisi, celui de laquais des Libéraux, soit ce que veulent leurs partisans.

De ce côté-ci de la Chambre, nous apprécions et respectons notre vérificatrice générale. C'est pourquoi notre plateforme indiquait que nous examinerions et mettrions en oeuvre les recommandations antérieures formulées par la vérificatrice générale. C'est ce que nous avons fait pour les recommandations concernant Travail sécuritaire NB. J'ai un conseil à donner au parti rouge-vert. Si les gens ne vous trouvent pas utiles, ils devraient au moins vous trouver respectueux envers la vérificatrice générale. Soyez dignes et faites mieux la prochaine fois.

M^{me} Mitton : À titre de clarification, je sais que mes collègues verts et moi-même avons voté en faveur de la loi sur Travail sécuritaire NB l'autre jour. Je tenais simplement à le préciser. Merci.

Le président : Veuillez exposer votre rappel au Règlement.

M. G. Arseneault : Comment pourrais-je résister? C'est vendredi.

Je pense que si le député vérifie... J'étais présent lors du débat sur le sujet et j'étais là pour les votes. Notre parti n'a pas voté contre le rapport de la vérificatrice générale. En fait, c'est notre parti qui a demandé que les recommandations de cette dernière soient formulées, et nous les avons défendues.

Le président : Poursuivons.

9:30

Questions orales**Négociations collectives**

M. D. Landry : Monsieur le président, c'est vendredi. Hier, j'ai posé des questions au premier ministre, et ce dernier doit bien se douter à quel sujet seront celles d'aujourd'hui. Hier, il m'a dit que mes questions étaient hypothétiques et qu'il ne répondait pas à cela. Maintenant, nous savons tous ce qui est arrivé à la Chambre hier. Il y a eu un vote, et les trois partis de l'opposition ont voté en faveur d'une motion voulant que la dispute entre les travailleurs des foyers de soins et le gouvernement soit réglée en arbitrage exécutoire. Vu que cette motion a obtenu la majorité des votes à la Chambre hier, le premier ministre est-il maintenant prêt à soumettre cette dispute à l'arbitrage exécutoire?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, obviously, I respect the vote that was taken yesterday. I understand what it meant in the case of urging the government to make a decision on binding arbitration. I have been very clear from the beginning as to what this means to the province, what we have seen as an outcome of binding arbitration without any conditions, what that does to municipalities' costs to run, and what that does to the indications . . . what it would do for the province.

I believe that the situation with our nursing home workers, when we look across . . . Today, there was mention in members' statements of the ads that are currently in place. I happen to believe that people need to understand the facts. When 33 000 employees have taken a program and said: You know, we are here, too, to do our part for New Brunswick, and our salaries and wages are comparable, and . . . They do get paid properly. Maybe we would like to pay more, but our province is not in a state to do that. I believe that the nursing home workers want to do their part. I am not so sure, however, that all CUPE members and, in particular, the leaders, feel the same way, and that is a concern because we need their help, Mr. Speaker.

M. D. Landry : Je comprends ce que nous dit le premier ministre, mais il doit lui aussi comprendre ce que nous avons dit hier. Le leader parlementaire des Conservateurs, un homme que je respecte énormément

Oral Questions**Collective Bargaining**

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, it is Friday. Yesterday, I asked the Premier some questions, and he can probably guess what the questions will be about today. Yesterday, he told me that my questions were hypothetical and that he was not answering them. Now, we all know what happened in the House yesterday. There was a vote, and the three opposition parties voted in favour of a motion to send the dispute between nursing home workers and the government to binding arbitration. Since this motion received the majority of votes yesterday in the House, is the Premier now willing to send this dispute to binding arbitration?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je respecte évidemment le vote qui s'est tenu hier. Je comprends que cela visait à exhorter le gouvernement à prendre une décision concernant l'arbitrage exécutoire. J'ai été très clair dès le début à l'égard de l'incidence de l'arbitrage sur la province, de ce que nous avons observé dans une situation d'arbitrage exécutoire sans aucune condition, des coûts de fonctionnement des municipalités et des effets sur les indications... l'incidence que le tout aurait sur notre province.

Je crois que la situation du personnel de nos foyers de soins, quand nous regardons ce qui se fait... Il a été fait mention aujourd'hui, pendant les déclarations de députés, des publicités qui sont actuellement diffusées. Je suis d'avis que les gens doivent comprendre les faits. Quand 33 000 employés considèrent un programme et disent : Vous savez, nous fournissons, nous aussi, notre part d'efforts pour le Nouveau-Brunswick, et nos salaires sont comparables, et... Ces employés sont bien payés. Peut-être aimerions-nous augmenter les sommes versées, mais notre province n'est pas en mesure de le faire. Je crois que les travailleurs des foyers de soins veulent apporter leur contribution. Je ne suis pas tout à fait sûr, par contre, que tous les membres du SCFP, en particulier les dirigeants, sont du même avis, et c'est préoccupant parce que nous avons besoin de leur aide, Monsieur le président.

Mr. D. Landry: I understand what the Premier is telling us, but he must also understand what we said yesterday. The Conservative House Leader, a man I respect greatly in the House, stepped outside. The

à la Chambre, est sorti à l'extérieur. Ce n'est pas le premier ministre qui a pris part à la mêlée journalistique, c'est le leader parlementaire. Dans ses mots, il a dit qu'il s'agissait d'un geste symbolique. Comment voulez-vous considérer cela comme étant un geste symbolique lorsque 62 % de la population du Nouveau-Brunswick a répondu et a donné son point de vue?

Je pense que nous avons donné la chance au gouvernement, hier, de se sortir facilement de ce marasme. Tout ce qu'a besoin de dire ce premier ministre pour se sortir de ce marasme, c'est que la majorité des gens du Nouveau-Brunswick lui a donné le mandat de soumettre cette dispute à l'arbitrage exécutoire. Pourquoi le premier ministre ne se sert-il pas de cette possibilité pour régler cette dispute?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, the thing about us getting to a position where people once again look at New Brunswick as a place to invest, work, and live is our having the right cost structure to do that. Pay fair and reasonable wages, and ensure that benefits are acceptable and reasonable and that pensions are available. Mr. Speaker, that is what we see in this group. We have those offerings, and we see opportunities to improve. In every sector, we see opportunities not to use the full sick time complement and to find out the reasons people are taking it off or scheduling days off as though they were vacation. Mr. Speaker, there is that opportunity, and we need to find that in order to make that change.

We have to be the recipients in this government. We have to take responsibility for the outcome of these decisions, Mr. Speaker, because in this go-forward plan, we are not planning to raise taxes. I know that was not an issue for the members of the previous government. They would raise taxes and raise fees. They would do it wherever they could because they believed in just putting in more money or spending more wherever they could. Mr. Speaker, I have a different philosophy, and my philosophy is to fix New Brunswick for the long haul, to bring our kids back home for a life here in New Brunswick.

Mr. Speaker: Time, Premier.

Premier is not the one who took part in the media scrum; it was the House Leader. He said that it was a symbolic gesture. How can you consider this a symbolic gesture when 62% of the people of New Brunswick answered and provided their point of view?

I think we gave the government a chance yesterday to easily get out of this mess. All the Premier needs to say to get out of this mess is that the majority of New Brunswickers gave him the mandate to send the dispute to binding arbitration. Why does the Premier not take advantage of this opportunity to settle this dispute?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, nous devons disposer de la bonne structure de coûts pour que, une fois de plus, les gens considèrent le Nouveau-Brunswick comme un endroit où investir, travailler et vivre. Payons des salaires justes et raisonnables, et veillons à ce que les avantages soient acceptables et raisonnables et les pensions disponibles. Monsieur le président, voici ce que nous observons chez le groupe en question. Nous voyons des possibilités d'amélioration par rapport à ce qui a été offert. Nous entrevoyons dans tous les secteurs la possibilité de ne pas utiliser la totalité des congés de maladie et de déterminer les raisons pour lesquelles les gens ont recours à ces congés ou les prennent comme s'il s'agissait de jours de vacances. Monsieur le président, cette possibilité existe, et nous devons déterminer ce qui en est afin d'apporter des changements à cet égard.

Nous devons, en tant que gouvernement, assumer les responsabilités qui reposent sur nous. Nous devons être responsables des résultats des décisions qui sont prises, Monsieur le président, car il n'est prévu dans notre plan d'avenir aucune augmentation fiscale. Je sais que cela n'était pas un problème pour les gens du gouvernement précédent. Ils augmentaient les taxes et impôts, ainsi que les droits. Ils le faisaient là où ils le pouvaient, car, pour eux, il s'agissait simplement d'injecter plus d'argent ou d'en dépenser davantage là où ils le pouvaient. Monsieur le président, j'ai une approche différente, et mon approche consiste à relancer le Nouveau-Brunswick à long terme afin que nos enfants reviennent s'établir ici dans la province.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. D. Landry : Monsieur le président, avant d'arriver au pouvoir, le premier ministre actuel avait dit à la Chambre qu'il donnerait plus de pouvoirs à cette dernière. C'est le temps de passer de la parole aux actes et de prouver à la population du Nouveau-Brunswick qu'il peut tenir sa promesse.

Le premier ministre nous dit que notre province est presque fauchée. J'ai regardé toutes ces publicités, qui coûtent énormément cher. Pourquoi n'y a-t-il pas d'argent pour payer les travailleurs des foyers de soins comme ils le veulent? Dans le *The Daily Gleaner*, le *Telegraph-Journal* et l'*Acadie Nouvelle* de ce matin, j'ai vu des pleines pages de publicités qui coûtent énormément cher. Le premier ministre peut-il m'expliquer cela, parce que c'était anticipé? Comme le vote avait lieu hier, c'était impossible que ces publicités aient été faites par la suite. Le résultat du vote d'hier a été anticipé. Dites-moi pourquoi il y a de l'argent pour payer de pareilles publicités?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, informing the public of the decisions that they are going to pay for, I think, is one of our responsibilities, and that is exactly what that is about. That is saying that if we agree to this, potentially \$7 000 more per bed per patient in a nursing home is going to be the cost incurred. Who is going to pay for that, Mr. Speaker? It will be the people on the street—the people who are working every day, trying to pay their taxes, trying to run their families, and trying to stay here in New Brunswick.

9:35

We have to be realistic. Mr. Speaker, is it an unreasonable request to have conditions or criteria around a binding arbitration policy? In other words, compare it with where you live, where you spend your money, and where you earn your money, in the private and public sectors. Look at the benefits and the pension plan, look at the criteria around your sick time, look at the salaries in comparison to others, and look at the 33 000 who have already taken it. Mr. Speaker, yes, we will go to binding arbitration, but it will have conditions. It will have conditions and criteria that reflect living and working in New Brunswick.

Mr. Speaker: Time, Premier.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, before taking office, the current Premier had told the House that he would give it more power. It is time to put words into action and prove to the people of New Brunswick that he can keep his promise.

The Premier tells us our province is almost broke. I have looked at all his advertisements, which are extremely expensive. Why is there no money to pay nursing home workers the wages they want? In *The Daily Gleaner*, *The Telegraph-Journal*, and *Acadie Nouvelle* this morning, I saw full-page ads, which are extremely expensive. Can the Premier explain this to me, since it had to be deliberate? Since the vote took place yesterday, it would have been impossible for these ads to be produced afterwards. The result of yesterday's vote was foreseen. Tell me why there is money to pay for such ads?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, selon moi, l'une de nos responsabilités consiste à informer le public des décisions pour lesquelles il devra payer la facture, et c'est exactement de quoi il s'agit. En somme, si nous acceptons la demande, le coût pourrait s'élever à 7 000 \$ de plus par lit et par patient dans un foyer de soins. Qui paiera, Monsieur le président? Ce seront les simples citoyens, c'est-à-dire les gens qui travaillent tous les jours et essayent de payer leurs impôts, de faire vivre leur famille et de rester ici au Nouveau-Brunswick.

Nous devons être réalistes. Monsieur le président, est-ce une demande déraisonnable de fixer des conditions ou critères applicables à une politique d'arbitrage exécutoire? En d'autres mots, comparons le tout selon le lieu de résidence, le lieu où l'argent est dépensé et le lieu où il est gagné, dans les secteurs privé et public. Examinons les avantages, le régime de pension, les critères relatifs aux congés de maladie, les salaires par rapport à d'autres salaires et la situation des 33 000 employés qui ont déjà conclu une entente. Monsieur le président, oui, nous aurons recours à l'arbitrage exécutoire, mais celui-ci sera assorti de conditions. Il sera assorti de conditions et de critères qui tiennent compte des conditions de vie et de travail au Nouveau-Brunswick.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. D. Landry : Monsieur le président, aller en arbitrage exécutoire avec des conditions, ce ne sont plus les droits pour lesquels se sont battus les travailleurs syndiqués. Aller en arbitrage exécutoire avec des conditions, ce n'est plus de l'arbitrage exécutoire ; ce sont tout simplement des négociations semblables à celles menées présentement.

Le premier ministre pense-t-il qu'il va attirer des gens au Nouveau-Brunswick avec des salaires de crève-la-faim et des conditions qui ne permettent pas de retenir des employés? Qui voudra venir travailler dans les foyers de soins, lorsque les travailleurs sont dans la rue et qu'ils sont devant les tribunaux? Le premier ministre utilise toutes sortes de moyens dans les journaux, à l'exception de la négociation autour d'une table.

Ce matin, ce que nous demandons au premier ministre, c'est que, la Chambre ayant voté hier à 62 % pour que les travailleurs de foyers de soins et le gouvernement aillent régler cette dispute autour d'une table de négociation, il permette de procéder au recours à l'arbitrage exécutoire.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I am very prepared to put every criterion in place to compare the salaries here and the working conditions, to make improvements where we need to in hours, and to look at the health care, look at the pensions, look at the sick time, and look at the salaries in comparison with like jobs in hospitals in Atlantic Canada. Mr. Speaker, that is not a problem.

It is hard to believe that the opposition would be over there saying: Oh no, we should compare with anywhere—anywhere in the world. That is not reasonable. No one does that, Mr. Speaker. This is the only place that would come up with an idea such as that. So, Mr. Speaker, I have an obligation. I have a moral obligation, and that is to ensure that people can afford to live and work here. I believe that the people in the nursing homes want to do just that. They want to be treated fairly. They want to be part of a solution, and I want to work with them to be that solution, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, going to binding arbitration with conditions means these are no longer the rights union workers fought for. Going to binding arbitration with conditions is no longer binding arbitration; it is simply bargaining similar to the bargaining taking place now.

Does the Premier think he is going to attract people to New Brunswick with starvation wages and conditions that make it impossible to retain employees? Who is going to be interested in coming to work in nursing homes when workers are out in the streets and in court? The Premier tries all sorts of things in the newspapers, except sitting around the bargaining table.

What we are asking the Premier this morning is that he allows binding arbitration, given that 62% of the House voted in favour of nursing home workers and the government settling this dispute at the bargaining table.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je suis prêt à mettre en place tous les critères pour comparer les salaires et les conditions de travail, apporter les améliorations nécessaires sur le plan des heures et examiner les soins de santé, les pensions, les congés de maladie et les salaires au regard d'emplois semblables dans les hôpitaux du Canada atlantique. Monsieur le président, ce n'est pas un problème.

Il est difficile de croire que l'opposition là-bas dirait : Oh, non, nous devrions faire la comparaison avec ce qui existe ailleurs, peu importe où dans le monde. Cela n'est pas raisonnable. Personne ne procède ainsi, Monsieur le président. C'est bien le seul endroit où l'on proposerait une telle idée. Monsieur le président, j'ai donc une obligation. J'ai une obligation morale, celle de faire en sorte que les gens aient les moyens de vivre et de travailler ici. Je crois que c'est exactement ce que les travailleurs des foyers de soins veulent faire. Ils veulent être traités de façon équitable. Ils veulent faire partie de la solution, et je veux travailler avec eux dans ce sens, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

Hon. Mr. Higgs: But do you know what? If it means going to an election, we will do just that, Mr. Speaker, because we will stand our ground.

Immunization

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, can the Premier explain why the Minister of Tourism can count how many tourism guides are left at the end of the tourism season but the Minister of Health cannot count how many vaccine shots there are at the beginning of this outbreak? I think, Mr. Speaker, that it is time for the Premier to ask one of the colleagues of the Minister of Health to find out exactly how many vaccines are available in New Brunswick.

Hon. Mr. Higgs: I guess, Mr. Speaker, that I am just standing up because of the connection between Tourism and Health. Here we have a situation where the Minister of Tourism actually said: Here is a case where this is not being used, and here is the example. I am pretty impressed that he had those numbers, Mr. Speaker. He laid it out, and there is really no debate. I mean, we could let these guides be paperweights and not be used and keep spending \$400 000 or \$500 000 per year, but I guess that is okay with the members opposite.

Then, Mr. Speaker, in relation to what was created yesterday and the challenge to the Minister of Health, do you know what? We have had 11 cases in Quispamsis and Rothesay—11 cases—so we are not talking about an epidemic here, Mr. Speaker. We are talking about an isolated case that the Department of Health has contained.

Mr. Speaker, do you want to know how many questions I, as the member for Quispamsis, have had in my e-mail with regard to this situation? Zero, Mr. Speaker, so let's not blow this up and out of hand. Let's contain it where it is. I believe that the department is doing just that.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, I think that the Premier should check his e-mail. He may find some new information.

L'hon. M. Higgs : Savez-vous quoi? S'il faut déclencher les élections, c'est ce que nous ferons, Monsieur le président, car nous resterons fermes sur nos positions.

Immunisation

M. D'Amours : Monsieur le président, le premier ministre peut-il expliquer pourquoi le ministre du Tourisme est en mesure de compter le nombre de guides-vacances restants à la fin de la saison touristique, tandis que le ministre de la Santé ne peut pas compter le nombre de vaccins disponibles au début de l'éclosion? Je pense, Monsieur le président, qu'il est temps pour le premier ministre de demander à l'un des collègues du ministre de la Santé de déterminer le nombre exact de vaccins disponibles au Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Higgs : Je suppose, Monsieur le président, que je prends la parole en raison du lien qui existe entre le tourisme et la santé. Nous nous trouvons ici dans une situation où le ministre du Tourisme a bel et bien dit : Voilà un cas où les guides ne sont pas utilisés, et en voici l'exemple. Je suis très impressionné par le fait qu'il ait obtenu les chiffres, Monsieur le président. Il a exposé les faits, et il n'y a pas vraiment de débat. Enfin, nous pourrions laisser les guides servir de presse-papiers sans qu'ils soient utilisés et continuer à dépenser 400 000 \$ ou 500 000 \$ par année, mais je suppose que cela est acceptable pour les gens d'en face.

Ensuite, Monsieur le président, en ce qui concerne la situation survenue hier et le défi qui s'est posé au ministre de la Santé, savez-vous quoi? Nous avons eu 11 cas à Quispamsis et à Rothesay — 11 cas —, nous ne parlons donc pas d'une épidémie ici, Monsieur le président. Nous parlons d'un cas isolé que le ministère de la Santé a contenu.

Monsieur le président, voulez-vous savoir combien de questions j'ai reçues par courriel, à titre de député de Quispamsis, concernant la situation? Zéro, Monsieur le président. Ne laissons donc pas la situation prendre trop d'ampleur. Stabilisons-la. Je crois que le ministère agit exactement dans ce sens.

M. D'Amours : Monsieur le président, je pense que le premier ministre devrait vérifier son courriel. Il y trouvera peut-être de nouveaux renseignements.

You know, Mr. Speaker, since the Minister of Health cannot count, can the Premier confirm to this House that New Brunswick has received 15 000 vaccine shots and tell us why the Minister of Health did not provide this information to this House and to the people of New Brunswick?

9:40

Hon. Mr. Flemming: My job as Minister of Health is to make sure that Public Health has the necessary resources. It has sufficient amounts of vaccine. It has access to additional amounts if needed. It is dealing with this outbreak, and I, quite frankly, believe that medical professionals have better things to do than to count individual vials when they know that they have all the supply that they need.

It is a silly question. It is poor management. Nobody would pull resources away to count how many little vials they have. It changes every day. People get done. What do you want to do—count vials at noon and then vaccinate some people at three o'clock and count them over again? Then we will count at five o'clock, seven o'clock, nine o'clock, and twelve o'clock? It is silly. It is clear that the guy has never been in the public sector or run a . . .

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. D'Amours: As I mentioned yesterday, if the minister thinks that he needs to count one shot at a time, in the end, there is a problem. There is a real problem in his department if he cannot know exactly and cannot tell the population of New Brunswick how many vaccine shots we have in New Brunswick. We are in trouble, and we are in trouble with this minister, Mr. Speaker.

In this morning's *Telegraph-Journal*, it is stated: "James Turk, director of the Centre for Free Expression based out of Ryerson University, said the lack of available protocol information is 'irresponsible'". This morning, in the *Telegraph-Journal* and other newspapers, we saw antiunion advertisements. Can the Premier tell the House how much these advertisements cost New Brunswick taxpayers and why this money was not put into

Vous savez, Monsieur le président, étant donné que le ministre de la Santé ne peut pas compter, le premier ministre peut-il confirmer à la Chambre que le Nouveau-Brunswick a reçu 15 000 vaccins et nous dire pourquoi le ministre de la Santé n'a pas fourni ce renseignement à la Chambre et aux gens de la province?

L'hon. M. Flemming : En tant que ministre de la Santé, mon travail est de m'assurer que le bureau de Santé publique dispose des ressources nécessaires. Il dispose de vaccins en quantité suffisante. Il a accès, au besoin, à des quantités supplémentaires. Le bureau gère l'éclosion, et je crois très franchement que les professionnels de la santé ont mieux à faire que de compter chaque flacon en sachant pertinemment qu'ils disposent de tout le stock nécessaire.

C'est une question ridicule. C'est de la mauvaise gestion. Personne ne se priverait de ressources pour compter le nombre de petits flacons à disposition. Le nombre varie tous les jours. Les gens se font vacciner. Que vaut-il mieux faire : compter les flacons à midi avant de vacciner des gens à 15 h, puis les compter de nouveau? Nous compterons alors à 17 h, à 19 h, à 21 h et à minuit, n'est-ce pas? C'est ridicule. Il est clair que le député n'a jamais travaillé dans le secteur public ou dirigé un...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. D'Amours : Comme je l'ai mentionné hier, si le ministre pense qu'il a besoin de compter flacon par flacon, c'est qu'il y a un problème en fin de compte. Un véritable problème se pose au sein de son ministère s'il ne peut pas savoir exactement le nombre de vaccins disponibles au Nouveau-Brunswick et le confirmer auprès des gens de la province. Nous sommes mal pris, et ce, à cause du ministre, Monsieur le président.

Dans l'édition de ce matin du *Telegraph-Journal*, il est dit que, selon James Turk, le directeur du Centre for Free Expression de Ryerson University, le manque d'accès aux informations de protocole est "irresponsable". Ce matin, des publicités antisyndicales ont été diffusées dans le *Telegraph-Journal* et d'autres journaux. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre combien ces publicités ont coûté aux contribuables du Nouveau-Brunswick et indiquer pourquoi l'argent n'a pas été affecté au

protocol information concerning the measles outbreak?

Hon. Mr. Higgs: In relation to our advertisements that are in the papers, Mr. Speaker, they cost \$16 000. Do you know what, Mr. Speaker? We can do both. We can inform New Brunswickers of what it is costing them and what they are going to pay in taxes for an unreasonable request that is being put forward and that this House supported. We can show them that so that they will know the outcome because they are going to be paying. That is the situation.

In relation to the vaccine and the measles, Mr. Speaker, this is not an epidemic. This is a localized outbreak that the department is handling very well. As far as the number of people getting vaccinated goes, if people want to get vaccinated, that is great. The Department of Health is handling that and handling it very well. In our community—in my community—it is being dealt with, Mr. Speaker. Thank you.

Carbon Tax

Mr. Bourque: Mr. Speaker, the Premier says he submitted a carbon plan to Ottawa. Under the previous government, the submitted plan was made public and posted on the government website. We have yet to see this plan published by this government. However, we did learn a few things through some public comments that he made, namely, that there would be no additional cost to consumers and that there would be a price on carbon for industry. I believe he mentioned \$11 million in additional costs for industry. That sounds a lot like the previous government's plan. I guess my question is this: Why has the Premier not made this new plan available to the public? In the interest of transparency and good government, will he commit to making that plan available to the public today, and will he demonstrate if there are any differences between both plans?

Hon. Mr. Carr: Thank you, Mr. Speaker, and thank you to the member opposite. This is an ongoing topic that we on both sides of the Legislature have been discussing here for many months. We saw how the last plan was administered, was publicized, and was politicized, and it did not go anywhere. Now, we are

protocole d'information concernant l'éclosion de rougeole?

L'hon. M. Higgs : En ce qui concerne nos publicités diffusées dans les journaux, Monsieur le président, elles ont coûté 16 000 \$. Savez-vous quoi, Monsieur le président? Nous pouvons faire les deux. Nous pouvons informer les gens du Nouveau-Brunswick de ce que cela leur coûte et des impôts qu'ils devront payer pour financer une demande déraisonnable qui a été présentée et que la Chambre a appuyée. Nous pouvons leur exposer les faits afin qu'ils soient informés des conséquences, car ils se retrouveront à payer. Voilà la situation.

En ce qui concerne les vaccins et la rougeole, Monsieur le président, il ne s'agit pas d'une épidémie. Il s'agit d'une éclosion localisée que le ministère gère très bien. Pour ce qui est du nombre de personnes à se faire vacciner, si les gens veulent se faire vacciner, c'est très bien. Le ministère de la Santé gère très bien la situation. Dans notre collectivité — ma collectivité —, la situation est maîtrisée, Monsieur le président. Merci.

Taxe sur le carbone

M. Bourque : Monsieur le président, le premier ministre dit qu'il a présenté à Ottawa un plan pour le carbone. Le plan présenté par le gouvernement précédent avait été rendu public et affiché sur le site Web du gouvernement. Nous n'avons pas encore vu le gouvernement actuel publier le plan en question. Toutefois, certaines observations faites publiquement nous ont effectivement permis d'apprendre certaines choses, à savoir qu'il n'y aurait aucun coût additionnel pour les consommateurs, mais qu'il y aurait une tarification sur le carbone pour l'industrie. Je crois que des coûts additionnels de 11 millions de dollars pour l'industrie ont été mentionnés. Cela ressemble beaucoup au plan du gouvernement précédent, ce qui m'amène à poser la question suivante : Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas rendu public le nouveau plan? Par souci de transparence et d'une bonne gouvernance, le premier ministre s'engagera-t-il à rendre public le plan aujourd'hui et montrera-t-il s'il y a des différences entre les deux plans?

L'hon. M. Carr : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face. Il s'agit d'un sujet dont nous discutons constamment, des deux côtés de l'Assemblée législative, depuis de nombreux mois. Nous avons vu comment le dernier plan avait été géré, médiatisé et politisé, et il n'a mené nulle part.

left behind the eight ball. The former Premier decided not to use any advice from anybody in government to put his plan forward, and it failed. We do not want this plan to be in jeopardy. There are ongoing discussions between our officials in the Department of Environment and the federal officials as well.

When we unroll this process and get through it, each member of this Legislature will have a chance to have a look at that before the public does. The media will also have their own locked-down, embargoed technical briefing. I think that is the only fair thing to do with respect to all members in this Legislature. We will get through this plan.

Mr. Speaker: Time, minister.

9:45

Mr. Bourque: Mr. Speaker, that does not sound to me like full transparency. Full transparency would be to have the public see it as we go, and I think that is the fair thing to do.

We assume that in submitting this plan, the Premier finally agrees with the need for a carbon plan to reduce emissions here in New Brunswick, which includes a price on carbon. If that is the case, Mr. Speaker, then why is the Premier continuing to pursue legal action against Ottawa on this file? Maybe he is doing a personal favour to Doug Ford, his friend. That is possible, but other than that, I just do not see the point. We are spending costly dollars in the court system, and there has already been a ruling. Mr. Speaker, they are talking about a carbon plan. Let them talk about a carbon plan. Why is there still court action going on? Thank you.

Hon. Mr. Carr: Mr. Speaker, I want to reiterate that this is one of the most important documents, I guess, that this province will put forward to the federal government. We have said all along, Mr. Speaker, that we agree. We need a carbon plan in New Brunswick, and this Legislature endorsed one. It is called the Climate Change Action Plan. It was put together by a

Maintenant, nous nous trouvons dans une situation désavantageuse. L'ancien premier ministre a décidé de n'avoir recours à aucun avis de quiconque au sein du gouvernement pour présenter son plan, et celui-ci a échoué. Nous ne voulons pas mettre en péril le plan. Des discussions ont cours entre nos représentants du ministère de l'Environnement et ceux du gouvernement fédéral.

Quand nous lancerons le processus et le mettrons en marche, chaque parlementaire aura la possibilité d'examiner le plan avant les gens du public. Les médias auront aussi leur propre séance d'information technique à huis clos qui sera soumise à un embargo. Je pense que c'est la seule façon juste de faire à l'égard de tous les parlementaires. Nous mettrons ce plan en marche.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Bourque : Monsieur le président, voilà qui ne me semble pas faire preuve de transparence totale. Pour faire preuve de transparence totale, il faudrait que le public voie le plan au fur et à mesure que nous le mettons sur pied, et je pense que c'est la chose juste à faire.

Nous présumons qu'en présentant ce plan, le premier ministre convient finalement de la nécessité d'un plan pour le carbone afin de réduire les émissions au Nouveau-Brunswick, ce qui comprend une tarification sur le carbone. Si c'est le cas, Monsieur le président, pourquoi donc le premier ministre envisage-t-il toujours d'intenter une action en justice contre Ottawa à ce sujet? Il rend peut-être un service personnel à Doug Ford, son ami. C'est possible, mais, autrement, je ne vois tout simplement pas l'utilité. Nous dépensons beaucoup d'argent dans le système judiciaire, et une décision a déjà été rendue. Monsieur le président, les gens en question parlent d'un plan pour le carbone. Laissez-les parler d'un plan pour le carbone. Pourquoi la contestation judiciaire suit-elle toujours son cours? Merci.

L'hon. M. Carr : Monsieur le président, je veux répéter que, selon moi, le document en question est l'un des plus importants documents que la province présentera au gouvernement fédéral. Monsieur le président, nous disons depuis le début que nous sommes d'accord. Nous avons besoin d'un plan pour le carbone au Nouveau-Brunswick, et l'Assemblée

nonpartisan policy group of people, a committee here, and we have taken that plan, along with what our proposals are, to protect the people of New Brunswick and, at the same time, protect our environment in New Brunswick. We are in very preliminary discussions with the federal government, between officials, to get this plan approved. We do not want to jeopardize it by politicizing it publicly. This is what happened with the last government, Mr. Speaker, and it rolled over and let Justin Trudeau impose his federal backstop on New Brunswickers.

Social Programs

Mrs. Harris: Mr. Speaker, it is Disability Awareness Week in the province, and as we know, there is a great event in Moncton today, with Ability New Brunswick hosting the federal minister.

It must be a little embarrassing for this government, which, as we know, heartlessly cut the informal caregiver benefit. This would provide a little help to somebody with, let's say, a disabled relative, such as an adult child, and this government cut it. Mr. Speaker, I will ask the Premier this: In the spirit of doing the right thing and actually helping those who need the most help, will you overturn this heartless decision? Yes or no?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, the one thing that can ensure that every penny the Liberals want to spend is there is to have a prosperous economy. They did not do it. They did not provide it. They implemented a program in June, before the election, that was going to cost over \$11 million, and did they provide for that money to be there? No. They put in a program when the Department of Social Development was over \$20 million over budget. They did not have the money to do it. They did it because they wanted to get reelected. They did it because they wanted to show that they could just keep spending taxpayer money without any regard for how they were going to get it. Mr. Speaker, I would love to give this program back today, but the fact of the matter is that they did not give us the money to do it.

législative en a appuyé un. Il s'agit du Plan d'action sur les changements climatiques. Un groupe non partisan et chargé de l'élaboration de politiques, soit un comité, l'a élaboré ici, et nous nous servons de ce plan et de nos propositions afin de protéger les gens du Nouveau-Brunswick et, parallèlement, l'environnement du Nouveau-Brunswick. Nous menons des discussions très préliminaires avec le gouvernement fédéral, entre représentants, pour que le plan soit approuvé. Nous ne voulons pas le mettre en danger en le politisant publiquement. Voilà ce qui est arrivé au dernier gouvernement, Monsieur le président, et celui-ci a courbé l'échine et a laissé Justin Trudeau imposer son filet de sécurité fédéral aux gens du Nouveau-Brunswick.

Programmes sociaux

M^{me} Harris : Monsieur le président, c'est la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées dans la province, et, comme nous le savons, Capacité Nouveau-Brunswick est l'hôte d'une activité de grande envergure qui se tient aujourd'hui, à Moncton, en présence de la ministre fédérale.

La situation doit être un peu gênante pour le gouvernement actuel, qui, comme nous le savons, a agi froidement en éliminant la prestation pour aidant naturel. La prestation aurait apporté un peu de soutien à une personne qui, disons, prend soin d'un proche handicapé, comme un enfant adulte, mais le gouvernement l'a abolie. Monsieur le président, je vais poser la question suivante au premier ministre : Par souci de faire ce qui s'impose et d'aider réellement les personnes qui ont le plus besoin d'aide, annulerez-vous la décision insensée qui a été prise? Oui ou non?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, le seul facteur qui puisse assurer la disponibilité de chaque sou que les Libéraux veulent dépenser est la prospérité économique. Les Libéraux n'ont pas assuré cette prospérité économique. Ils ne l'ont pas construite. Ils ont mis en place en juin, soit avant les élections, un programme qui aurait coûté plus de 11 millions de dollars. Ont-ils veillé à ce que les fonds qui y étaient destinés soient disponibles? Non. Les Libéraux ont instauré un programme à un moment où le ministère du Développement faisait état d'un dépassement budgétaire de plus de 20 millions de dollars. Ils ne disposaient pas des fonds nécessaires. Les Libéraux ont agi ainsi, car ils voulaient être réélus. Ils ont agi ainsi, car ils voulaient montrer qu'ils pouvaient tout simplement continuer à dépenser l'argent des contribuables sans égard à la façon dont ils

Abortion

Ms. Mitton: Mr. Speaker, the recent attacks on reproductive rights across the United States and Canada are shedding light on the lack of reproductive justice that still exists here in New Brunswick. Over 3 000 people have signed an online petition calling on the New Brunswick government to appeal Regulation 84.20 of the *Medical Services Payment Act*. This regulation is in violation of the *Canada Health Act*, which states that abortions are a medically necessary procedure.

Some 25 years ago, the federal government ruled that provinces must fully fund private clinics that perform medically necessary procedures such as this one. New Brunswick is the only province in Canada that is not funding reproductive health services at a clinic within its borders, which is unconstitutional.

Will the Minister of Health remove the restrictive Schedule 2 of Regulation 84.20 of the *Medical Services Payment Act* and enable physicians to provide abortion services in their clinics in New Brunswick?

Hon. Mr. Flemming: Thank you for the question, member. I will take it under advisement. Thank you.

9:50

Ms. Mitton: Through the Speaker to the minister, thank you for that response. I guess I will follow up with a little more information that the minister can take under advisement.

The *Canada Health Act* requires provinces to fund reproductive health services and medically necessary procedures in clinics such as Clinic 554 here in Fredericton. The consequences of not funding Clinic 554 disproportionately affect those with lower incomes. Many who require these services do not have the means to pay for them, and they should not have to. Private community-based clinics also offer more

l'obtenaient. Monsieur le président, j'aimerais aujourd'hui rétablir le programme, mais le fait est que les gens en question ne nous ont pas donné les fonds pour le faire.

Avortement

M^{me} Mitton : Monsieur le président, les récentes attaques contre les droits génésiques aux États-Unis et au Canada mettent en lumière le manque de justice reproductive qui persiste ici, au Nouveau-Brunswick. Plus de 3 000 personnes ont signé une pétition en ligne demandant au gouvernement du Nouveau-Brunswick de faire appel du *Règlement 84-20* pris en vertu de la *Loi sur le paiement des services médicaux*. Le règlement enfreint la *Loi canadienne sur la santé*, qui dispose que l'avortement est un acte médicalement nécessaire.

Le gouvernement du Canada a statué, il y a près de 25 ans, que les provinces doivent financer intégralement les cliniques privées dans lesquelles sont accomplis des actes médicalement nécessaires tels que l'avortement. Le Nouveau-Brunswick est la seule province au Canada qui ne finance pas la prestation de services de santé génésique dans les cliniques établies sur son territoire, ce qui est inconstitutionnel.

Le ministre de la Santé supprimera-t-il la restriction énoncée dans l'annexe 2 du *Règlement 84-20* de la *Loi sur le paiement des services médicaux* et permettra-t-il aux médecins de fournir des services d'avortement dans leurs cliniques au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Flemming : Je remercie la députée de la question. J'en prends note. Merci.

M^{me} Mitton : Par l'intermédiaire du président, je remercie le ministre de la réponse. Eh bien, je vais poursuivre en donnant un peu plus de renseignements que le ministre peut prendre en note.

La *Loi canadienne sur la santé* exige que les provinces financent les services de santé génésique et les actes médicalement nécessaires accomplis dans les cliniques, comme Clinic 554, à Fredericton. L'absence de financement de Clinic 554 a une plus grande incidence sur les gens à faible revenu. Nombreux sont ceux qui n'ont pas les moyens de payer les services dont ils ont besoin, alors qu'aucun

support, more inclusive care, and greater privacy to patients. Only three hospitals, two in Moncton and one in Bathurst, provide surgical abortions in New Brunswick, and according to Adrian Edgar of Clinic 554, the cost of providing abortions in hospital is double that of community-based private clinics.

The status quo in New Brunswick is unconstitutional and unjust. I guess my question was going to be this: Would the minister please fund the services provided by physicians at Clinic 554?

Hon. Mr. Flemming: Thank you for the question. On the issue of constitutionality and legal issues like that, I will consult with my colleague the Attorney General. Otherwise, I accept the comments and, again, will take them under advisement.

NB Power

Mr. Austin: Mr. Speaker, soon people will find out by how much their NB Power rates are going to increase. NB Power's proposal that residential customers pay 2.9% more while other customers face suggested increases of between 1.7% and 2.5% is not fair. My question is for the Minister of Energy and Resource Development: Does the minister worry that NB Power's plan to increase power rates to its residential customers will place those customers in even greater financial hardship than they are already in?

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, it is a pleasure to stand in this House to answer a question. I have gone through quite an outstanding drought without any questions over the last couple of months, so I look forward to being able to address concerns and any issues as they relate to my department.

To the member opposite, I certainly appreciate the nature of that question and the discussion surrounding ratepayers in New Brunswick as it relates to their utility bills. As the minister responsible for NB Power, not necessarily the minister of, it is very important that

ne devrait avoir à les payer. Des cliniques communautaires privées offrent aussi aux patients plus de soutien, des soins plus inclusifs et une plus grande protection de la vie privée. Seuls trois hôpitaux, deux à Moncton et un à Bathurst, procèdent à des avortements chirurgicaux au Nouveau-Brunswick, et, selon Adrian Edgar de Clinic 554, le coût de la prestation de services d'avortement est deux fois plus élevé à l'hôpital qu'aux cliniques communautaires privées.

L'état actuel des choses au Nouveau-Brunswick est inconstitutionnel et injuste. J'allais donc poser la question suivante : Le ministre aurait-il l'obligance de financer les services fournis par des médecins à Clinic 554?

L'hon. M. Flemming : Je remercie la députée de la question. En ce qui concerne les questions de constitutionnalité et de droit, je consulterai ma collègue la procureure générale. Sinon, j'accepte les observations et, encore une fois, j'en prends note.

Énergie NB

M. Austin : Monsieur le président, les gens sauront bientôt à combien s'élèvera la hausse de leurs tarifs d'Énergie NB. La proposition d'Énergie NB qui veut que les clients résidentiels paient 2,9 % de plus, tandis que d'autres clients composeront avec des hausses proposées se situant entre 1,7 et 2,5 %, n'est pas juste. Ma question s'adresse au ministre du Développement de l'énergie et des ressources : Le ministre se soucie-t-il du fait que le plan d'Énergie NB visant à augmenter les tarifs d'électricité de ses clients résidentiels placera ceux-ci dans une situation encore plus difficile que celle qu'ils connaissent actuellement sur le plan financier?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, c'est pour moi un plaisir de prendre la parole à la Chambre pour répondre à une question. J'ai connu au cours des deux ou trois derniers mois une assez longue période sans aucune question ; j'ai donc hâte de pouvoir répondre aux préoccupations et aux questions qui se rapportent à mon ministère.

Quant au député d'en face, j'apprécie certainement la nature de la question et la discussion entourant les abonnés des services d'électricité du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à leur facture d'électricité. En tant que ministre responsable d'Énergie NB, et non pas ministre en tant que tel, il est très important que

I have a position and role as an advocate for the ratepayer.

I could answer that question by saying that I am very pleased and very confident in the fact that we have our Energy and Utilities Board. Our EUB is in place, and it has a pretty long-standing tradition of holding utilities' feet to the fire and ensuring that they have solid justifications for whatever they bring in front of it. That is a system that is in place, and I have great confidence in it. I look forward to hearing from it, and I look forward to working with NB Power as it follows the recommendations of the Energy and Utilities Board.

Mr. Austin: Mr. Speaker, I would like to follow that up by asking this of the minister. NB Power says that it intends to submit another application for its \$100-million plan to install smart meters across the province, which will allow NB Power to collect individual consumption data electronically for customers in real time instead of once per month by a meter reader. Can the minister say whether he has had any conversations with NB Power about this controversial plan? Also, what is his opinion on smart meters?

Hon. Mr. Holland: Once again, thank you very much for the opportunity to rise and answer a question. Taking on the role of minister responsible for NB Power was an area that I did not have a significant amount of experience in, so I had the opportunity to dig in significantly on those files. That process allowed me to educate myself on a variety of different things, smart meters being one of them. There is a variety of different initiatives that are taking place through NB Power that have some significant potential. As I review and look at smart meters, from my own perspective, I see potential that is there. I see that there are opportunities in a very, very fine way to determine ways that we can be more efficient in our homes and use less electricity. Ultimately, that being the goal, it is a phenomenal goal to see.

Now, in this situation where it is bringing it back to the EUB, I have had conversations with NB Power, and I have indicated that, although unsuccessful in the past, if there is merit to it, the onus is on the corporation to ensure that it is putting together a strong and solid case. Once again, I said that I have confidence in the

j'assume la fonction et le rôle de défenseur de la clientèle.

Je pourrais répondre à la question en disant que je suis très content que nous disposions de la Commission de l'énergie et des services publics et très confiant à cet égard. Notre CESP est fondée sur une longue tradition qui contraint les services publics à lui rendre des comptes et à présenter des arguments solides, peu importe les questions dont elle est saisie. Voilà le système mis en place, dans lequel j'ai une très grande confiance. J'ai hâte de recevoir des nouvelles de la commission et de travailler avec Énergie NB aux fins de l'application des recommandations de la Commission de l'énergie et des services publics.

M. Austin : Monsieur le président, j'aimerais poursuivre en posant la question suivante au ministre. Énergie NB a dit qu'elle a l'intention de présenter, au titre de son plan de 100 millions de dollars, une nouvelle demande visant l'installation de compteurs intelligents dans la province, ce qui permettra à Énergie NB de recueillir par voie électronique les données sur la consommation personnelle des clients en temps réel au lieu d'une fois par mois par l'entremise d'un releveur de compteurs. Le ministre peut-il dire s'il s'est entretenu avec Énergie NB à propos de ce plan controversé? D'ailleurs, que pense-t-il des compteurs intelligents?

L'hon. M. Holland : Encore une fois, je vous remercie beaucoup de me donner l'occasion de prendre la parole et de répondre à une question. Quand j'ai accepté le poste de ministre responsable d'Énergie NB, j'avais peu d'expérience dans le domaine; j'ai donc eu l'occasion d'analyser en profondeur les dossiers en question. Cette analyse m'a permis de me renseigner sur divers sujets, dont les compteurs intelligents. Énergie NB met en oeuvre diverses initiatives qui sont très prometteuses. En examinant la question des compteurs intelligents, je vois, pour ma part, des possibilités. Je constate qu'il y a de très, très belles possibilités de cerner les moyens nous permettant d'améliorer l'efficacité de nos maisons et d'utiliser moins d'électricité. En fin de compte, cela étant l'objectif, il s'agit d'un objectif ambitieux à atteindre.

Maintenant, pour revenir à la situation relative à la CESP, j'ai eu des échanges avec Énergie NB et j'ai indiqué que, malgré de vaines tentatives par le passé, il incombe à la société, si le cas le justifie, de veiller à préparer un dossier étayé et solide. Encore une fois, j'ai dit que je fais confiance à la CESP. J'ai hâte que

EUB. I look forward to it having its homework done and hearing the results of those hearings. Thank you.

9:55

Mr. Speaker: Time, minister.

The member for Miramichi Bay-Neguac has some supplementary questions.

Social Programs

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. When you look at this government, you see that it has money to hire its executive friends, it has money for slush funds, and it has money for full-page ads against the people who are working for the most vulnerable people in our province. Those members stand up and celebrate a cut of \$108. Shame, shame, shame. It is sad that this Premier and his uncaring Cabinet worry more about the interests of western oil companies than they do about New Brunswick families with disabled children that live here in New Brunswick.

Haley Flaro of Ability New Brunswick said of this heartless cut: This is quite concerning, and we see it as having a significant bad effect on families. My question for the Premier is this: Is Ms. Flaro wrong? Can you make an argument for that? Can you seriously stand in this House and agree that taking \$108 from the most vulnerable families in this province is the right thing to do?

(Interjections.)

Hon. Mrs. Shephard: My goodness, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: The member for Miramichi Bay-Neguac will calm down, please.

(Interjections.)

celle-ci ait accompli son travail et d'entendre les résultats des audiences qui se sont tenues. Merci.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

La députée de Baie-de-Miramichi—Neguac a des questions supplémentaires.

Programmes sociaux

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Quand vous examinez les mesures prises par le gouvernement actuel, vous vous rendez compte qu'il a de l'argent pour engager ses amis hauts placés, qu'il a de l'argent pour créer des caisses noires et qu'il a de l'argent pour publier des annonces pleine page contre les gens qui travaillent pour les personnes les plus vulnérables de notre province. Les parlementaires en question prennent la parole et se réjouissent d'une compression de 108 \$. Quelle honte, quelle honte, quelle honte. Il est triste que le premier ministre et son Cabinet insensible s'inquiètent davantage des intérêts des compagnies pétrolières de l'ouest que des familles d'enfants ayant un handicap du Nouveau-Brunswick, de celles qui habitent ici, au Nouveau-Brunswick.

Haley Flaro, de Capacité Nouveau-Brunswick, a dit de la cruelle compression que la situation était très préoccupante et avait manifestement un effet négatif important sur les familles. Ma question pour le premier ministre est la suivante : M^{me} Flaro se trompe-t-elle? Pouvez-vous faire valoir un argument en ce sens? Pouvez-vous sérieusement prendre la parole à la Chambre et dire que le fait d'enlever 108 \$ aux familles les plus vulnérables de la province est la bonne mesure à prendre?

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Shephard : Ma foi, Monsieur le président.

Le président : Je prie la députée de Baie-de-Miramichi—Neguac de se calmer.

(Exclamations.)

Mr. Speaker: The government too. Members of the government will also calm down.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, we increased the disability budget by \$21.5 million for the fiscal year 2019-20. The last government increased taxes to the people of New Brunswick by \$1 billion per year. I never ever would have thought that it would have been hard to get a piece of that to take in over here, and, yet, we increased our budget still.

Mr. Speaker, those members spent it. Not only have they spent it for today, they have spent it into the future—a good many years into the future. They have not been considerate of the needs of the people of New Brunswick. Yet, they are willing just to say: tax more, increase more, take more. They do not know, Mr. Speaker.

Government Agenda

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. When I listen to and follow the way the government of the day governs and tactically makes decisions, I think that it is pretty obvious that there is an underlying tactic, which is to try to divide and conquer New Brunswickers. You know, Mr. Speaker, when you see government putting ads in the newspapers to try to sell the idea to New Brunswickers to put pressure on these workers in nursing homes that they should accept the deal, that is quite unfortunate. They go to court to fight climate change with the federal government, and on the other hand, they put a plan on climate change to the federal government. Dividing and conquering.

Mr. Speaker, the government members also divide and conquer when it comes to language issues. One day, they say: We will respect the law. On another day, they will do something different. Can the Premier please be the Premier of the day, unify New Brunswickers, and be consistent in trying to make sure that dividing and conquering New Brunswickers does not move our province forward?

Le président : Il en va de même du côté du gouvernement. Je prie les parlementaires du côté du gouvernement de se calmer.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, nous avons augmenté de 21,5 millions de dollars le budget consacré aux personnes ayant un handicap pour l'exercice financier 2019-2020. Le dernier gouvernement a augmenté d'un milliard de dollars par année la charge fiscale des gens du Nouveau-Brunswick. Je n'aurais jamais pensé qu'il serait difficile d'en prendre une partie pour l'ajouter ici ; pourtant, nous avons encore augmenté notre budget.

Monsieur le président, les gens en question l'ont dépensé. Non seulement ils ont dépensé le budget pour aujourd'hui, mais ils l'ont aussi dépensé pour l'avenir, soit pour un grand nombre d'années à venir. Ils n'ont pas tenu compte des besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Pourtant, ils sont disposés à dire simplement ceci : percevons plus de taxes et impôts, augmentons-les davantage et prélevons-en davantage. Ils n'ont aucune idée, Monsieur le président.

Programme d'action du gouvernement

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Quand j'écoute le gouvernement actuel et que j'observe la façon dont il gouverne et prend des décisions de façon stratégique, il est, à mon avis, assez évident qu'une stratégie sous-jacente existe, qui est celle de chercher à diviser pour mieux régner sur la population du Nouveau-Brunswick. Vous savez, Monsieur le président, il est assez regrettable de constater que le gouvernement diffuse des publicités dans les journaux pour essayer de convaincre les gens du Nouveau-Brunswick de faire pression sur les travailleurs des foyers de soins pour qu'ils acceptent l'accord. Les gens du gouvernement se sont tournés vers les tribunaux pour s'opposer au gouvernement fédéral sur la question des changements climatiques, et, malgré tout, ils lui ont remis un plan sur les changements climatiques. Il s'agit de diviser pour mieux régner.

Monsieur le président, les gens du gouvernement divisent aussi pour mieux régner en ce qui concerne les questions linguistiques. Un jour, ils disent : Nous respecterons la loi. Un autre jour, ils font tout le contraire. Le premier ministre aurait-il l'obligeance d'agir en tant que premier ministre, d'unifier la population du Nouveau-Brunswick et de faire preuve de cohérence dans sa stratégie visant à diviser pour

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, it is really rich, is it not? The last things that the members opposite like to deal with are facts. It is all about what kind of hype we can create in here and what kind of emotion we can create in here. The facts around the whole issue of the negotiations with the nursing homes . . . The nursing home workers themselves know—they know—about the program that the other 33 000 have accepted. They know about the benefits that they get out of that. Obviously, there is another motive that I think goes a whole lot deeper here, Mr. Speaker, and our province cannot get caught up in that.

Then, you talk about a carbon plan. We are going to meet our emission standards. We put a plan forward. We do not believe that people need to spend more of their tax money in order to achieve our emission standards. We can do both, Mr. Speaker. Now, I know that there may be a singular focus in some areas, Mr. Speaker, but we can do both. That is why we are fighting having more taxes on people. It is because it becomes a free-for-all—a free-for-all of Liberal spending of one increase more and one increase more. That is what those members do once they get into government—they just throw out the money and throw up the taxes. Mr. Speaker, there is a plan, all right. It involves the facts.

Mr. Speaker: Time, Premier.

Question period is over.

No points of order? Oh, there is a point of order.

10:00

Point of Order

Mr. Savoie: I would not want to disappoint the Speaker.

Mr. Speaker, the Leader of the Opposition used a prop or exhibit during question period. As a long-standing

mieux régner afin de ne pas faire progresser notre province?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, c'est un peu fort, non? La dernière chose dont les gens d'en face aiment tenir compte, ce sont les faits. Ce qui compte avant tout, c'est de pouvoir orchestrer le battage et les émotions ici. Les faits entourant toute la question des négociations avec les foyers de soins... Les travailleurs des foyers de soins sont au courant — bien sûr — du programme que les 33 000 autres employés ont accepté. Ils connaissent les avantages qu'ils peuvent en tirer. Il y a manifestement un autre motif qui est, à mon avis, beaucoup moins évident, Monsieur le président, et notre province ne peut s'investir dans tout cela.

Vous parlez ensuite d'un plan pour le carbone. Nous répondrons aux normes d'émission. Nous avons présenté un plan. Nous ne croyons pas que les gens doivent dépenser une plus grande part de l'argent qu'ils ont payé en impôts pour satisfaire à nos normes d'émission. Nous pouvons faire les deux, Monsieur le président. Or, je sais qu'une attention particulière est portée en ce moment à certains domaines, Monsieur le président, mais nous pouvons réussir à faire les deux. Voici pourquoi nous combattons l'idée d'imposer davantage les gens. C'est parce que tout serait permis, comme des dépenses libérales en contrepartie d'une hausse par-ci et d'une hausse par-là. Voilà ce que font les députés libéraux une fois qu'ils sont au pouvoir : ils ne font que dépenser l'argent sans compter et augmenter les taxes et impôts. Monsieur le président, un plan existe, d'accord. Il comprend les faits.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

La période des questions est terminée.

Aucun rappel au Règlement? Oh, il y a un rappel au Règlement.

Rappel au Règlement

M. Savoie : Je ne voudrais pas décevoir le président.

Monsieur le président, le chef de l'opposition a utilisé un accessoire ou une pièce pendant la période des questions. En tant que membre de longue date de la

member of this Chamber, he knows the rules. I would ask you to rule on that, Mr. Speaker.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker, for giving me the opportunity to respond. I am not raising this point of order; the other side did. I was here during question period, and I did see the Leader of the Opposition refer to a document and use some of the information from that document. He was holding it in his hand. In keeping with good parliamentary procedure—and I agree that the Leader of the Opposition has been here a long time and is experienced—I would suggest that he table that document. Perhaps he could send a page over to pick it up, and we will table it. I should also say that he has two other documents there, *Acadie Nouvelle* and the *Daily Gleaner*, that have the same type of information in them. He would be willing to table them.

Mr. Speaker: All members know that using props in the House is not allowed.

A private member is not allowed to deposit a document in the House unless we get unanimous consent. Do we have unanimous consent to deposit this document?

Some Hon. Members: Agreed.

Some Hon. Members: No.

Mr. Speaker: We will not accept the document. I have a lot of respect for you, Leader of the Opposition, but in future, I would ask you not to use props.

(Interjections.)

Mr. Speaker: It is Friday, and after the day I had yesterday, I will take it with a good sense of humour.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, lors d'une visite récente, le lundi 13 mai, dans la région d'Edmundston, j'ai été ravi d'apprendre que le district scolaire francophone nord-ouest s'est distingué, il y a quelques mois, lors de sa participation au Salon sur les meilleures pratiques d'affaires, à Montréal. Ce district

Chambre, il connaît les règles. Je vous demande de vous prononcer à ce sujet, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président, de me donner l'occasion de répondre. Ce n'est pas moi qui soulève le rappel au Règlement, mais l'autre camp. J'étais présent pendant la période des questions et j'ai bien vu le chef de l'opposition se référer à un document et utiliser certaines informations contenues dans ce document. Il le tenait à la main. Conformément aux bonnes pratiques parlementaires, et je reconnais que le chef de l'opposition siège ici depuis longtemps et qu'il est expérimenté, je suggère qu'il dépose ce document. Il pourrait peut-être envoyer un page le chercher, et nous le déposerons. Je tiens également à signaler qu'il a là deux autres documents, *L'Acadie Nouvelle* et le *Daily Gleaner*, qui contiennent le même type d'information. Il serait disposé à les déposer.

Le président : Tous les parlementaires savent qu'il est interdit d'utiliser des accessoires à la Chambre.

Un député ne peut déposer un document à la Chambre sans le consentement unanime. Avons-nous le consentement unanime pour le dépôt du document en question?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : Nous n'accepterons pas le document. J'ai beaucoup de respect pour vous, Monsieur le chef de l'opposition, mais à l'avenir, je vous demanderais de ne pas utiliser d'accessoires.

(Exclamations.)

Le président : Nous sommes vendredi, et après la journée que j'ai passée hier, je vais prendre cela avec beaucoup d'humour.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, during a recent visit to the Edmundston region on Monday, May 13, I was delighted to learn that the Francophone nord-ouest school district distinguished itself a few months ago at the Salon sur les meilleures pratiques d'affaires in Montréal. The jury gave the school district the Coup de coeur : Génération future award.

scolaire a remporté le prix Coup de cœur : Génération future décerné par le jury.

Mr. Speaker, this is a clear example of our school district staff adopting best practices in continuous improvement and carrying out projects that enhance our education system. The school district distinguished itself by its efforts to increase its efficiency and to facilitate decision-making by using data and working together.

Tous les jours, les membres du personnel prennent part concrètement à l'amélioration du rendement des divers secteurs de leur district. Ensemble, ils contribuent à améliorer l'expérience éducative de nos enfants et de nos adolescents.

Monsieur le président, dans tous les districts scolaires, le personnel travaille et s'investit en vue de faire de nos écoles des lieux de travail positifs pour le personnel enseignant et scolaire et aussi en vue d'améliorer les apprentissages offerts aux élèves. Nous leur en sommes reconnaissants.

Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. À mon tour, j'aimerais féliciter le personnel du district scolaire francophone nord-ouest pour le prix Coup de cœur : Génération future qui lui a été décerné. Adopter de meilleures pratiques, analyser les données et travailler en collaboration, ce sont sûrement là des étapes concrètes visant à améliorer l'expérience éducative de nos enfants et de nos adolescents. Encore une fois, je veux le féliciter d'avoir entrepris ces actions.

J'aimerais aussi remercier tout le personnel de tous les districts scolaires pour leurs efforts dans la poursuite de l'amélioration de notre système d'éducation. Merci, Monsieur le président.

10:05

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Tout comme mes collègues, j'aimerais féliciter le district scolaire francophone nord-ouest pour son prix Coup de cœur : Génération future. Comme nous le savons, dans les districts scolaires, le personnel enseignant et

Monsieur le président, c'est là un exemple clair de la manière dont le personnel de notre district scolaire adopte les meilleures pratiques en matière d'amélioration continue et met en oeuvre des projets qui renforcent notre système d'éducation. Le district scolaire s'est distingué par ses efforts visant à accroître son efficacité et à faciliter la prise de décision grâce à l'utilisation de données et au travail en collaboration.

Every day, staff members make a concrete contribution to enhancing performance in various parts of their district. Together, they help improve educational experiences for our children and teenagers.

Mr. Speaker, staff members in all school districts are working and putting a lot of effort into making our schools positive workplaces for teachers and school staff and enhancing learning opportunities for students. We are grateful to them for this.

Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. I, too, would like to congratulate the staff of the Francophone nord-ouest school district on winning the Coup de coeur: Génération future award. Adopting better practices, analyzing data, and working collaboratively are surely concrete steps to enhance the educational experiences of our children and teenagers. Again, I want to congratulate them for doing that.

I would also like to thank all staff in all school districts for their efforts to enhance our education system. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I, too, would like to congratulate the Francophone nord-ouest school district on winning the Coup de coeur: Génération future award. As we know, in school

tous les gens qui jouent un rôle dans les écoles publiques au Nouveau-Brunswick travaillent très fort.

Je vois ici quelque chose que je trouve vraiment intéressant, soit le fait que :

Le district scolaire s'est distingué en raison de ses démarches en vue d'augmenter son efficacité et de faciliter ses prises de décision, notamment par l'utilisation des données et par le travail collaboratif.

Je recommande vivement au gouvernement de peut-être tirer des leçons du district scolaire francophone nord-ouest dans sa façon de prendre ses décisions en utilisant des données et de travailler collaborativement. Je pense que nous avons ici, dans la province, des gens qui savent comment bien travailler. J'inviterai le gouvernement du jour à peut-être tirer des leçons de ces pratiques exemplaires. Merci, Monsieur le président.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. It is always great when New Brunswick institutions, organizations, or departments get recognized, especially by a Montreal group. I guess that I just want to stand up and echo the sentiments from the other members and congratulate Francophone nord-ouest school district on distinguishing itself with that award. Thank you.

Hon. Mr. Stewart: Thank you, Mr. Speaker. Today, I rise on the traditional territories of the Wolastoqiyik. I ask all of you to join me in the celebration of Wolastoqey Treaty Day, which marks the 1726 signing of Mascarène's Treaty between the British and the Wolastoqi chiefs.

June 1 is an important day for all of us to recognize the historic partnership forged with the Wolastoqiyik long before Confederation. It is a day for all New Brunswickers to expand their cultural and historical knowledge of the province in which we live and to recognize the importance of the Peace and Friendship Treaties that our ancestors signed close to 300 years ago.

I would like to acknowledge the six Wolastoqi chiefs and communities in New Brunswick. To the chiefs, forgive me for my attempts at pronunciation: Chief Shelley Sabattis, Oromocto First Nation, Welamukotuk; Chief Allan "Chicky" Polchies Jr., St. Mary's First Nation, Sitansisk; Chief Gabriel Atwin,

districts, teachers and everyone else who plays a role in New Brunswick public schools work very hard.

I see something that I find really interesting here, which is that:

The school district distinguished itself through its steps to increase its effectiveness and facilitate its decision-making, particularly by using data and working collaboratively. [Translation.]

I strongly recommend that the government perhaps learn a lesson from the Francophone nord-ouest school district in decision-making using data and working collaboratively. I think we have people here in the province who know the right way to work. I urge this government to perhaps learn from these best practices. Thank you, Mr. Speaker.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. C'est toujours formidable lorsque des institutions, des organismes ou des ministères du Nouveau-Brunswick sont reconnus, surtout par un organisme montréalais. Je tiens simplement à me faire l'écho des sentiments exprimés par les autres parlementaires et à féliciter le district scolaire francophone nord-ouest de s'être distingué en remportant un tel prix. Merci.

L'hon. M. Stewart : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui sur les territoires traditionnels des Wolastoqiyik. Je vous invite tous à vous joindre à moi pour célébrer le Jour du traité wolastoqey, qui marque la signature, en 1726, du traité de Mascarène entre les Britanniques et les chefs wolastoqey.

Le 1^{er} juin est une journée importante pour nous tous, car elle nous permet de reconnaître le partenariat historique forgé avec les Wolastoqiyik bien avant la Confédération. C'est une journée où tous les gens du Nouveau-Brunswick peuvent approfondir leurs connaissances culturelles et historiques de la province dans laquelle nous vivons et reconnaître l'importance des traités de paix et d'amitié que nos ancêtres ont signés il y a près de 300 ans.

Je tiens à rendre hommage aux six chefs wolastoqey et à leurs collectivités du Nouveau-Brunswick. À vous, les chefs, veuillez pardonner mes tentatives de prononciation : la chef Shelley Sabattis, de la Première Nation d'Oromocto, Welamukotuk ; le chef Allan « Chicky » Polchies Jr., de la Première Nation de

Kingsclear First Nation, Bilijk; Chief Tim Paul, Woodstock First Nation, Wolastokuk; Chief Ross Perley, Tobique First Nation, Neqotkuk; and Chief Patricia Bernard, Madawaska Maliseet First Nation, Kapskuksisok.

Tomorrow, I will be celebrating Wolastoqey Treaty Day in Kapskuksisok. The First Nation will be hosting festivities from 11 a.m. to 2 p.m. at the Bernard Valcourt Bridge in Edmundston. If you are in the area, I encourage each and every one of you to stop by and be a part of this important day of peace and friendship.

Woliwon.

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. I join the minister in celebrating Wolastoqey Treaty Day. You know, we certainly have a lot to learn from our Indigenous New Brunswickers as well as from the Peace and Friendship Treaties that were signed, as the minister said, close to 300 years ago. I would also like to congratulate all the chiefs and encourage everyone to go out to the festivities tomorrow. Also, I would like to congratulate the minister on such great pronunciation. Good job.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the minister through you for bringing the House's attention to the fact that June 1 is Wolastoqey Treaty Day and that it is being recognized this year in the Madawaska First Nation. Mr. Speaker, the Peace and Friendship Treaty that he referred to was signed to end the Fourth Anglo-Wabanaki War.

10:10

I guess celebration is a bit of a strong word given the continuing and ongoing issues flowing from the Peace and Friendship Treaties that govern our legal relationship as peoples. We are all treaty peoples, Mr. Speaker, of course. As the minister rightly pointed out, our ancestors on both sides signed the treaty, so we all have responsibilities and obligations under them. But Mr. Speaker, there is no peace without justice, and there has been no justice for the Wolastoqi or, for that matter, the Passamaquoddy or Mi'kmaq people in this province. That is something that we need to continue to work toward, and I certainly commit myself to supporting the minister's efforts to achieve justice for

St. Mary's, Sitansisk ; le chef Gabriel Atwin, de la Première Nation de Kingsclear, Bilijk ; le chef Tim Paul, de la Première Nation de Woodstock, Wolastokuk ; le chef Ross Perley, de la Première Nation de Tobique, Neqotkuk ; et la chef Patricia Bernard, de la Première Nation malécite de Madawaska, Kapskuksisok.

Demain, je célébrerai le Jour du Traité wolastoqey à Kapskuksisok. La Première Nation organisera des festivités de 11 h à 14 h au pont Bernard-Valcourt à Edmundston. Si vous êtes dans la région, je vous encourage tous à venir nous rejoindre pour prendre part à cette importante journée de paix et d'amitié.

Woliwon.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je me joins au ministre pour célébrer le Jour du traité wolastoqey. Vous savez, nous avons certainement beaucoup à apprendre de nos Autochtones du Nouveau-Brunswick ainsi que des traités de paix et d'amitié qui ont été signés, comme l'a dit le ministre, il y a près de 300 ans. Je tiens également à féliciter tous les chefs et à encourager tout le monde à se rendre aux festivités demain. Je tiens aussi à féliciter le ministre pour son excellente prononciation. Bravo.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre par votre entremise d'avoir attiré l'attention de la Chambre sur le fait que le 1^{er} juin est le Jour du traité wolastoqey et qu'il est célébré cette année au sein de la Première Nation de Madawaska. Monsieur le président, le traité de paix et d'amitié auquel le ministre a fait référence a été signé pour mettre fin à la quatrième guerre anglo-wabanaki.

Je suppose que le mot « célébration » est un peu fort, compte tenu des problèmes persistants et actuels découlant des traités de paix et d'amitié qui régissent nos relations juridiques en tant que peuples. Nous sommes tous des peuples signataires de traités, Monsieur le président, évidemment. Comme le ministre l'a justement souligné, nos ancêtres des deux côtés ont signé le traité, de sorte que nous avons tous des responsabilités et des obligations en vertu de celui-ci. Or, Monsieur le président, il n'y a pas de paix sans justice et il n'y a pas eu de justice pour les Wolastoqi ni, d'ailleurs, pour les Passamaquoddy ou les Mi'kmaq de la province. C'est un objectif vers lequel nous devons continuer à tendre, et je m'engage sans réserve à soutenir les efforts du ministre pour rendre justice

the Indigenous peoples of this province, for the First Nations of this province, Mr. Speaker.

We have to remember that the Peace and Friendship Treaties did not cede or surrender land in any way. They reflected an end to hostilities and an agreement to live in peace and friendship without surrendering land, so that is one of the many important issues that have to be resolved with the Wolastoqey and the other First Nations in New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Conroy: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to also recognize the celebration of Wolastoqey Treaty Day. In our beautiful city, we have three reserves, as you know. Over the past few years, we have learned a lot about the different cultures and about the obstacles that the Natives have gone through in the past. It is important to recognize the importance of the treaties that our ancestors signed and what they went through hundreds of years ago.

I would like to commend the minister for recognizing this important day, for the work that he is doing, and for being able to be involved in it in one of our province's most beautiful cultures. Thank you.

Hon. Mr. Urquhart: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to recognize national Victims and Survivors of Crime Week. It was a pleasure to attend the opening ceremonies at the national symposium that was held in Fredericton this week. This year's theme is the Power of Collaboration. That is the approach taken here in New Brunswick.

In New Brunswick, in preparing victims for court, the Department of Public Safety offers them help with preparing victim impact statements, referrals for counselling, financial compensation for those who are eligible, and follow-up services after the court process has ended. Earlier this week, a new storybook resource was launched to help children before they testify in court. The Victim Services program under the Department of Public Safety will use the book, entitled *Felix Goes to Court*, to help explain to children what may happen when a child becomes the victim of a crime.

aux peuples autochtones de la province, aux Premières Nations de la province, Monsieur le président.

Nous devons nous rappeler que les traités de paix et d'amitié n'ont en aucun cas consisté à céder ou abandonner des terres. Ils reflétaient la fin des hostilités et un accord pour vivre en paix et en amitié sans céder de terres, de sorte que c'est l'une des nombreuses questions importantes qui doivent être résolues avec les Wolastoqey et les autres Premières Nations du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour saluer moi aussi la célébration du Jour du traité wolastoqey. Dans notre belle ville, nous avons trois réserves, comme vous le savez. Au cours des dernières années, nous avons beaucoup appris sur les différentes cultures et sur les obstacles que les Autochtones ont dû surmonter par le passé. Il est important de reconnaître l'importance des traités que nos ancêtres ont signés et ce qu'ils ont vécu il y a des centaines d'années.

J'aimerais féliciter le ministre pour avoir souligné une si importante journée, pour le travail qu'il accomplit et pour son engagement envers dans l'une des plus belles cultures de notre province. Merci.

L'hon. M. Urquhart : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de souligner la Semaine nationale des victimes et survivants d'actes criminels. Ce fut un plaisir d'assister à la cérémonie d'ouverture du symposium national qui s'est tenu à Fredericton cette semaine. Le thème de cette année est Le pouvoir de la collaboration. Telle est l'approche adoptée ici, au Nouveau-Brunswick.

Au Nouveau-Brunswick, afin de préparer les victimes à comparaître devant les tribunaux, le ministère de la Sécurité publique leur propose une aide à la rédaction de déclarations de la victime, des orientations vers des services de soutien psychologique, une indemnisation financière pour les personnes admissibles ainsi que des services de suivi une fois la procédure judiciaire terminée. Plus tôt cette semaine, un nouveau livre d'histoires a été lancé pour aider les enfants avant qu'ils ne témoignent devant le tribunal. Le Programme des services aux victimes du ministère de la Sécurité publique utilisera ce livre, intitulé *Felix va au tribunal*, pour expliquer aux enfants ce qui peut se passer lorsqu'un enfant est victime d'un crime.

We all recognize the need for continued work to support those who have experienced crime. On behalf of all New Brunswickers, I want to thank all those who work together to keep our province safe and who work to recognize the impacts of crime on our victims. Thank you.

Mr. Horsman: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the minister for making the statement to recognize those who stand by victims of crime. People do not realize what others go through when they become a victim of crime. For some, it lasts a lifetime. To those who help people through those tragic events, right up to the time they testify, thank you very much.

Merci beaucoup.

I cannot help, yet again, but hear this minister and government talk about keeping this province and its people safe when they are doing everything in their power to cut programs, which will do just the opposite. We are just hearing words. We are just hearing words, and their actions are doing the opposite. They are not keeping this province safe, and they are not keeping the people in this province safe. I wish the minister would stop cutting these programs. Thank you, Mr. Speaker.

10:15

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Through you, I want to thank the minister for drawing attention to the Victims and Survivors of Crime Week. Mr. Speaker, I particularly want to thank the people who work in Victim Services. They do a tremendous and vital job to assist victims of crime. My own mother volunteered with Victim Services in the years following her retirement after a long career in public health. From talking with her, I got an appreciation of what goes on in that kind of work. So I certainly want to extend my words of appreciation to all those who are involved in that important work.

Nous reconnaissons tous la nécessité de poursuivre nos efforts pour soutenir ceux qui ont été victimes d'un crime. Au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick, je tiens à remercier toutes les personnes qui travaillent ensemble pour assurer la sécurité de notre province et qui s'efforcent de reconnaître les répercussions de la criminalité sur nos victimes. Merci.

M. Horsman : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre d'avoir fait une telle déclaration pour rendre hommage à ceux qui soutiennent les victimes d'actes criminels. Les gens ne se rendent pas compte de ce que vivent les personnes qui sont victimes d'un acte criminel. Pour certaines d'entre elles, cela dure toute une vie. À ceux qui aident les gens à traverser de tels événements tragiques, et cela jusqu'au moment où ils témoignent, merci beaucoup.

Thank you very much.

Je ne peux m'empêcher de constater une fois de plus que le ministre et le gouvernement actuel parlent de la sécurité de la province et de sa population alors même qu'ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour supprimer de tels programmes, ce qui aura exactement l'effet inverse. Nous n'entendons que des paroles. Nous n'entendons que des paroles, et leurs actions vont à l'encontre de leurs discours. Ils n'assurent pas la sécurité de la province et ils n'assurent pas la sécurité des gens de la province. J'aimerais que le ministre cesse de supprimer de tels programmes. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Par votre entremise, je tiens à remercier le ministre d'avoir attiré l'attention sur la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels. Monsieur le président, je veux tout particulièrement remercier les personnes qui travaillent au sein des Services aux victimes. Elles accomplissent un travail formidable et essentiel pour venir en aide aux victimes de la criminalité. Ma propre mère a fait du bénévolat au sein des Services aux victimes dans les années qui ont suivi sa retraite, après une longue carrière dans la santé publique. En discutant avec elle, j'ai pu me faire une idée de ce qu'implique un tel type de travail. Je tiens donc assurément à exprimer toute ma gratitude à toutes les personnes qui participent à une si importante tâche.

I also acknowledge the good idea—I do not know who had it—and the work to get the new book for children published and released. It will help children who find themselves in these situations, Mr. Speaker. I am sure it will be helpful. It is a good initiative. I am sorry we could not also participate in the book launch, but we had duties in the House.

Thank you, Mr. Speaker, and I thank the minister.

Mr. DeSaulniers: I, too, want to thank the minister for bringing this statement forward. Just recently, in my riding, I believe, there was a home that had 12 bullet holes put into it, and I am sure that really had an effect on the people, a woman and her little children, who live in that home. I know that they are using this fund, and probably a lot of MLAs in this Chamber have constituents who use this fund. It is nice to have this recognized.

Also, I would like to take the time to thank the government again for enacting a bill that will allow for continued funding for victims and survivors of crime. Thank you.

Hon. M. Wilson: Mr. Speaker, Contact NB, the provincial industry association representing New Brunswick's contact centres, held its annual Awards of Excellence Gala last night here in Fredericton. These awards honour and celebrate the achievements and successes of the over 90 centres across the province. Members were recognized in a variety of categories ranging from community involvement and training excellence to health and well-being initiatives. Congratulations to Rogers Communications Canada on being named the 2019 Member Centre of the Year.

Mr. Speaker, New Brunswick has been a global leader for business solutions and contact centres for over 25 years. Today, the industry employs over 18 000 people and contributes approximately \$1.5 billion to the economy. The future growth of this sector and many others in the province depends largely on the ability to attract, train, and retain skilled professionals. We will continue working in partnership with Contact NB to ensure that these New Brunswick companies are part

Je tiens également à saluer la bonne idée, dont je ne connais pas l'auteur, de la publication et de la diffusion du nouveau livre pour enfants en question, et le travail accompli à cette fin. Ce livre aidera les enfants qui se trouvent dans de telles situations, Monsieur le président. Je suis sûr qu'il sera utile. C'est une bonne initiative. Je regrette que nous n'ayons pas pu participer au lancement du livre, mais nous avons des obligations à la Chambre.

Merci, Monsieur le président, et merci au ministre.

M. DeSaulniers : Je tiens moi aussi à remercier le ministre d'avoir présenté une telle déclaration. Tout récemment, dans ma circonscription, je crois, une maison a été criblée de 12 impacts de balles, et je suis sûr que cela a vraiment affecté les personnes qui y vivent, une femme et ses jeunes enfants. Je sais qu'ils ont recours au fonds en question, et probablement beaucoup de parlementaires ont des gens de leur circonscription qui y ont recours. C'est bien que cela soit reconnu.

Je voudrais également prendre le temps de remercier à nouveau le gouvernement d'avoir adopté un projet de loi qui permettra de maintenir le financement destiné aux victimes et aux survivants d'actes criminels. Merci.

L'hon. M. Wilson : Monsieur le président, Contact NB, l'association industrielle provinciale représentant les centres d'appels du Nouveau-Brunswick, a tenu hier soir son gala annuel des prix d'excellence ici à Fredericton. Ces prix saluent et célèbrent les réalisations et les succès de plus de 90 centres à travers la province. Des membres ont été récompensés dans diverses catégories, allant de l'engagement communautaire et de l'excellence en formation aux initiatives en matière de santé et de bien-être. Félicitations à Rogers Communications Canada pour avoir été nommé centre membre de l'année 2019.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est un chef de file mondial dans le secteur des solutions d'affaires et des centres d'appels depuis plus de 25 ans. Aujourd'hui, ce secteur emploie plus de 18 000 personnes et contribue à hauteur d'environ 1,5 milliard de dollars à l'économie. La croissance future de ce secteur et de nombreux autres dans la province dépend en grande partie de la capacité à attirer, former et retenir des professionnels qualifiés. Nous continuerons à travailler en partenariat avec Contact NB pour veiller à ce que de telles entreprises

of our efforts to develop our workforce and attract new skilled professionals.

Again, congratulations to this year's Award of Excellence winners and to Contact NB for the work they are doing on behalf of the industry. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Harvey: Thank you to the minister for the announcement, and congratulations to this year's award winners and to Contact NB for all of the great work you do on behalf of the industry.

This industry, as the minister mentioned, started over 25 years ago, brought in as an emerging economy by a former Liberal government led by Premier Frank McKenna. But the point here is that this is an example of the economic vision of a government that, 25 years ago, had the vision and the backbone to implement this strategy.

Moving forward to four years ago, our Liberal government had the vision to have an economic growth plan. As was mentioned the other day, cybersecurity is one of the pillars of that growth plan, Mr. Speaker. We had the economic vision and the backbone to make an emerging industry grow in this province. New Brunswickers are still waiting for this government to have an economic vision other than for the Premier to go meet with his friends, Premier Scott Moe and Premier Doug Ford, and come up with some strategy for New Brunswick.

The strategies are here, Mr. Speaker. The vision is here. We just lack a government that has a vision. Thank you, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. J'aimerais aussi féliciter les lauréats des prix d'excellence de cette année de Contact NB pour le travail qu'ils accomplissent dans l'industrie des centres d'appels. C'est quand même impressionnant de voir ces chiffres : Une industrie qui emploie plus de 18 000 personnes et qui rapporte environ 1,5 milliard de dollars à l'économie. J'aimerais aussi souligner que, si cette industrie s'est si bien développée au Nouveau-Brunswick, c'est largement grâce au bilinguisme.

du Nouveau-Brunswick participent à nos efforts visant à développer notre main-d'oeuvre et à attirer de nouveaux professionnels qualifiés.

Encore une fois, félicitations aux lauréats des prix d'excellence de cette année et à Contact NB pour le travail qu'ils accomplissent au nom de l'industrie. Merci, Monsieur le président.

M. Harvey : Merci au ministre pour une telle annonce, et félicitations aux lauréats de cette année ainsi qu'à Contact NB pour tout l'excellent travail que vous accomplissez au nom de l'industrie.

Comme l'a mentionné le ministre, le secteur en question a vu le jour il y a plus de 25 ans, introduit en tant qu'économie émergente par un ancien gouvernement libéral dirigé par le premier ministre Frank McKenna. Ce qu'il faut toutefois retenir ici, c'est qu'il s'agit d'un exemple de la vision économique d'un gouvernement qui, il y a 25 ans, a eu la clairvoyance et le courage de mettre en oeuvre une telle stratégie.

Il y a quatre ans, notre gouvernement libéral a eu la vision d'élaborer un plan de croissance économique. Comme cela a été mentionné l'autre jour, la cybersécurité est l'un des piliers de ce plan de croissance, Monsieur le président. Nous avons eu la vision économique et le courage nécessaires pour faire croître une industrie émergente dans la province. Les gens du Nouveau-Brunswick attendent toujours que le gouvernement actuel ait une vision économique autre que celle qui consiste pour le premier ministre à aller rencontrer ses amis, les premiers ministres Scott Moe et Doug Ford, et à élaborer une stratégie pour le Nouveau-Brunswick.

Les stratégies sont là, Monsieur le président. La vision est là. Il nous manque simplement un gouvernement qui ait une vision. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I would also like to congratulate this year's Contact NB Awards of Excellence winners for the work they have done in the call centre industry. These numbers are impressive: The industry employs over 18 000 people and contributes approximately \$1.5 million to the economy. I would also like to point out that this industry has developed so well in New Brunswick largely because of bilingualism.

10:20

Malgré tout, il existe de vrais défis. Absolument, c'est clair. Je pense que nous savons tous qu'il y a de grands défis en matière de bilinguisme dans nos écoles. Les jeunes sortent avec des possibilités de devenir bilingues. Il y a de grands défis, mais nous devons quand même réussir à certains endroits, et cela en est la preuve. Donc, encore une fois, félicitations aux lauréats, et bonne journée, Monsieur le président.

Mr. DeSaulniers: I, too, want to thank the minister for bringing this statement forward. I also want to congratulate the award recipients this year.

I would also like to add that it is nice to see that we do some things right in this province, and it is nice that there are glimmers of hope here and there. I would like to say that we need more of them. We have to continue down the road of strong fiscal management. We have to make an environment where businesses can grow, thrive, employ more people, and keep our people at home. Thank you.

Hon. Mr. Flemming: Mr. Speaker, I rise in the Legislature today to recognize Paramedic Services Week.

Mr. Speaker, every day, New Brunswick's paramedics provide frontline care services for individuals and families that find themselves in trying and difficult situations. This week celebrates the exceptional work done by our province's paramedics and by the team of people who make up the services provided by Ambulance New Brunswick, including dispatchers, coordinators, 911 call recipients who work during emergencies, and flight nurses. Many of the backup people should be appreciated as well, Mr. Speaker. They live in an environment where timing is critical and important, and they conduct themselves extremely well.

These are demanding jobs in high-intensity environments, and I would like to commend our paramedics, dispatchers, and flight nurses, as well as the Paramedic Association of New Brunswick and Ambulance New Brunswick, on all the work they do every day in our province. To our paramedics, flight nurses, and dispatchers, a sincere thank-you for your

Despite everything, there are real challenges. That is absolutely clear. I think we all know that there are big challenges with respect to bilingualism in our schools. Young people graduate with the potential to become bilingual. There are big challenges, but we must still be succeeding in some areas, and that is the proof. So, again, congratulations to the winners, and have a good day, Mr. Speaker.

M. DeSaulniers : Je tiens moi aussi à remercier le ministre d'avoir présenté une telle déclaration. Je veux également féliciter les lauréats de cette année.

J'aimerais également ajouter qu'il est agréable de voir que nous faisons certaines choses correctement dans la province et qu'il est réconfortant de voir poindre des lueurs d'espoir ici et là. J'aimerais dire qu'il nous en faudrait davantage. Nous devons poursuivre sur la voie d'une gestion budgétaire solide. Nous devons créer un environnement où les entreprises peuvent se développer, prospérer, employer davantage de personnes et permettre à nos concitoyens de rester chez eux. Merci.

L'hon. M. Flemming : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui à l'Assemblée législative pour souligner la Semaine des services paramédicaux.

Monsieur le président, chaque jour, les travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick fournissent des soins de première ligne aux personnes et aux familles qui se trouvent dans des situations éprouvantes et difficiles. Cette semaine célèbre le travail exceptionnel accompli par les travailleurs paramédicaux de notre province et par l'équipe qui dispense les services fournis par Ambulance Nouveau-Brunswick, y compris les répartiteurs, les coordonnateurs, les réceptionnistes du 911 qui travaillent pendant les urgences et le personnel infirmier de bord. Il convient également de rendre hommage à bon nombre des personnes qui assurent le soutien, Monsieur le président. Elles évoluent dans un environnement où le timing est crucial et essentiel, et elles s'acquittent de leur tâche avec brio.

Ce sont des emplois exigeants dans des environnements à haute intensité, et j'aimerais féliciter nos travailleurs paramédicaux, nos répartiteurs et notre personnel infirmier de vol, ainsi que l'Association des Paramédics du Nouveau-Brunswick et Ambulance Nouveau-Brunswick, pour tout le travail qu'ils accomplissent chaque jour dans notre province. À nos

professionalism and your service to your fellow New Brunswickers. Thank you, Mr. Speaker.

M. D'Amours : Merci, Monsieur le président. Je me lève aussi à la Chambre afin de souligner le travail extraordinaire accompli par nos ambulanciers paramédicaux au Nouveau-Brunswick.

It is really important for us to celebrate Paramedic Services Week, which started, as you will remember, a few days ago, on May 26, and ends tomorrow. We do understand that all the paramedics in this province are doing tremendous work.

Nous devons célébrer le travail exceptionnel que font pour nous les travailleurs paramédicaux. Nous devons aussi nous assurer de les reconnaître pleinement. Je pense que, à cet égard, si nous voulons nous assurer de pouvoir continuer à faire du recrutement actif et à faire du maintien, afin de nous assurer de compter des gens qui travaillent dans un environnement de travail sécuritaire, il faut mettre des mesures en place.

I think it is time for this government to make sure that we fully recognize paramedics in New Brunswick. You will remember that it was not that long ago—only back in November—that this government voted against a wage increase for paramedics in this province. We need to recognize that. The government needs to recognize that.

Le gouvernement doit s'assurer de faire les choses différemment pour que nous puissions avoir davantage de travailleurs paramédicaux dans cette province. Cette semaine est extraordinaire. Nous soulignons la fête de ces gens-là, mais il faut aussi les reconnaître. Merci.

Le président : Votre temps est écoulé, Monsieur le député.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to recognize Paramedic Services Week. Paramedics are critical members of our health care system, and they deserve our respect and thanks this week and every week.

travailleurs paramédicaux, infirmières de vol et répartiteurs, un sincère merci pour votre professionnalisme et votre dévouement envers vos concitoyens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Mr. D'Amours: Thank you, Mr. Speaker. I also rise in the House to acknowledge the extraordinary job done by our New Brunswick paramedics.

Il est vraiment important pour nous de célébrer la Semaine des services paramédicaux, qui a commencé, comme vous vous le savez, il y a quelques jours, le 26 mai, et qui se termine demain. Nous sommes bien conscients que tous les travailleurs paramédicaux de la province accomplissent un travail formidable.

We have to celebrate the exceptional work that our paramedics do for us. We must also make sure we fully recognize them. I think that, in this regard, if we want to ensure that we continue to actively recruit and retain people and that our people work in a safe work environment, steps must be taken.

Je pense qu'il est temps que le gouvernement actuel veille à ce que nous reconnaissons pleinement les mérites des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick. Vous vous souviendrez qu'il n'y a pas si longtemps, en novembre dernier seulement, le gouvernement actuel a voté contre une augmentation salariale pour les travailleurs paramédicaux de la province. Nous devons reconnaître cela. Le gouvernement doit reconnaître cela.

The government must do things differently so that we have more paramedics in this province. This week is extraordinary. We are celebrating their day, but they must also be recognized. Thank you.

Mr. Speaker: Your time is up, member.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour saluer la Semaine des services paramédicaux. Les travailleurs paramédicaux sont des acteurs essentiels de notre système de soins de santé et ils méritent notre

Everyone is aware that there is a shortage of paramedics and that there are challenges within that system. We need to help ensure that paramedics are classified properly, that they are paid fairly, and that we look at their working conditions. These are high stress jobs, and we need to look at working conditions and recruitment. And we need to make sure that we do not let language be a scapegoat as we look at these issues.

10:25

Comme je l'ai dit, ce sont des emplois très stressants, et je remercie sincèrement tous les travailleurs paramédicaux, le personnel infirmier de vol et les répartiteurs. Ces gens-là travaillent fort chaque jour pour sauver des vies et prendre soin des gens du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I would like to thank the minister for recognizing Paramedic Services Week here today. I think that, when you talk to the average Joe out on the street, the vast majority of people will say what incredible work the paramedics do and how valuable they are to society and emergency care.

However, let's be honest. Paramedics are not happy. They are demoralized. They are overworked. They are understaffed. They are treated unfairly, especially if they are unilingual. There are all kinds of issues, and it blows my mind that there are still folks in this Chamber who think that language does not play a part in the paramedics' morale and in the response times of ambulances.

Mr. Speaker, until we make some significant changes to how paramedics are treated, until we get them reclassified, until we look at Medavie . . . Look, if possible, pull it right out of Medavie. Get it back into the communities. Do what needs to be done because Medavie is failing the paramedics and, as a result, Medavie is failing to provide good, adequate service to the people of this province. Mr. Speaker, I will continue to fight for the paramedics, and I will continue to fight for a balanced, reasonable, common-sense approach to how it services the . . .

respect et nos remerciements, cette semaine comme toutes les autres.

Tout le monde sait qu'il y a une pénurie de travailleurs paramédicaux et que le système connaît des difficultés. Nous devons veiller à ce que les travailleurs paramédicaux soient classés correctement, qu'ils soient rémunérés équitablement et que nous nous penchions sur leurs conditions de travail. Ils occupent des emplois très stressants, et nous devons examiner les conditions de travail et le recrutement. Nous devons également nous assurer de ne pas faire de la langue un bouc émissaire lorsque nous abordons de telles questions.

As I said, these jobs are very stressful, and I sincerely thank all paramedics, flight nurses, and dispatchers. They work very hard every day to save lives and take care of New Brunswickers. Thank you very much.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'aimerais remercier le ministre d'avoir souligné aujourd'hui la Semaine des services paramédicaux. Je pense que, si l'on interroge les gens dans la rue, la grande majorité d'entre eux diront que les travailleurs paramédicaux font un travail incroyable et qu'ils sont très précieux pour la société et les soins d'urgence.

Cependant, soyons honnêtes. Les travailleurs paramédicaux ne sont pas heureux. Ils sont démoralisés. Ils sont surchargés de travail. Ils sont en sous-effectif. Ils sont traités injustement, surtout s'ils sont unilingues. Il y a toutes sortes de problèmes, et je suis stupéfait qu'il y ait encore des gens à la Chambre qui pensent que la langue ne joue aucun rôle dans le moral des travailleurs paramédicaux et dans les délais d'intervention des ambulances.

Monsieur le président, tant que nous n'aurons pas apporté des changements significatifs à la façon dont les travailleurs paramédicaux sont traités, tant que nous ne les aurons pas reclassés, tant que nous ne nous serons pas penchés sur Medavie... Écoutez, si possible, retirez tout le service de Medavie. Ramenez-le dans les collectivités. Faites ce qui doit être fait, car Medavie manque à ses obligations envers les travailleurs paramédicaux et, par conséquent, Medavie ne parvient pas à fournir un service de qualité et adéquat à la population de la province. Monsieur le président, je continuerai à me battre pour les

travailleurs paramédicaux et je continuerai à me battre pour une approche équilibrée, raisonnable et sensée quant à la manière dont le service est fourni aux...

Mr. Speaker: Time expired, member.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

Pétition 12

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président. La pétition se lit comme suit :

Nous, les résidents de la subdivision Poirier, vous présentons une pétition pour une demande de zonage. On veut éviter que notre subdivision soit utilisée pour des fins commerciales. On veut aussi avoir une réglementation pour que l'emplacement des terrains ne soit pas utilisé pour entreposer.

J'ai aussi apposé mon nom à la pétition.

Avis de motion

M. G. Arseneault donne avis de motion 59 portant que, le jeudi 6 juin 2019, appuyé par **M. Bourque**, il proposera ce qui suit :

attendu que Diabète Canada estime que, en 2018, 9,3 % des Canadiens vivaient avec le diabète ;

attendu que le Nouveau-Brunswick occupe le premier rang au pays, car on estime que son taux de diabète est le plus élevé au Canada, puisqu'il compte 12,1 % de personnes atteintes de diabète ;

attendu que, selon les estimations, un Néo-Brunswickois sur trois vit actuellement avec le diabète ou le prédiabète et que ce nombre devrait augmenter au cours des prochaines années du fait de l'inaction ;

WHEREAS diabetes and the medial complications resulting from poorly managed diabetes are significant cost drivers in our healthcare system;

WHEREAS management of diabetes can represent a significant personal cost burden for many New Brunswickers;

WHEREAS government should not just focus on disease prevention and treatment, but should also use

Petition 12

Mr. D. Landry: Thank you, Mr. Speaker. The petition reads as follows:

We, residents of the Poirier subdivision, are presenting you with a petition for a zoning application. The goal is to prevent our subdivision from being used for commercial purposes. It is also to get a regulation so that the land is not used for warehousing. [Translation.]

I have also signed the petition.

Notices of Motion

Mr. G. Arseneault gave notice of Motion 59 for Thursday, June 6, 2019, to be seconded by **Mr. Bourque**, as follows:

WHEREAS Diabetes Canada estimates that, as of 2018, 9.3% of Canadians were living with diabetes;

WHEREAS New Brunswick is leading the country and is estimated to have the highest rate of diabetes in Canada, with 12.1% of people living with diabetes;

WHEREAS, according to estimates, one in three New Brunswickers is either living with diabetes or has prediabetes right now and this number is expected to grow over the next few years if no action is taken;

attendu que le diabète et les complications médicales résultant d'une mauvaise gestion du diabète sont des inducteurs de coûts importants dans notre système de soins de santé ;

attendu que la gestion du diabète peut représenter un lourd fardeau financier pour beaucoup de personnes du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le gouvernement devrait non seulement mettre l'accent sur la prévention et le traitement de la maladie, mais aussi déployer tous les efforts possibles

its best efforts to support persons with diabetes in managing their disease;

BE IT RESOLVED that the House urge the government to immediately renew the lapsed provincial Comprehensive Diabetes Strategy and to provide additional financial support for people living with diabetes to assist with the costs associated with diabetes medications, monitoring devices, blood glucose testing supplies, and insulin delivery devices that are not currently covered by the province.

10:30

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Mr. Savoie: Mr. Speaker, it is the intention of the government to resolve itself into Committee of the Whole, where we will consider Bill 28 and then Bill 26. Thank you, Mr. Speaker.

Committee of the Whole

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of the Whole.

Mr. C. Chiasson took the chair at the committee table.)

Mr. Chairman: Good morning, members. Before we begin, I would just like to remind everybody that taking pictures in this Chamber is not permitted.

Bill 28

Mr. Chairman, after Bill 28, *An Act to Amend the Family Services Act*, had been presented: Madam Minister, you may bring in your staff now.

Welcome, staff. Madam Minister, would you care to make any opening comments and introduce your staff?

Hon. Mrs. Shephard: Thank you, Mr. Chairman. I am proud to be here today to speak to the bill entitled *An Act to Amend the Family Services Act*.

pour aider les personnes diabétiques à gérer leur maladie ;

qu'il soit résolu que la Chambre exhorte le gouvernement à renouveler immédiatement la stratégie globale sur le diabète de la province, laquelle avait pris fin, et à fournir un soutien financier supplémentaire aux personnes atteintes de diabète afin de les aider à payer les coûts liés aux médicaments pour le diabète, aux appareils de contrôle, aux fournitures pour les tests de glycémie et aux dispositifs injecteurs d'insuline qui ne sont pas assurés par la province à l'heure actuelle.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

M. Savoie : Monsieur le président, le gouvernement a l'intention de se constituer en Comité plénier, où nous étudierons le projet de loi 28, puis le projet de loi 26. Merci, Monsieur le président.

Comité plénier

(**Le président** quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité plénier.

M. C. Chiasson prend le fauteuil au bureau du comité.)

Le président : Bonjour, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Avant de commencer, j'aimerais simplement rappeler à tout le monde qu'il est interdit de prendre des photos à la Chambre.

Projet de loi 28

Le président, à l'appel du projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille* : Madame la Ministre, vous pouvez faire entrer votre personnel maintenant.

Bienvenue au personnel. Madame la ministre, souhaitez-vous faire quelques observations préliminaires et présenter votre personnel?

L'hon. M^{me} Shephard : Merci, Monsieur le président. Je suis fière d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*.

I would like to introduce the staff members who are joining me today. Bill Innes, to my left, is the Director of Child Welfare & Disability Support Services. To my right is Leanne Murray, Director of Policy, Legislation and Intergovernmental Relations. Right behind me is Tara White, Acting Director of Long Term Care.

I am proud of the hard work being accomplished by departmental staff. They are committed to providing the best services possible for New Brunswickers, and I want to take this opportunity to thank them for their dedication and commitment.

The Department of Social Development is responsible for ensuring that the most vulnerable New Brunswickers are being cared for and protected. We make every effort to offer New Brunswickers programs and services that will meet their specific needs. The safety, security, and well-being of New Brunswick children are top priorities for me, for my department, and for our government.

10:35

This bill will enable us to provide a more appropriate legislative framework to support several new and improved services and resources for children and their families, and it will allow for the introduction of a comprehensive new children's services and resources regulation.

I look forward to answering questions from the members opposite about the important work that is consistently carried out by the talented and enthusiastic staff of the department. Thank you, Mr. Chairman.

Merci.

Mr. Chairman: Thank you, Madam Minister.

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Chairman. It is a pleasure for me to rise today to ask the minister questions regarding this bill. I also want to thank the staff for being here. Thank God we have staff that help give us the precious advice and clarifications that help the minister.

J'aimerais présenter les membres du personnel qui m'accompagnent aujourd'hui. À ma gauche se trouve Bill Innes, directeur des services de bien-être de l'enfance et de soutien aux personnes handicapées. À ma droite se trouve Leanne Murray, directrice des politiques, de la législation et des relations intergouvernementales. Juste derrière moi se trouve Tara White, directrice par intérim des soins de longue durée.

Je suis fière du travail acharné accompli par les membres du personnel du ministère. Ils ont à coeur de fournir les meilleurs services possibles aux gens du Nouveau-Brunswick, et je tiens à profiter de l'occasion pour les remercier de leur dévouement et de leur engagement.

Le ministère du Développement social a pour mission de veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick les plus vulnérables soient pris en charge et protégés. Nous mettons tout en oeuvre pour offrir aux gens du Nouveau-Brunswick des programmes et des services qui répondent à leurs besoins spécifiques. La protection, la sécurité et le bien-être des enfants du Nouveau-Brunswick sont des priorités absolues pour moi, pour mon ministère et pour notre gouvernement.

Le présent projet de loi nous permettra de mettre en place un cadre législatif plus approprié pour soutenir plusieurs services et ressources nouveaux et améliorés destinés aux enfants et à leurs familles, et il permettra l'adoption d'un nouveau règlement complet sur les services et les ressources destinés aux enfants.

Je me réjouis de répondre aux questions des députés d'en face concernant l'important travail accompli sans relâche par le personnel talentueux et enthousiaste du ministère. Merci, Monsieur le président.

Thank you.

Le président : Merci, Madame la Ministre.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour poser des questions à la ministre au sujet du projet de loi. Je tiens également à remercier le personnel d'être présent. Dieu merci, nous avons un personnel qui nous

I do have a few questions. As the minister well knows, this is not my file in terms of being the critic. I have quickly seen the bill, but I would appreciate it if the minister, in her own words, could give me a general overview of what this bill entails. Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Chairman, please forgive me if it is not exactly in my own words because I do not want to leave anything out. I do have an executive summary that will easily explain what this bill is proposing to do.

This bill's proposed amendments create the necessary authorities and provisions in the *Family Services Act* to allow the introduction of a comprehensive new children's services and resources regulation under the *Family Services Act*. These amendments will provide a more appropriate legislative framework to support several new services and resources as well as improvements to existing services and resources for children and their families, including kinship care as an alternative to foster care, transfer of guardianship as an alternative to adoption, and treatment centres as a new resource available to children. These amendments also clarify that the total time a child under age 12 can be under the care of the minister cannot exceed 24 cumulative months over a five-year period. Currently, time in care of the minister cannot exceed 24 consecutive months. I think everyone can understand what that rationale is and why the change is really needed. The amendments include additional provisions related to the screening process for those working and having frequent contact with children receiving services or resources under the *Family Services Act*.

This bill represents the first legislative changes to impact the child welfare system in New Brunswick since the release of two high-profile reports. More comprehensive legislative changes are in development and will take more time, but this is our first step. Thank you, Mr. Chairman.

apporte de précieux conseils et éclaircissements qui aident la ministre.

J'ai quelques questions à poser. Comme la ministre le sait bien, le dossier en question ne relève pas de mes compétences en tant que porte-parole. J'ai rapidement parcouru le projet de loi, mais j'apprécierais que la ministre, dans ses propres mots, me donne un aperçu général de ce que le projet de loi implique. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, veuillez m'excuser si je ne m'exprime pas exactement avec mes propres mots, car je ne veux rien omettre. Je dispose d'un résumé qui explique clairement ce que le projet de loi propose de faire.

Les modifications proposées par le projet de loi créent les pouvoirs et les dispositions nécessaires dans la *Loi sur les services à la famille* afin de permettre l'adoption d'un nouveau règlement complet sur les services et les ressources destinés aux enfants en vertu de cette loi. Ces modifications fourniront un cadre législatif plus approprié pour soutenir plusieurs nouveaux services et ressources ainsi que des améliorations aux services et ressources existants destinés aux enfants et à leurs familles, notamment la prise en charge par un parent-substitut comme alternative au placement en famille d'accueil, le transfert de la tutelle comme alternative à l'adoption, et les centres de traitement comme nouvelle ressource à la disposition des enfants. Ces modifications précisent également que la durée totale pendant laquelle un enfant de moins de 12 ans peut être pris en charge par le ministre ne peut dépasser 24 mois cumulés sur une période de cinq ans. Actuellement, la durée de prise en charge par le ministre ne peut dépasser 24 mois consécutifs. Je pense que tout le monde peut comprendre la raison d'être d'une telle mesure et pourquoi un tel changement est vraiment nécessaire. Les modifications comprennent des dispositions additionnelles relatives au processus de sélection des personnes travaillant et ayant des contacts fréquents avec les enfants bénéficiant de services ou de ressources en vertu de la *Loi sur les services à la famille*.

Le projet de loi représente les premières modifications législatives ayant une incidence sur le système de protection de l'enfance au Nouveau-Brunswick depuis la publication de deux rapports très médiatisés. Des modifications législatives plus complètes sont en cours d'élaboration et prendront plus de temps, mais il

Mr. Bourque: Through the chair to the minister, I want to thank the minister for that answer. I got stuck . . . I have a series of questions, and this is where my lack of knowledge plays out with regard to this file. When the minister said something about a change regarding 24 months within a five-year period as opposed to 24 consecutive months, she said that we all know why that needs to change. I actually do not know, so I would appreciate the rationale of why it was like that before, why it is not working, and why we would now be changing that. I would just like to know that rationale. Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: It is my pleasure to explain, Mr. Chairman. The 24 consecutive months means that for a child to have permanency planning initiated, the child would need to be in the care of the minister for 24 consecutive months. This means that if a child was in care for, let's say, 14 months, then went back to the parental home, and a few months later the child came back into care, or even a shorter time later, the period of 24 consecutive months would begin all over again when the child came back into care. It is one of the reasons that children in care are not going into an adoption process until they are 12, 13, 16, or 17 years old.

10:40

What this does is gives a fair window of time for plans to be put in place for success, hoping that a child can remain with the parental family. It gives a fair time frame where social workers and the department can then decide that a permanency plan needs to happen sooner rather than later. It is 24 accumulated months in a five-year period. Thank you.

Mr. Bourque: I really want to thank the minister for that answer. That certainly clarifies it, and it makes sense. It totally makes sense. Well, I hope it makes sense the way I understand it. Let me just confirm that I do understand. That would mean, in essence, that for children who are in such situations, social workers or intervenors within the department could act quicker on adoption programs and things like that. I just want to make sure that that would be the consequence of what

s'agit là de notre première étape. Merci, Monsieur le président.

M. Bourque : Par l'entremise du président, je tiens à remercier la ministre pour sa réponse. Je me suis retrouvé bloqué... J'ai une série de questions, et c'est là que mon manque de connaissances sur le dossier se fait sentir. Lorsque la ministre a évoqué un changement concernant les 24 mois sur une période de cinq ans par opposition à 24 mois consécutifs, elle a dit que nous savions tous pourquoi cela devait changer. En réalité, je ne le sais pas et j'aimerais donc connaître les raisons pour lesquelles c'était ainsi auparavant, pourquoi cela ne fonctionne pas et pourquoi nous allons maintenant changer cela. Je voudrais simplement connaître la raison. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Je vais me faire un plaisir de vous expliquer, Monsieur le président. Les 24 mois consécutifs signifient que pour qu'un plan de tutelle permanente soit mis en place pour un enfant, celui-ci doit être pris en charge par le ministre pendant 24 mois consécutifs. Cela signifie que si un enfant a été pris en charge pendant, disons, 14 mois, puis est retourné chez ses parents et que quelques mois plus tard, l'enfant est repris en charge, ou même moins longtemps après, la période de 24 mois consécutifs recommence à zéro lorsque l'enfant est repris en charge. C'est l'une des raisons pour lesquelles les enfants pris en charge ne sont pas orientés vers une procédure d'adoption avant l'âge de 12, 13, 16 ou 17 ans.

La modification permet de disposer d'un délai raisonnable pour mettre en place des plans visant à la réussite, dans l'espoir que l'enfant puisse rester avec sa famille d'origine. Elle établit un délai raisonnable pendant lequel les travailleurs sociaux et le ministère peuvent alors décider qu'un plan de prise en charge permanente doit être mis en place le plus tôt possible. Il s'agit de 24 mois cumulés sur une période de cinq ans. Merci.

M. Bourque : Je tiens vraiment à remercier le ministre pour sa réponse. Cela clarifie assurément les choses, et c'est logique. C'est tout à fait logique. Enfin, j'espère que c'est logique au sens où je l'ai compris. Permettez-moi juste de confirmer que je comprends bien. Cela signifierait, en substance, que pour les enfants qui se trouvent dans de telles situations, les travailleurs sociaux ou les intervenants du ministère pourraient agir plus rapidement sur les programmes d'adoption et ce genre de choses. Je veux juste m'assurer que telle

the minister has just explained. I think it is, but I just want to make sure. Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: It is on a case-by-case basis. When parameters like this are met, social workers can then begin the process of permanency for children. I think that that is exactly what you have interpreted.

Mr. Bourque: Thank you again, minister. So adoption would be some sort of permanency plan, as you mentioned. Would there be other types of permanency plans? I think of adoption, but I would appreciate being enlightened by the minister if there are other options. Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: The answer to that question is that there is more than one option. Adoption is one. Another is transfer of guardianship, perhaps to grandparents, aunts, uncles, or that kind of thing. It could also include kinship arrangements. There are a few different options that can be provided.

Mr. Bourque: I appreciate the answer, minister. It is very good. It is enlightening.

The minister mentioned the term “kinship”. I would appreciate it if the minister gave a bit more of a definition of what kinship means specifically. I think that these are important terms, especially with a bill. The point I am trying to make here is just to get clarification. It is in the best interest of the population, I think, if the minister can explain it right. If a layman like me can understand it, I am hoping that that will mean other people can as well. What does “kinship” mean with regard to this bill specifically? Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: Kin and kinship are actually defined in the bill. I will read to you what it states:

“kin” means extended family members, relatives or other significant persons who have an attachment to a child or are known to a child, but does not include a

serait bien la conséquence de ce que la ministre vient d’expliquer. Je pense que c’est le cas, mais je veux juste m’en assurer. Merci.

L’hon. M^{me} Shephard : Cela se fait au cas par cas. Lorsque des critères du genre sont remplis, les travailleurs sociaux peuvent alors entamer le processus visant à assurer une situation stable aux enfants. Je pense que c’est exactement ce que vous avez compris.

M. Bourque : Merci encore, Madame la ministre. L’adoption serait donc une sorte de plan de prise en charge permanente, comme vous l’avez mentionné. Y aurait-il d’autres types de plans de prise en charge permanente? Je pense à l’adoption, mais j’apprécierais que la ministre m’éclaire en me disant s’il existe d’autres options. Merci.

L’hon. M^{me} Shephard : La réponse à la question est qu’il existe plus d’une option. L’adoption en est une. Une autre est le transfert de la tutelle, possiblement aux grands-parents, aux tantes, aux oncles ou à d’autres personnes semblables. Cela pourrait également inclure des arrangements avec la parenté. Il existe plusieurs options différentes qui peuvent être proposées.

M. Bourque : Je vous sais gré pour votre réponse, Madame la ministre. Elle est très bonne. Elle est éclairante.

La ministre a mentionné le terme « parenté ». J’apprécierais que la ministre donne une définition un peu plus précise de ce que signifie exactement la parenté. Je pense que ce sont là des termes importants, surtout dans le cadre d’un projet de loi. Mon objectif ici est simplement d’obtenir clarification. Je pense qu’il est dans le meilleur intérêt de la population que la ministre puisse expliquer correctement le terme en question. Si un profane comme moi peut comprendre l’explication, j’ose espérer par conséquent que d’autres personnes le pourront aussi. Que signifie « parenté » dans le cadre du présent projet de loi en particulier? Merci.

L’hon. M^{me} Shephard : Les termes « parent » et « lien de parenté » sont en fait définis dans le projet de loi. Je vais vous lire ce que celui-ci stipule :

« parenté » s’entend des membres de la famille élargie, des personnes apparentées ou des proches qui

parent, and “kinship” has the corresponding meaning;

“kinship caregiver” means an adult who is kin to a child and who cares for a child as part of his or her family;

Essentially, what we are doing is defining that there are significant individuals in a child's life who can step up and take a child in care.

10:45

Mr. Bourque: Again, thanks to the minister, through the chair, for that answer. That is great information. That is clear. It is complete. I guess my next question would be this: Is there a change regarding this definition from what it was before? Was that definition there before and it is basically the same, or are there some modifications to what kinship meant previously in this bill? Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Chairman, the kinship concept has existed in practice but has never been in the *Family Services Act* until now, and that is why, for me, this has been so important—so that it has legal authority and recognition. The new definition additions are actually in section 1. There are other sections that will, of course, refer to kinship and kin, but the definitions are in section 1.

Mr. Bourque: Thank you, again, for those answers. Good enough. We will probably have a chance to get back to that for more clarification. I see that there is talk about Alternate Family Living Arrangement services within this bill. Again, for my benefit and that of others who would be interested, could the minister please explain what is meant by the expression “Alternate Family Living Arrangement services”? Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Chairman, to answer that question, we kind of get into another realm of the amendments that we are proposing. An Alternate Family Living Arrangement is generally used for adults. It can apply to any one of these areas: an in-home option for the provision of care and supervision services, where the person would be a client of the Disability Support Program; a voluntary living

entretiennent des liens avec l'enfant ou que l'enfant connaît, à l'exclusion d'un parent;

« parent-substitut » s'entend d'un adulte qui se charge d'un enfant avec lequel il entretient des liens de parenté et qui l'intègre dans sa propre famille;

En substance, ce que nous faisons, c'est définir qu'il existe des personnes importantes dans la vie d'un enfant qui peuvent intervenir et prendre l'enfant en charge.

M. Bourque : Encore une fois, je remercie la ministre pour sa réponse par l'entremise du président. C'est une excellente information. C'est clair. C'est complet. Je crois que ma prochaine question serait la suivante : Y a-t-il un changement à une telle définition par rapport à ce qu'elle était auparavant? Cette définition existait-elle déjà et est-elle fondamentalement la même, ou y a-t-il des modifications par rapport à ce que signifiait auparavant le terme « parenté » dans le projet de loi? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, le concept de parenté existait dans la pratique mais n'avait jamais été inscrit dans la *Loi sur les services à la famille* jusqu'à présent, et c'est pourquoi, pour moi, cela a été si important, afin qu'il y ait une autorité et une reconnaissance juridiques. Les nouveaux ajouts de définitions se trouvent en fait à l'article 1. Il y a d'autres articles qui feront bien sûr référence à la parenté et aux proches, mais les définitions se trouvent à l'article 1.

M. Bourque : Merci encore pour vos réponses. Elles sont satisfaisantes. Nous aurons probablement l'occasion d'y revenir pour obtenir plus de précisions. Je constate que le projet de loi fait référence aux services d'hébergement en famille alternative. Encore une fois, pour moi et pour d'autres personnes qui pourraient être intéressées, la ministre pourrait-elle expliquer ce que l'on entend par « services d'hébergement en famille alternative »? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, pour répondre à une telle question, nous entrons en quelque sorte dans un autre domaine des modifications que nous proposons. Un hébergement en famille alternative s'applique généralement aux adultes. Il peut prendre l'une des formes suivantes : une option à domicile pour la prestation de services de soins et de supervision, dans le cadre de laquelle la personne

arrangement initiated by our client or a client's representative who has power of attorney; or an arrangement which has the client participating as much as possible in regular family activities, such as sharing meals, household chores, and leisure activities that are appropriate to the client's ability as well as accessing community activities such as social and religious gatherings and recreational activities. An able individual or family unit unrelated to the client assumes the role and responsibility of care and supervision of the client, limited to no more than two clients per alternative family arrangement and based on a mutually supported agreement of expectations.

10:50

Mr. Bourque: Again, through the chair to the minister, this is highly relevant information. Thank you so much. It does clarify a bit the role that the department plays, its importance, and the good work that is being done by the department.

I guess my next question is, again, for clarification. I noticed that there was an added definition for "associated person". I was hoping to ask the minister why it was felt necessary to add the definition of "associated person". Again, it is just for clarification. Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: The section that you are referring to is "associated person". I am going to read the definition as per the bill, and then I am going to kind of give you a couple of anecdotes that might explain the situation.

"associated person" means an adult, excluding an operator, a staff member, a care provider, a foster parent, a kinship caregiver and a person receiving services in a community placement resource or receiving Alternative Family Living Arrangement services, who

(a) resides in a community placement resource,

(b) resides in a home where kinship services or Alternative Family Living Arrangement services are provided, or

serait bénéficiaire du Programme de soutien aux personnes ayant un handicap ; un hébergement volontaire initié par notre client ou par le représentant d'un client détenant une procuration ; ou un hébergement dans lequel le client participe autant que possible aux activités familiales courantes, telles que les repas en commun, les tâches ménagères et les loisirs adaptés à ses capacités, ainsi qu'à des activités communautaires telles que les rassemblements sociaux et religieux et les activités récréatives. Une personne ou une cellule familiale apte sans lien de parenté avec le client assume le rôle et la responsabilité des soins et de la supervision du client, dans la limite de deux clients par famille alternative et sur la base d'un accord mutuel concernant les attentes.

M. Bourque : Je dirai encore une fois à la ministre, par l'entremise du président, qu'il s'agit là d'informations très pertinentes. Merci beaucoup. Cela clarifie quelque peu le rôle que joue le ministère, son importance et l'excellent travail qu'il accomplit.

Je pense que ma prochaine question vise encore une fois à obtenir clarification. J'ai remarqué qu'une définition avait été ajoutée pour le terme « personne associée ». J'espérais demander à la ministre pourquoi il a été jugé nécessaire d'ajouter la définition de « personne associée ». Encore une fois, ce n'est que pour clarification. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : La définition à laquelle vous faites référence est celle de « personne associée ». Je vais vous lire cette définition telle qu'elle figure dans le projet de loi, puis je vais en quelque sorte vous donner quelques exemples qui pourraient expliquer la situation.

« personne associée » s'entend d'un adulte, à l'exclusion du responsable, du membre du personnel, du fournisseur de soins, du parent nourricier, du parent-substitut et d'une personne bénéficiaire de services dans un centre de placement communautaire ou dans une famille alternative, qui :

a) soit vit dans un centre de placement communautaire;

b) soit vit dans un foyer où sont fournis des services à la parenté ou des services d'hébergement en famille alternative;

(c) has frequent contact with a person residing in a community placement resource or a child receiving kinship services by virtue of the adult's relationship with the operator, staff member, care provider, foster parent or kinship caregiver;

Essentially, what this means is that . . . Let's say that an aunt and uncle have stepped up to take a nephew or a niece into their care, but they also have adult children in the home. So there has to be . . . That is what associated person is sort of encompassing.

Mr. Bourque: Again, thank you, through the chair to the minister, for those answers. It does clarify what that means. That is great.

I am looking through my list of questions here. I would appreciate it if the minister could give some examples of community placement resources. I think that is also in the bill. In talking about community placement resources, could the minister give some examples? If you could do it in the same way you just did, that was a fantastic way of explaining it, if that is possible. I trust that the minister will give an appropriate answer, but I would like to have some examples of community placement resources. Thank you.

10:55

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Chairman, "community placement resources", in this Act, means a social services facility providing services to children or adults. This includes a foster home, a kinship placement, a child-specific placement, a group home, a treatment centre, a community residence, an institution for the care of children or adults, a special care home, a sheltered workshop, and any facility designated under paragraph 24(2)(e). It does not include a facility whose primary objective is medical care or educational or correctional services.

Mr. Bourque: I thank the minister for those examples. I appreciate that.

Out of curiosity—and, again, for clarification—the minister mentioned some examples and then said that it does not talk about correctional facilities or medical

c) soit a de fréquents contacts avec une personne qui vit dans un centre de placement communautaire ou avec un enfant bénéficiaire des services à la parenté en raison de sa relation avec le responsable, le membre du personnel, le fournisseur de soins, le parent nourricier ou le parent-substitut;

En substance, cela signifie que... Imaginons qu'une tante et un oncle aient décidé de prendre en charge un neveu ou une nièce, mais qu'ils aient également des enfants adultes à la maison. Il faut donc qu'il y ait... C'est en quelque sorte ce que recouvre la notion de personne associée.

M. Bourque : Encore une fois, je remercie la ministre par l'entremise du président pour ses réponses. Cela clarifie bien ce que cela signifie. C'est parfait.

Je passe en revue ma liste de questions. J'apprécieraient que la ministre puisse donner quelques exemples de centre de placement communautaire. Je pense que cela figure également dans le projet de loi. À propos de centre de placement communautaire, la ministre pourrait-elle donner quelques exemples? Si vous pouviez le faire de la même manière que vous venez de le faire, c'était une excellente façon d'expliquer, si cela est possible. Je suis convaincu que la ministre donnera une réponse appropriée, mais j'aimerais avoir quelques exemples de centre de placement communautaire. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, « centre de placement communautaire », dans le présent projet de loi, s'entend d'une installation de services sociaux où sont dispensés des services aux enfants ou aux adultes. Cela comprend une famille d'accueil, un placement dans la parenté, un placement particulier à l'enfant, un foyer de groupe, un centre de traitement, une résidence communautaire, un établissement de soins aux enfants ou aux adultes, un foyer de soins spéciaux, un atelier protégé, et toute installation désignée en vertu de l'alinéa 24(2)e). Cela n'inclut pas les installations dont l'objectif principal est de fournir des soins médicaux, des services éducatifs ou des services correctionnels.

M. Bourque : Je remercie la ministre pour de tels exemples. Je vous en suis reconnaissant.

Par simple curiosité, et encore une fois pour clarification, la ministre a mentionné quelques exemples puis a précisé que la définition excluait les

facilities. I am curious: Would a transition house be part of this or not? I did not see it in the examples. Is it part of the correctional system? Is it kind of halfway? Out of curiosity, would transition houses be part of that or not?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Chairman, that is a really good question. It tells me that the member is listening. I just want to say that transition houses are not in the definition in relation to this bill. However, transition houses are referred to in other regulations. We do not have those here today, but we will get them for the member so that his answer is very clear.

Mr. Bourque: Thank you, minister. I am looking at my list of questions here, and I see that some of the questions have been previously answered by the minister.

I am reading this, and I am not sure I have a complete answer, so I am just going to read what I have here. How is the term “kin” defined for the purposes of this bill? I think we have already sort of had a discussion on that. Also, what is meant by “other significant person”? I guess I am not too sure of that. Maybe the minister did explain it, but maybe the minister could indulge me again. What is meant by “other significant person”? Is it a relative or not? I would appreciate clarification. Thank you.

11:00

Hon. Mrs. Shephard: Yes, Mr. Chairman, we did, and it is defined within the Act. “Kin” means extended family, and the associated persons are kind of in here as well. Let me just see. The Act states:

“kin” means extended family members, relatives or other significant persons who have an attachment to a child or are known to a child, but does not include a parent

“Kinship” has the same meaning.

établissements correctionnels et les établissements médicaux. Je me demande : Une maison de transition ferait-elle partie de la liste ou non? Je ne l’ai pas vue dans les exemples. Fait-elle partie du système correctionnel? Se situe-t-elle en quelque sorte à mi-chemin? Par simple curiosité, les maisons de transition feraient-elles partie de la liste ou non?

L’hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, voilà une très bonne question. Cela me montre que le député écoute. Je tiens simplement à préciser que les maisons de transition ne sont pas incluses dans la définition relative au projet de loi. Cependant, les maisons de transition sont mentionnées dans certains règlements. Nous ne les avons pas ici aujourd’hui mais nous les procurerons au député afin qu’il obtienne une réponse très claire.

M. Bourque : Merci, Madame la ministre. Je consulte ma liste de questions et je constate que certaines d’entre elles ont déjà reçu une réponse de la part de la ministre.

Je lis ceci, et comme je ne suis pas sûr d’avoir une réponse complète, je vais simplement lire ce que j’ai ici. Comment le terme « parenté » est-il défini aux fins du projet de loi? Je pense que nous en avons déjà en quelque sorte discuté. De plus, qu’entend-on par « proches »? Je ne suis pas tout à fait sûr de le savoir. Peut-être que la ministre l’a déjà expliqué, mais elle pourrait peut-être le refaire à mon intention. Qu’entend-on par « proches »? S’agit-il de personnes apparentées ou non? J’apprécieraï une clarification. Merci.

L’hon. M^{me} Shephard : Oui, Monsieur le président, nous avons déjà expliqué le terme, et il est défini dans la loi. Le terme « parenté » désigne la famille élargie, et les personnes associées sont en quelque sorte incluses ici également. Laissez-moi vérifier. La loi stipule :

« parenté » s’entend des membres de la famille élargie, des personnes apparentées ou des proches qui entretiennent des liens avec l’enfant ou que l’enfant connaît, à l’exclusion d’un parent;

Les termes anglais « kin » et « kinship » ont la même signification.

Mr. Bourque: I want to thank the minister for that answer. My apologies if I have been asking the same question twice. At least that does it for me. At least that puts the right definitions in the right spots in my mind. Thank you again to the minister.

I want to go to a bit of a specific item in the Act. Under subsection 3.1(1), the minister can determine that an operator is not suitable to provide social services based on certain circumstances outlined in the section. What is in place to provide for a review of the minister's decision if it is made unreasonably? I do not know whether the minister wants me to repeat the question. No? Okay, perfect. That is my question.

Hon. Mrs. Shephard: I want to thank the member opposite for the question. Those who work in the field with children or vulnerable adults do consent to checks through the department and a criminal record check. There is an administrative review process. After going through that process, which will be firmed up in regulation, if that is not satisfactory, there is a judiciary review process.

Mr. Bourque: Again, thank you to the minister, through the chair. I am hesitating because I am trying to grasp the answer. It is not for lack of the minister being clear. Maybe it is just that I do not know the file all that well. The minister talked about a judicial review process. Could the minister explain a bit more what that would entail if ever it were to go ahead? Is it something that is frequent or is it something quite extraordinary? I guess that would be another question. Thank you.

11:05

Hon. Mrs. Shephard: With the staff that is here today, in the past five years, never has anything gone to a judicial review. It is kind of . . . Again, it would just be another step that someone could take if they were not satisfied with a minister's ruling. However, the administrative review process is there, and it is hardy. It can certainly be looked at for a second time with new eyes and things like that. It is the fail-safe to our whole society. However, to our knowledge, with

M. Bourque : Je tiens à remercier la ministre pour sa réponse. Je m'excuse si j'ai posé deux fois la même question. Cela me suffit en tout cas. Cela me permet au moins de replacer les bonnes définitions à leur place dans mon esprit. Merci encore à la ministre.

Je veux aborder un point un peu plus précis du projet de loi. En vertu du paragraphe 3.1(1), le ministre peut déterminer qu'un responsable n'est pas apte à fournir des services sociaux dans certains cas exposés dans ce paragraphe. Quelles sont les dispositions prévues pour permettre un réexamen de la décision du ministre si celle-ci est jugée déraisonnable? Je ne sais pas si la ministre souhaite que je répète la question. Non? D'accord, parfait. Telle est donc ma question.

L'hon. M^{me} Shephard : Je veux remercier le député d'en face pour sa question. Les personnes qui travaillent sur le terrain avec des enfants ou des adultes vulnérables consentent à des vérifications effectuées par le ministère et à une vérification de leur casier judiciaire. Il existe une procédure de révision administrative. Une fois ce processus, qui sera précisé dans le règlement, achevé, si le résultat n'est pas satisfaisant, il existe une procédure de révision judiciaire.

M. Bourque : Encore une fois, je remercie la ministre par l'entremise de la présidence. J'hésite parce que j'essaie de bien saisir la réponse. Ce n'est pas parce que la ministre n'a pas été claire. C'est peut-être simplement que je ne connais pas très bien le dossier. La ministre a évoqué une procédure de révision judiciaire. La ministre pourrait-elle expliquer un peu plus en détail ce que cela impliquerait si jamais une telle procédure devait être appliquée? S'agit-il d'une procédure fréquente ou plutôt tout à fait exceptionnelle? Je suppose que ce serait une autre question. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : D'après le personnel présent ici aujourd'hui, au cours des cinq dernières années, aucun cas n'a jamais fait l'objet d'une révision judiciaire. C'est en quelque sorte... Encore une fois, ce ne serait qu'une étape supplémentaire que quelqu'un pourrait suivre s'il n'était pas satisfait de la décision d'un ministre. Cependant, le processus de révision administrative existe et il est solide. Il permet certainement de réexaminer un cas avec un regard neuf et tout cela. C'est le filet de sécurité de toute notre

the people here with me today, in the past five years, that has never even happened.

Mr. Bourque: Again, thank you, through the chair to the minister, for that answer. That is kind of reassuring and tells me that the process in place seems fairly solid. Good on the department for that.

I am perusing the rest of my list here. I see that the minister may also disallow contact with an associated person. The minister may take several actions, including the termination of a community placement resource. On the whole, I think that we all agree that the protection of the resident must be paramount. I think that we can all agree on that. My question would be this: What type of measures are in place to review such a decision? If the department chooses to terminate the placement or a resource, would there be any way to review those decisions? Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: In that case, there is no administrative review. It would be a judicial review only. However, I think what is really important to know is that these files are examined by social workers, their supervisors, and then their supervisors. It is done in the best interest of the child. It is usually done on a protection basis. The judicial review would be the only thing that would supersede that.

Mr. Bourque: Again, thank you, through the chair to the minister, for that answer. That is fair enough. I can appreciate the fact that—and I would agree with the minister—the department obviously does things in the best interest of the children that are in its care and under its administration. My question, referring to my previous question, is this: Is going through a judiciary review process something that would happen often? In the previous question, the minister told me that the staff had not seen that in the past five years. In this particular case, is this something that is seen more often, or is it just as rare to see those types of reviews that basically question the department's decision to terminate services or resources? Thank you.

société. Toutefois, à notre connaissance, d'après les personnes qui sont ici avec moi aujourd'hui, au cours des cinq dernières années, un tel processus n'a jamais été suivi.

M. Bourque : Encore une fois, par l'entremise de la présidence, merci à la ministre pour sa réponse. C'est plutôt rassurant et cela me montre que le processus en place semble assez solide. Bravo au ministère pour cela.

Je passe en revue le reste de ma liste. Je vois que le ministre peut également interdire tout contact avec une personne associée. Le ministre peut prendre plusieurs mesures, y compris mettre fin au fonctionnement d'un centre de placement communautaire. Dans l'ensemble, je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que la protection du résident doit être primordiale. Je pense que nous pouvons tous nous entendre là-dessus. Ma question serait la suivante : Quel type de mesures est en place pour réexaminer une telle décision? Si le ministère choisit de mettre fin au placement ou au fonctionnement d'un centre, y aura-t-il un moyen de réexaminer une telle décision? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Dans un tel cas, il n'y a pas de révision administrative. Il s'agirait uniquement d'une révision judiciaire. Cependant, je pense qu'il est vraiment important de savoir que les dossiers sont examinés par des travailleurs sociaux, leurs superviseurs, puis les superviseurs de ces derniers. Cela se fait dans l'intérêt supérieur de l'enfant. C'est généralement fait pour des raisons de protection. La révision judiciaire serait la seule chose qui pourrait prévaloir sur cela.

M. Bourque : Encore une fois, par l'entremise de la présidence, merci à la ministre pour sa réponse. C'est tout à fait juste. Je comprends bien que, et je suis d'accord avec la ministre à cet égard, le ministère agit évidemment dans l'intérêt supérieur des enfants qui sont sous sa garde et sous son administration. Ma question, en référence à ma question précédente, est la suivante : Le recours à une procédure de révision judiciaire est-il quelque chose qui se produit souvent? En réponse à la question précédente, la ministre m'a dit que le personnel n'avait pas vu un tel processus au cours des cinq dernières années. Dans le cas particulier dont je parle, s'agit-il d'un processus plus fréquent, ou est-il tout aussi rare de voir un tel type de révision qui remet fondamentalement en cause la décision du ministère de mettre fin à des services ou au fonctionnement d'un centre? Merci.

Hon. Mrs. Shephard: Again, it is a very rare occurrence. The staff here can think of only one case where a special care home asked for a judicial review on a judgment.

11:10

Mr. Bourque: Thank you to the minister, through the chair. I appreciate the answers and the clarifications.

Under the bill, the minister may disclose information on a person deemed unsuitable. My question would be: To whom may this information be disclosed? I am going to repeat it, just to make sure that we all understand it here. Under the bill, the minister may disclose information on a person deemed unsuitable. To whom would the minister disclose that information? That is my question. Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Chairman, thank you to the member for the question. As the process works, individuals would be consenting to the checks, usually for employment or potential employment within the vulnerable sector. The department, when the process is finished, will inform the employer with a very minute amount of information, deeming the individual suitable or not suitable, and then a copy of the report is sent to the individual.

Mr. Bourque: Thank you for that answer, through the chair to the minister. Am I to understand that, basically, the only information is whether the person is suitable or not suitable, and there would not be anything additional? Is that what I am to understand? I just want to clarify. Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: That is correct, and the reason for that is confidentiality on everyone's behalf. The Act itself states:

11.001(2) A disclosure by the Minister under subsection (1)

(a) shall not include the name of a child or a neglected or abused adult, and

L'hon. M^{me} Shephard : Encore une fois, c'est très rare. Le personnel ici ne se souvient que d'un seul cas où un foyer de soins spéciaux a demandé une révision judiciaire d'une décision.

M. Bourque : Je remercie la ministre par l'entremise du président. J'apprécie les réponses et les clarifications.

En vertu du projet de loi, le ministre peut divulguer de l'information concernant une personne jugée inapte. Ma question serait la suivante : À qui cette information peut-elle être divulguée? Je vais répéter ma question, juste pour m'assurer que tout le monde ici la comprenne bien. En vertu du projet de loi, le ministre peut divulguer de l'information concernant une personne jugée inapte. À qui le ministre divulguerait-il cette information? Voilà ma question. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, merci au député pour sa question. Conformément au processus, les personnes concernées consentent à des vérifications, généralement en vue d'un emploi ou d'un emploi potentiel dans le secteur vulnérable. Une fois le processus terminé, le ministère informe l'employeur en lui fournissant un minimum d'informations, indiquant si la personne est jugée apte ou inapte, puis une copie du rapport est envoyée à la personne concernée.

M. Bourque : Par l'entremise du président, merci à la ministre pour sa réponse. Dois-je comprendre que, fondamentalement, la seule information fournie est celle indiquant si la personne est apte ou non et qu'il n'y aurait rien d'autre? Est-ce bien ce que je dois comprendre? Je souhaite simplement clarifier ce point. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : C'est exact, et cela s'explique par le souci de confidentialité pour l'ensemble des personnes concernées. La loi elle-même stipule :

11.001(2) La divulgation qu'effectue en vertu du paragraphe (1) :

a) ne peut révéler le nom de tout enfant ou de tout adulte négligé ou maltraité;

(b) shall be deemed for all purposes not to be a contravention of any Act or regulation or any common law rule of confidentiality.

11:15

Mr. Bourque: Again, thank you to the minister, through the chairperson, for that. I would like to refer to section 13 of the bill. If there were a violation under section 13, what would be the anticipated penalty? That would be my question. Under section 13, if there is a violation, what would the anticipated penalty be? Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Chairman, to that question, the consequence is that an individual would have committed an offence, so those consequences would be judged by, I assume, a judicial process. The regulations, of course, as the former minister would understand, are not drafted until after the bill is passed. There will probably be notations in the regulation as to what potential consequences could be. Generally, it would, again, be done through a legal process, most likely with the courts. When the minister appears before a judge for the benefit of a child or an adult, then I would assume that this would be addressed then.

Mr. Bourque: Thank you to the minister, through the Chairman, for that answer. That is a fair answer. I am hoping . . . I would like to have a clearer answer on that, but I understand the minister's answer. I will ask a supplementary question on this. Could the minister provide examples of previous penalties, let's call them, based on precedents? Again, for clarification, what type of examples are we talking about? I understand that we cannot speculate on exactly what the regulations or the penalties would be, but I would appreciate it if we could have some type of general idea of what that could look like based on what the department has seen in the past. Again, I would not be holding the minister accountable on the general examples, but I would appreciate, for the benefit of myself and the viewership, knowing what these types of examples could be. I appreciate the effort of looking into it. Thank you.

b) est réputée à toutes fins ne pas être en contravention à toute loi, à tout règlement ou à toute règle de common law de confidentialité.

M. Bourque : Encore une fois, merci à la ministre par l'entremise du président pour une telle précision. Je voudrais me référer à l'article 13 du projet de loi. En cas de violation de l'article 13, quelle serait la sanction prévue? Telle est ma question. En vertu de l'article 13, en cas de violation, quelle serait la sanction prévue? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard: Monsieur le président, pour répondre à la question, une personne aurait ainsi commis une infraction, et la conséquence serait donc déterminée, je présume, dans le cadre d'une procédure judiciaire. Les règlements, bien sûr, comme l'ancien ministre le comprendra, ne sont rédigés qu'après l'adoption d'un projet de loi. Le règlement comportera probablement des indications quant aux conséquences potentielles. D'une manière générale, encore une fois, cela se ferait dans le cadre d'une procédure judiciaire, très probablement devant les tribunaux. Lorsque le ministre comparaitra devant un juge dans l'intérêt d'un enfant ou d'un adulte, je suppose que la question sera alors abordée.

M. Bourque : Mercie à la ministre pour sa réponse par l'entremise du président. C'est une réponse honnête. J'espère... J'aimerais avoir une réponse plus claire sur le sujet, mais je comprends la réponse de la ministre. Je vais poser une question complémentaire à ce sujet. La ministre pourrait-elle donner des exemples de sanctions antérieures, appelons-les ainsi, sur la base de précédents? Encore une fois, pour clarification, de quel types d'exemples s'agit-il? Je comprends que nous ne pouvons pas spéculer sur la nature exacte des règlements ou des sanctions, mais j'apprécierais que nous puissions avoir une idée générale de ce à quoi cela pourrait ressembler, sur la base de ce que le ministère a observé par le passé. Encore une fois, je ne tiendrais pas la ministre pour responsable d'exemples généraux, mais j'apprécierais, pour mon propre bénéfice et celui des téléspectateurs, de savoir à quoi pourraient ressembler de tels types d'exemples. Je vous sais gré de l'effort que vous faites pour examiner la question. Merci.

11:20

Hon. Mrs. Shephard: I wanted to be sure of what I am answering and completely understand it so I can present it.

The existing provisions under section 13 have only been changed to include kinship caregivers, so there are regulations in place under the previous legislation. Let's say someone who was not supposed to be contacting a child contacted that child. This is considered a category F offence. A category F offence, for the first offence, could result in a fine from \$120 to \$2 500, and for subsequent offences, it could be up to \$5 000 and/or 30 days in jail.

Mr. Bourque: Thank you, minister. I appreciate the example. That makes it more concrete in my mind, and I appreciate that. Thanks to the minister and to the department for making that extra effort.

I guess I have a more general question here. Does this Act that we are talking about—this Act as a whole—give any person with kinship preferential rights? I need to read this and understand my own question. Does this Act give any person with kinship preferential rights in issues of custody? I guess the question is: In issues of custody, does this Act give any persons with kinship some preferential rights? I think that is clear. Let's try it. Thank you.

11:25

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Chairman, I just need to make a clarification on the previous answer I gave you. What I read for you was for a category E offence. It is a category F offence, as I explained. With the small screens on the handheld phone, I went to the wrong category. I just want to let you know that the fine for a first offence is actually up to a \$5 000 fine. The fines for subsequent offences are \$7 500 and/or 90 days in jail. So, it is quite serious, and it is taken seriously. That is found under the *Provincial Offences Procedure Act*. I cannot read my own writing.

L'hon. M^{me} Shephard : Je voulais m'assurer de bien comprendre ma réponse afin de pouvoir la présenter.

Les dispositions existantes de l'article 13 n'ont été modifiées que pour inclure les parents-substituts, de sorte qu'il existe des règlements en vigueur en vertu de la législation précédente. Imaginons qu'une personne qui n'était pas censée entrer en contact avec un enfant ait contacté cet enfant. Cela est considéré comme une infraction de catégorie F. Une infraction de catégorie F, pour la première infraction, peut entraîner une amende de 120 \$ à 2 500 \$, et pour les infractions subséquentes, la pénalité peut aller jusqu'à une amende de 5 000 \$ et 30 jours de prison.

M. Bourque : Merci, Madame la ministre. J'apprécie l'exemple. Cela me permet de mieux visualiser la situation, et je vous en suis reconnaissant. Merci à la ministre et au ministère d'avoir fait un tel effort supplémentaire.

J'ai une question, je pense, plus générale sur le sujet. La loi dont nous parlons, cette loi dans son ensemble, accorde-t-elle des droits préférentiels à toute personne ayant un lien de parenté? Je dois lire ma propre question pour bien la comprendre. Cette loi accorde-t-elle des droits préférentiels en matière de garde à toute personne ayant un lien de parenté? Je suppose que la question est : En matière de garde, cette loi accorde-t-elle des droits préférentiels à toute personne ayant un lien de parenté? Je pense que c'est clair. Essayons. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je dois juste apporter une précision concernant la réponse que je vous ai donnée précédemment. Ce que je vous ai lu concernait une infraction de catégorie E. Nous parlons d'une infraction de catégorie F, comme je l'ai expliqué. Avec les petits écrans des téléphones portables, je me suis trompée de catégorie. Je tiens simplement à vous informer que l'amende pour une première infraction peut aller en fait jusqu'à 5 000 \$. Les pénalités pour les infractions subséquentes sont une amende de 7 500 \$ et 90 jours de prison. Il s'agit donc d'une infraction assez grave qui est prise très au sérieux. De telles dispositions figurent dans la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*. Je n'arrive pas à déchiffrer ma propre écriture.

To answer your question on kinship and preferential consideration for adoption, there is no provision for preferential consideration. It would be through the process with the department.

Mr. Bourque: Through the chair to the minister, thank you for both answers. I appreciate the clarification of the previous answer. Yes, it goes to show that these violations are taken seriously, and I commend the department for ensuring that and, I guess, the governments that have put these Acts forward.

My next question is this. What guardianship matters are impacted by this bill? Is anything relating to guardianship matters impacted by this bill? Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: It is a good question because this is kind of at the root of the reason that I have been pushing for this for so long. It is because it strengthens the kinship arrangement and the legality of it. It allows for the transfer of guardianship to kin. When you think about it, you realize that this would benefit older children in particular. They may not want to be adopted, but they may need the stability and the support while they are reaching the age of maturity.

11:30

Mr. Bourque: Thank you, through the chair to the minister, for that answer. That is very good. My next question would involve subsection 55(2.01). I guess it is a general question. I would appreciate an answer on the purpose of this subsection. Could the minister explain the purpose of subsection 55(2.01)? Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: Through you, Mr. Chairman, this is the section that is actually attributed to the accumulated time in care. This goes to changing the *Family Services Act* from reading 24 consecutive months into reading 24 accumulated months in five years.

Mr. Bourque: I appreciate that. Thank you so much. That goes, I guess, to the first questions I asked. Okay, that is great. That is clear. Thank you.

I am finishing up my questions. These would be sort of wrap-up questions. I know that the minister has

Pour répondre à votre question sur la parenté et les droits préférentiels en matière d'adoption, il n'existe aucune disposition prévoyant des droits préférentiels. Le processus établi par le ministère serait suivi.

M. Bourque : Par l'entremise du président, merci à la ministre pour ses deux réponses. J'apprécie la clarification apportée à la réponse précédente. Oui, cela montre bien que les infractions sont prises au sérieux, et je félicite le ministère de veiller à cela, ainsi que, je pense, les gouvernements qui ont présenté de telles lois.

Ma prochaine question est la suivante. Quelles questions de tutelle sont concernées par le projet de loi? Y a-t-il des aspects liés à la tutelle qui sont concernés par le projet de loi? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : C'est une bonne question, car c'est en quelque sorte la raison fondamentale pour laquelle je milite en faveur de telles mesures depuis si longtemps. C'est parce qu'elles renforcent l'arrangement familial et sa légalité. Elles permettent le transfert de la tutelle à la parenté. Quand on y réfléchit, on se rend compte que cela profiterait en particulier aux enfants plus âgés. Ils ne souhaitent peut-être pas être adoptés mais ils peuvent avoir besoin de stabilité et de soutien en attendant qu'ils atteignent l'âge de la maturité.

M. Bourque : Par l'entremise de la présidence, merci à la ministre pour sa réponse. C'est très bien. Ma question suivante porte sur le paragraphe 55(2.01). Je suppose que c'est une question générale. J'aimerais avoir une réponse sur l'objectif de ce paragraphe. La ministre pourrait-elle expliquer l'objectif du paragraphe 55(2.01)? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Par votre entremise, Monsieur le président, il s'agit de la disposition qui concerne en fait la durée cumulée de prise en charge. Elle consiste à modifier la *Loi sur les services à la famille* pour remplacer 24 mois consécutifs par 24 mois cumulés sur cinq ans.

M. Bourque : Je comprends. Merci beaucoup. Cela répond, je crois, à la première question que j'ai posée. Très bien, c'est parfait. C'est clair. Merci.

J'en termine avec mes questions. Ce sont en quelque sorte des questions de récapitulation. Je sais que la

probably touched upon most of what I am about to ask, but let's call these wrap-up questions. What are the most substantive changes addressed in this bill? I would appreciate it if the minister could come back with what she considers to be the most substantive changes. Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: To wrap up, the most important aspects of this bill are the concept of kinship care and, I believe, the necessity for it to be defined in legislation, which gives the courts and judges more legal authority to utilize it as an option, and the introduction of child-specific placement and treatment centres, which allow for the transfer of guardianship to happen more easily. It is not only that. More importantly, at this time, if parents want to have their children enter youth care facilities, they literally have to sign over custody. Now, we are changing the legislation so that does not have to happen. That takes away an agonizing process for families, quite frankly, and improves that process.

Mr. Bourque: I want to thank the minister for that nice wrap-up. I think that summarizes well the intent of the bill, and I do agree with the intent, obviously. I was talking to my colleague, who is the former minister, and he was saying that we had been working very hard on this bill when we were in government. I am happy to see that this government is bringing it forward.

The minister, in previous answers, referred to the regulations that have not yet been determined. That is normal within the process. However, because I am the curious sort, I would like to ask the minister whether she could give a general idea of what types of regulations we can likely expect to be made as a result of this bill. Again, I am not here to hold the minister accountable in that sense. It is more a general idea of what we can expect. It is not for me to listen closely and to come back with: That is not what you said. No, no. It is basically this: What is the general idea? What can we expect? I guess that is my general question. Thank you.

ministre a probablement déjà abordé la plupart des points que je m'apprête à soulever, mais appelons cela des questions de récapitulation. Quels sont les changements les plus importants apportés dans le projet de loi? J'apprécierais que la ministre revienne sur ce qu'elle considère comme les changements les plus importants. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Pour récapituler, les aspects les plus importants du projet de loi sont le concept de prise en charge par la parenté et, je crois, la nécessité de le définir dans la législation, ce qui donne aux tribunaux et aux juges davantage de pouvoir juridique pour y recourir comme option, ainsi que la mise en place de centres de placement et de traitement particuliers à l'enfant, qui permettent un transfert de la tutelle plus aisé. Mais ce n'est pas tout. Plus important encore, à l'heure actuelle, si des parents souhaitent que leurs enfants soient placés dans des établissements de prise en charge des jeunes, ils doivent littéralement céder la garde. Or, nous modifions la loi pour que cela ne soit plus nécessaire. Cela évite aux familles un processus angoissant, très franchement, et améliore ce processus.

M. Bourque : Je tiens à remercier la ministre pour son bel exposé de récapitulation. Je pense qu'il résume bien l'intention du projet de loi et je partage bien sûr cette intention. Je discutais avec mon collègue, l'ancien ministre, et il me disait que nous avions travaillé très dur sur le projet de loi en question lorsque nous étions au pouvoir. Je suis content de voir que le gouvernement actuel le présente.

Dans ses réponses précédentes, la ministre a fait référence aux règlements qui n'ont pas encore été définis. C'est normal dans le cadre du processus. Cependant, comme je suis de nature plutôt curieuse, j'aimerais demander à la ministre si elle pourrait nous donner une idée générale des types de règlements auxquels nous pouvons nous attendre à la suite du projet de loi. Encore une fois, je ne suis pas ici pour demander des comptes à la ministre à cet égard. Il s'agit plutôt d'avoir une idée générale de ce à quoi nous pouvons nous attendre. Il ne s'agit pas pour moi d'écouter attentivement pour ensuite rétorquer : Ce n'est pas ce que vous avez dit. Non, non. Il s'agit essentiellement de ceci : Quelle est l'idée générale? À quoi pouvons-nous nous attendre? Telle est, je crois, ma question d'ordre général. Merci.

11:35

Hon. Mrs. Shephard: I thank the member for the question. Of course, regulations are already in place, so one of the biggest changes, of course, is when you add in even one word, such as “kinship”, it means that you need to go change some of the regulations that already exist. What will happen is this. The *Children in Care Services Regulation*, Regulation 91-170, under the *Family Services Act* will be repealed, and there will be a new one drafted to replace it. Of course, it would not be repealed until we had the replacement regulation. The drafting of a new children’s services and resources regulation under the *Family Services Act* would be submitted in its place. Of course, it would be a very transparent process. There would definitely be a posting. It needs to marry up with what is still in place. A lot of it is already done. It will just be doing the reference to the new special treatment centres and kinship. That kind of evolution is what will happen.

Mr. Bourque: Thank you, through the chair to the minister, for that answer. That gives me a better idea of what is coming. I look forward to better understanding what is coming, and I think that it will be interesting to know all that. The minister said something that I realize I do not know much about. The minister referred to special treatment centres. Could the minister elaborate on what that means? Is it something new within this bill? Is it something that is preexisting? Where do those treatment centres come into play with regard to this bill? I would appreciate some clarification. Thank you.

(Mrs. M. LeBlanc took the chair.)

Hon. Mrs. Shephard: In part, they already exist, but we would know them as youth care home facilities. Some of those youth care home facilities will be receiving a higher designation to be able to take youth into care who have significant behavioural and mental health issues. The most important part of this legislation is that the minister does not have to take the child into care or that the family does not have to sign the child over into care in order for the child to receive the services. The training has already begun for the staff that will have the specialized designation as being part of a treatment centre.

L’hon. M^{me} Shephard : Je remercie le député pour sa question. Bien sûr, des règlements sont déjà en vigueur, de sorte que l’un des changements les plus importants, évidemment, c’est que lorsque l’on ajoute ne serait-ce qu’un mot, tel que « parenté », cela signifie qu’il faut aller modifier certains des règlements qui existent déjà. Voici ce qui va se passer. Le *Règlement sur les services aux enfants pris en charge*, le Règlement 91-170, pris en vertu de la *Loi sur les services à la famille*, sera abrogé, et un nouveau règlement sera rédigé pour le remplacer. Bien sûr, il ne sera pas abrogé tant que nous n’aurons pas le règlement de remplacement. Un nouveau règlement sur les services et les ressources destinés aux enfants, rédigé en vertu de la *Loi sur les services à la famille*, sera soumis à sa place. Naturellement, il s’agirait d’un processus très transparent. Il y aurait certainement une publication. Il faut que ce qui est nouveau s’harmonise avec ce qui est encore en vigueur. Une grande partie est déjà faite. Il s’agira simplement de faire référence aux nouveaux centres de traitement spéciaux et à la parenté. C’est ce genre d’évolution qui va se produire.

M. Bourque : Par l’entremise de la présidence, merci à la ministre pour sa réponse. Elle me donne une meilleure idée de ce qui nous attend. J’ai hâte de mieux comprendre ce qui va se passer et je pense qu’il sera intéressant d’en savoir plus. La ministre a mentionné un élément à propos duquel je me rends compte que je ne sais pas grand-chose. Elle a parlé de centres de traitement spéciaux. Pourrait-elle préciser ce que cela signifie? S’agit-il d’une nouveauté dans le projet de loi? Est-ce quelque chose qui existait déjà? Quel est le rôle de ces centres de traitement dans le cadre du projet de loi? J’apprécieraï quelques éclaircissements. Merci.

(M^{me} M. LeBlanc prend le fauteuil.)

L’hon. M^{me} Shephard : Les centres en question existent déjà en partie, mais nous les connaissons sous le nom de foyers d’accueil pour jeunes. Certains de ces foyers d’accueil pour jeunes recevront une désignation supérieure afin de pouvoir prendre en charge des jeunes présentant des troubles comportementaux et de santé mentale importants. L’élément le plus important du projet de loi est que ni le ministre n’a à prendre en charge l’enfant ni la famille n’a à le faire prendre en charge pour que l’enfant bénéficie des services. La formation a déjà commencé pour le personnel qui aura

la désignation spécialisée en tant que membre d'un centre de traitement.

11:40

Mr. Bourque: I appreciate the answer, through the chairman to the minister. That is very good. I appreciate all those clarifications. I have one last general question. Well, I think that it is the last. Sometimes, depending on the answer, there could be a supplementary one. This is a very general question. When it comes to the drafting of the bill and regarding the consultation process, I have a specific group in mind, which is the First Nations. I understand that, with the First Nations, there is a difference and there is the whole Jordan's Principle that comes into play. I would like to ask sort of a double question which would be this: Were the First Nations involved in the consultation process when this bill was being drafted and does this bill have any impact on the services to First Nations as it relates to Jordan's Principle or any other type of service? Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: That is a very good question, through you, Madam Chairperson, to the member. On the First Nations consultations, our First Nations child protection directors were all absolutely involved in this process for kinship. There is a bigger process happening with the drafting of the child protection legislation, and we need very much to have their involvement. The consultation with our directors and with First Nations communities is and will be ongoing as that process progresses.

I just want to make sure that I do not forget anything. I think that is about it. The consultation process will continue, and it is ongoing all the time. With this specifically, yes, our First Nations child protection directors were all involved and will certainly be involved, on an ongoing basis, with the bigger ticket item, which is child protection legislation on its own.

Mr. Bourque: Thank you, to the minister, through the chairman. The first part of my question was completely answered, but I did not hear anything about the second part regarding Jordan's Principle. Is Jordan's Principle affected, let's say, or does this Act help or do anything regarding Jordan's Principle? Thank you.

M. Bourque : Je remercie la ministre pour sa réponse par l'entremise du président. C'est très bien. J'apprécie toutes ces précisions. J'ai une dernière question d'ordre général. Enfin, je pense que c'est la dernière. Parfois, selon la réponse, il peut y en avoir une complémentaire. C'est une question très générale. En ce qui concerne la rédaction du projet de loi et le processus de consultation, j'ai un groupe spécifique à l'esprit, à savoir les Premières Nations. Je comprends qu'avec les Premières Nations, il y a une différence et que tout le principe de Jordan entre en jeu. J'aimerais poser en quelque sorte une double question, qui serait la suivante : Les Premières Nations ont-elles participé au processus de consultation lors de la rédaction du projet de loi, et ce projet de loi a-t-il un impact sur les services aux Premières Nations liés au principe de Jordan ou sur tout autre type de service? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Je dirai au député par votre entremise, Madame la présidente, que c'est là une très bonne question. En ce qui concerne les consultations auprès des Premières Nations, nos directeurs de la protection de l'enfance des Premières Nations ont tous pleinement participé au processus relatif à la prise en charge par la parenté. Un processus plus vaste est en cours avec la rédaction de la législation sur la protection de l'enfance, et nous avons grandement besoin de leur participation. La consultation auprès de nos directeurs et des collectivités des Premières Nations se poursuit et se poursuivra au fur et à mesure de l'avancement du processus.

Je veux juste m'assurer de ne rien oublier. Je pense que c'est à peu près tout. Le processus de consultation se poursuivra et il est permanent. En ce qui concerne ce point précis, oui, nos directeurs de la protection de l'enfance des Premières Nations ont tous été consultés et le seront certainement, de manière continue, dans le cadre du projet plus vaste qu'est la législation sur la protection de l'enfance comme telle.

M. Bourque : Merci, Madame la ministre, par l'entremise du président. La première partie de ma question a reçu une réponse complète, mais je n'ai rien entendu concernant la deuxième partie relative au principe de Jordan. Le principe de Jordan est-il affecté, disons, ou le projet de loi apporte-t-il une aide ou a-t-

il un impact en rapport avec le principe de Jordan?
Merci.

11:45

Hon. Mrs. Shephard: The member is right. I left that part out. That is what I was searching for when I was looking through my notes. Just to be clear, I guess I want to take a moment to explain Jordan's Principle. Jordan's Principle really is an entity unto itself. It supersedes almost every other type of legislation and regulation. It is very, very pivotal to the First Nations services delivery. Jordan's Principle says that you provide the services to the child, regardless of knowing who might be paying for it. It is not only for social services but also for health. It is for education, and it is for mental health services and social services. That is the basis of that principle. It is a stand-alone agreement, and it has a pretty big umbrella of authority.

I think that, in a way, kinship is kind of a very small, small, small part. Jordan's Principle would have its own umbrella of authority that would supersede any of our regulations to begin with.

Mr. Bourque: Through the chair, I want to thank the minister for her answers. I appreciate that the minister explained what Jordan's Principle is because it is an important principle. Thank you for clarifying that.

Those are my questions, Madam Chairperson. I do want to thank the minister and her staff. I really appreciate the wonderful work, the important work, that staff members are doing in this province to keep children and families safe as much as they possibly can.

I think it is a known fact that I do not always agree with the philosophy of this minister's government. I think that is no secret, and I will not shy away from saying it. However, I do appreciate the effort that this minister is making regarding her work as the Minister of Social Development in terms of her efforts to provide health and safety to the children in her care. I want to thank her for that, and I want to thank the staff who support her.

L'hon. M^{me} Shephard : Le député a raison. J'ai omis cette partie. C'est ce que je cherchais en parcourant mes notes. Pour être claire, je crois, je voudrais prendre un instant pour expliquer le principe de Jordan. Le principe de Jordan est vraiment une entité à part entière. Il prévaut sur presque tous les autres types de lois et de règlements. Il est absolument essentiel à la prestation des services aux Premières Nations. Le principe de Jordan stipule que l'on doit fournir les services à l'enfant sans se soucier de savoir qui les finance. Il ne s'applique pas seulement aux services sociaux, mais aussi à la santé. Il s'applique à l'éducation, aux services de santé mentale et aux services sociaux. C'est le fondement de ce principe. Il s'agit d'un accord autonome, doté d'une autorité très étendue.

Je pense que, d'une certaine manière, la prise en charge par la parenté ne représente qu'une toute petite partie. Le principe de Jordan disposerait de son propre champ d'application qui prévaudrait d'entrée de jeu sur n'importe lequel de nos règlements.

M. Bourque : Par l'entremise de la présidence, je tiens à remercier la ministre pour ses réponses. Je lui sais gré d'avoir expliqué ce qu'est le principe de Jordan, car c'est un principe important. Merci d'avoir apporté une telle clarification.

Voilà pour mes questions, Madame la présidente. Je tiens à remercier la ministre et son personnel. J'apprécie vraiment le travail formidable, le travail important, que les membres du personnel accomplissent dans la province pour assurer autant que possible la sécurité des enfants et des familles.

Je pense que tout le monde sait que je ne suis pas toujours d'accord avec la philosophie du gouvernement de la ministre. Je pense que ce n'est un secret pour personne, et je n'hésiterai pas à le dire. Cependant, j'apprécie les efforts que la ministre déploie dans le cadre de ses fonctions de ministre du Développement social pour assurer la santé et la sécurité des enfants dont elle a la charge. Je tiens à l'en remercier et je veux aussi remercier le personnel qui la soutient.

I do think that this bill is important. It has been a long time coming. As my colleague, the former minister, said, we were working hard on having this done. It is being done. Again, thank you. We will keep supporting all these efforts that you are making. Thank you so much.

Mr. Coon: Thank you, Madam Chairperson. Through you, to the minister, I want to express my appreciation for her efforts to get this bill through at the committee stage in this sitting and to have it drafted for our consideration in such a timely manner. It is going to make some important changes that are long overdue for children and families in this province. Congratulations on getting the bill tabled and now through to committee.

I have only a couple of questions on it because I well understand the intent of the bill and its provisions. I do want to ask about the definition of “kin”. I was a bit surprised to see that definition extended beyond the conventional definitions of kin, which have to do with blood relations, essentially. This definition of “kin” is extended to include “other significant persons who have an attachment to a child or are known to a child.”

My esteemed colleague from Kent South did ask some questions around this, but I really do want to understand why the minister decided to broaden this definition as she has done beyond kin, and quite broadly beyond kin as a dictionary would define it, to include a significant person who has an attachment to the child. I could imagine a godparent or equivalent in whatever the family tradition is. I guess I could see that, but this would also include “significant persons who are known to a child”. Perhaps the minister could explain the rationale for expanding the definition so broadly. I would appreciate it. Thank you.

11:50

Hon. Mrs. Shephard: I appreciate the question this morning. The reason “other significant persons” is in there is that families are bigger than just blood now. There may be close friends of the family who are involved with the child and have been even from the time of the child’s birth. You have caregiver babysitters who may have been involved with the child

Je pense vraiment que le présent projet de loi est important. Il a mis longtemps à voir le jour. Comme l’a dit mon collègue, l’ancien ministre, nous avons travaillé d’arrache-pied pour y parvenir. C’est chose faite. Encore une fois, merci. Nous continuerons à soutenir tous les efforts que vous déployez. Merci beaucoup.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Par votre intermédiaire, je tiens à exprimer ma gratitude à la ministre pour ses efforts visant à faire adopter le projet de loi à l’étape du comité lors de la présente session et à le faire rédiger pour examen dans des délais aussi rapides. Ce projet de loi va apporter des changements importants qui se font attendre depuis longtemps pour les enfants et les familles de la province. Félicitations pour avoir présenté le projet de loi et l’avoir à présent fait étudier en comité

Je n’ai que quelques questions sur le sujet, car je comprends bien l’intention du projet de loi et ses dispositions. Je voudrais toutefois être éclairé sur la définition du terme « parenté ». J’ai été quelque peu surpris de constater que cette définition s’étendait au-delà des définitions conventionnelles de la parenté, qui concernent essentiellement les liens du sang. La définition de « parenté » est élargie pour inclure « des proches qui entretiennent des liens avec l’enfant ou que l’enfant connaît ».

Mon estimé collègue de Kent-Sud a posé quelques questions sur le sujet, mais je voudrais vraiment comprendre pourquoi la ministre a décidé d’élargir la définition en question au-delà de la parenté telle que définie par le dictionnaire, et cela de manière très large, pour inclure un proche ayant un lien affectif avec l’enfant. Je pourrais imaginer un parrain ou une marraine, ou l’équivalent selon la tradition familiale. Je suppose que je peux comprendre cela, mais la définition inclurait également les personnes « que l’enfant connaît ». Peut-être la ministre pourrait-elle expliquer les raisons qui ont motivé un élargissement aussi important de la définition. Je lui en saurais gré. Merci.

L’hon. M^{me} Shephard : J’apprécie la question ce matin. Si le terme « proches » figure dans le texte, c’est parce que la famille ne se limite plus aujourd’hui aux seuls liens du sang. Il peut y avoir des amis proches de la famille qui s’occupent de l’enfant, parfois depuis sa naissance. Il y a des gardiennes qui s’occupent de l’enfant depuis sa naissance, qui le

from the time he or she was born, who know the child well, and the child knows them well. That is why “other significant persons” is important to keep in there. It really must be defined in the broadest sense because we want to be sure that children are comfortable with the people they are placed with.

It may be that they get to be placed with someone they know, and if that is not possible, then the alternative is foster care. We have great foster care families out there as well. But if we have an option to put a child with kin—and that includes the significant others—it opens up the potential to encompass as many options as we can.

Of course, the on-the-ground social workers are going to be very diligent in defining the significant other to ensure that it is a good placement. They have all the proper checks that they have to go through, the same as foster parents would have to. We did not want to limit it to blood relations. We wanted to give as much opportunity as possible for the child to be in a place where he or she is comfortable.

Mr. Coon: Thank you for that response. As I have alluded to, I am fairly comfortable with adding “other significant persons who have an attachment to a child”, for the reasons the minister has indicated. I think it is sound logic and a good rationale. But this also includes . . . I guess there are two pieces to this, so perhaps the minister could elaborate a little bit further. This includes “significant persons who have an attachment to a child”, but also significant persons who “are known to a child”. To me, that lacks the precision of the first part. Could the minister explain why that would have been added to the definition? I am truly not trying to stretch this out, but I do think it is important to make sure this is right, and I want to understand why that was added.

11:55

Hon. Mrs. Shephard: I think one of the easiest ways to explain it is that having an attachment to the child is easy to understand. Known means that we would not send a child to someone the child does not know unless it is the last option, which would be foster care. And foster care is not always the last option either because, boy, I have met our foster parents recently, and they are a pretty incredible group of people. I do not in any

know them well and that the child knows them well. C’est pourquoi il est important de conserver le terme « proches ». Il faut que la définition soit la plus large possible car nous voulons nous assurer que les enfants se sentent à l’aise avec les personnes chez qui ils sont placés.

Il se peut que l’enfant soit placé chez quelqu’un qu’il connaît, et si cela n’est pas possible, l’alternative est le placement en famille d’accueil. Nous avons également d’excellentes familles d’accueil. Mais si nous avons la possibilité de placer un enfant dans la parenté, ce qui inclut les proches, cela nous ouvre la possibilité d’envisager autant d’options que possible.

Bien sûr, les travailleurs sociaux sur le terrain feront preuve d’une grande rigueur pour définir ce qu’est un « proche » afin de s’assurer qu’il s’agit d’un bon placement. Ils doivent effectuer toutes les vérifications nécessaires, tout comme ils le feraient dans le cas de parents d’accueil. Nous ne voulions pas limiter la définition aux liens du sang. Nous voulions donner autant de chances que possible à l’enfant de se retrouver dans un environnement où il se sent à l’aise.

M. Coon : Merci pour la réponse. Comme je l’ai laissé entendre, je suis plutôt favorable à l’ajout de « proches qui entretiennent des liens avec l’enfant », pour les raisons que la ministre a indiquées. Je pense que ces raisons sont logiques et valables. Mais la définition inclut également... Je suppose qu’il y a deux aspects à cela, alors peut-être la ministre pourrait-elle développer un peu plus. La définition inclut les « proches qui entretiennent des liens avec l’enfant », mais aussi les proches que « l’enfant connaît ». À mon sens, cela manque de la précision de la première partie. La ministre pourrait-elle expliquer pourquoi de telles personnes ont été ajoutées à la définition? Je ne cherche vraiment pas à faire traîner les choses, mais je pense vraiment qu’il est important de s’assurer que tout est correct et je veux comprendre pourquoi un tel ajout a été fait.

L’hon. M^{me} Shephard : Je pense que l’une des façons les plus simples d’expliquer est que le fait d’avoir un lien affectif avec l’enfant est facile à comprendre. Le terme « connaît » signifie que nous n’enverrions pas un enfant chez quelqu’un qu’il ne connaît pas, sauf si c’était la dernière option, à savoir le placement en famille d’accueil. Et le placement en famille d’accueil n’est pas toujours la dernière option non plus, car, ma foi, j’ai récemment rencontré nos parents d’accueil, et

way want to diminish their role, because it is so important.

I can also think about this too when we are thinking of wanting to keep a child in the community, such as, I am suggesting, with First Nations. Again, we would want to be sure that the child is going with people who are known to the child.

Leanne, to my right here, gave me a good example. She said: I have two nephews, and if anything happened to my family members and my nephews came into my care, at least they know me. Maybe they do not have a serious attachment to me yet, but they are known.

Of course, that would be a family member too. I understand the question could also be that . . . When we are dealing with a significant other, then we assume, perhaps, that we are dealing with an outside-the-family arrangement. But I think “known” is there for the purpose of stating that we want the child to know who the other person is.

Mr. Coon: Thank you for that response. Madam Chairperson, I think that is a good explanation. As we know, the efficacy of law often comes down to the precision of definitions, and we do not want to get into unintended consequences because the rationale for the definition is not well established. Clearly, here, it is, and I am comfortable with the minister’s explanation. Thank you for that. That makes me feel better, not that this is about making me feel good. It is just in terms of my thinking about the logic here.

The other thing I have as a question is really kind of a technical one. The bill is quite clear and straightforward, but this was just a bit confusing to me. I just want to make sure that I am clear about why this is here. At the end of the bill, under “Consequential amendments”, we have subsection 21(1): “Section 2 of an Act to Amend the Family Services Act, chapter 8 of the Acts of New Brunswick, 2010, is repealed.” Is this the Act that was never proclaimed that is being repealed, or is this something else? This is just so I am clear about what this refers to.

Hon. Mrs. Shephard: Through you, Madam Chairperson, you are absolutely right. It is the 2010

ils sont un groupe de personnes tout à fait incroyables. Je ne veux en aucun cas minimiser leur rôle, car il est tellement important.

Je peux aussi avoir la même considération lorsque nous envisageons de garder un enfant au sein de la collectivité, comme par exemple, je suppose, avec les Premières Nations. Là encore, nous voudrions être sûrs que l’enfant va chez des personnes qu’il connaît.

Leanne, à ma droite, m’a donné un bon exemple. Elle a dit : J’ai deux neveux, et s’il arrivait quelque chose aux membres de ma famille et que mes neveux me soient confiés, au moins ils me connaissent. Peut-être qu’ils ne sont pas encore très attachés à moi, mais ils me connaissent.

Bien sûr, il s’agirait également d’un membre de la famille. Je comprends que la question puisse aussi être que... Lorsque nous parlons d’un proche, nous présumons peut-être qu’il s’agit d’un arrangement en dehors de la famille. Or, je pense que le terme « connaît » est là pour indiquer que nous voulons que l’enfant sache qui est l’autre personne.

M. Coon : Merci pour la réponse. Madame la présidente, je pense que c’est une bonne explication. Comme nous le savons, l’efficacité de la loi repose souvent sur la précision des définitions, et nous ne voulons pas nous exposer à des conséquences imprévues parce que le fondement de la définition n’est pas bien établi. De toute évidence, il l’est dans ce cas-ci, et l’explication de la ministre me convient. Merci pour cela. Cela me rassure, non pas que l’objectif soit de me rassurer, mais simplement en regard de ma réflexion sur la logique d’une telle disposition.

L’autre question que j’ai est en fait plutôt technique. Le projet de loi est assez clair et simple, mais une disposition m’a semblé un peu confuse. Je veux juste m’assurer de bien comprendre pourquoi elle figure ici. À la fin du projet de loi, sous « Modifications corrélatives », nous avons le paragraphe 21(1) : « L’article 2 de la Loi modifiant la Loi sur les services à la famille, chapitre 8 des Lois du Nouveau-Brunswick de 2010, est abrogé. » S’agit-il de la loi qui n’a jamais été promulguée qui est abrogée, ou s’agit-il d’autre chose? Je pose la question simplement pour bien comprendre à quoi cela fait référence.

L’hon. M^{me} Shephard : Par votre entremise, Madame la présidente, vous avez tout à fait raison. Il s’agit de

legislation that was never proclaimed. That is what it refers to.

Mr. Coon: Okay, thank you. Thank you for those responses. Madam Chairperson, once again, I want to recognize the minister's initiative here. Of course, I understand that for this to have come forward, Cabinet would have had to be supportive. I appreciate her colleagues for ensuring that this bill came before us in such a timely manner. Thank you, Madam Chairperson.

12:00

Mr. Austin: Thank you, Madam Chairperson. I want to begin by thanking the Minister of Social Development as well as the staff for being here to look at Bill 28 and to discuss some of the information contained therein. My understanding of this is that it is one of those things that has been put off maybe unintentionally over a period of time and needs to be finalized to make sure that families are protected, children are protected, and those sorts of things.

I do not have a lot of questions relating to this, because, from what we have read and what we have researched on this, it seems to be in order of what would accommodate the *Family Services Act*. There are just a couple of things that I want to ask and point out. In the bill, in section 2.1, I believe, it says, under "Determination of suitability": "The Minister may determine that an operator, a staff member or a class of persons prescribed by regulation is not suitable to provide social services". I am wondering whether you could clarify for me what it means by "class of persons prescribed".

Hon. Mrs. Shephard: I want to thank the Leader of the People's Alliance for the question. I just want to make a little correction that it is not section 2.1. It is section 3.1, just so we know, for the record, what we are talking about.

What "class of persons" refers to are the individuals who have consented to a check and have been found to have a court order made against them under this Act. There is a finding that he or she has endangered the security or development of a child or is subject to a court order. Those are further prescribed under paragraphs 3.1(1)(a), 3.1(1)(b), 3.1(1)(c), 3.1(1)(d), and 3.1(1)(e).

la loi de 2010 qui n'a jamais été promulguée. C'est à cela que la disposition fait référence.

M. Coon : D'accord, merci. Merci pour vos réponses. Madame la présidente, je tiens une fois de plus à saluer l'initiative de la ministre. Bien sûr, je comprends que pour que cela aboutisse, le Cabinet a dû apporter son soutien. Je remercie les collègues de la ministre d'avoir veillé à ce que le projet de loi nous soit présenté en temps opportun. Merci, Madame la présidente.

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Je tiens tout d'abord à remercier la ministre du Développement social ainsi que le personnel présent d'être ici pour se pencher sur le projet de loi 28 et discuter de certaines des informations qu'il contient. D'après ce que je comprends, une telle mesure fait partie des dossiers qui ont été reportés, peut-être involontairement, pendant un certain temps et qui doivent être finalisés pour garantir la protection des familles et des enfants et tout ce qui s'y rapporte.

Je n'ai pas beaucoup de questions sur le sujet, car d'après ce que nous avons lu et nos recherches, le projet de loi semble conforme à la *Loi sur les services à la famille*. Il y a juste quelques points que je voudrais aborder et souligner. Dans le projet de loi, à l'article 2.1, je crois, il est dit, sous « Établissement de l'aptitude » : « Le ministre peut établir qu'un responsable, un membre du personnel ou une catégorie de personnes que prévoient les règlements est inapte à fournir des services sociaux ». Je me demande si vous pourriez m'expliquer ce que signifie « catégorie de personnes que prévoient les règlements ».

L'hon. M^{me} Shephard : Je tiens à remercier le chef de l'Alliance des gens pour sa question. Je voudrais juste apporter une petite correction, à savoir qu'il ne s'agit pas de l'article 2.1 mais de l'article 3.1, afin que nous sachions, pour le compte rendu, de quoi nous parlons.

La « catégorie de personnes » désigne les personnes qui ont consenti à un contrôle et pour lesquels il a été constaté qu'une ordonnance judiciaire a été rendue à leur encontre en vertu de la présente loi. Il a été constaté qu'ils ont menacé la sécurité ou le développement d'un enfant ou qu'ils font l'objet d'une ordonnance judiciaire. De tels cas sont précisés aux alinéas 3.1(1)a), 3.1(1)b), 3.1(1)c), 3.1(1)d) et 3.1(1)e).

Mr. Austin: Thank you, minister. There was another one that I also wanted to address. It is probably a simple answer. Under paragraph 20(a), paragraph (c.1) states: “respecting checks with the Department, criminal record checks and vulnerable sector checks”. I assume that means nursing homes and that sort of thing. Maybe you could clarify that for me as well.

Hon. Mrs. Shephard: “Vulnerable sector” would include children, persons with disabilities, seniors, and that kind of thing.

Mr. Austin: Thank you, minister. There is no question that these types of bills and legislation are critical. There is always a fine line with government to make sure that it is of the utmost importance that children are protected. Nobody is going to argue that. If there is legislation that can be passed to enhance and strengthen that, I do not think any reasonable person would disagree with that. Then, of course, on the other end of the spectrum, you always have to be cautious as a government or a state not to infringe on or violate parental rights and to make sure that the state knows its role there.

12:05

Again, after reading this bill and looking at the current legislation, I think that this simply enhances it. Again, we have had some discussions about that and about the delays, which, I think, were unintentional, maybe on both sides of the House. If we can get it cleaned up now and strengthened, I would certainly be in support of that.

Thank you, minister, for your work on this bill, and thanks to the staff who took part in this. I appreciate your efforts. Thank you, Madam Chairperson.

Madam Chairperson: Are there any other questions or comments?

Hon. Mrs. Shephard: I will just make a couple of closing comments, Madam Chairperson. I am very proud to bring this bill to fruition. We have been working on it for a long time, and this is not the end.

M. Austin : Merci, Madame la ministre. Il y a un autre point que je souhaitais également aborder. La réponse est probablement simple. À l’alinéa 20a), le sous-alinéa c.1) stipule : « prévoyant des dispositions concernant la vérification auprès du ministère, la vérification du casier judiciaire et la vérification des antécédents en vue d’un travail auprès des personnes vulnérables ». Je suppose que cela fait référence aux foyers de soins et aux établissements du genre. Vous pourriez peut-être m’apporter des précisions à ce sujet également.

L’hon. M^{me} Shephard : Les « personnes vulnérables » incluent les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées et autres.

M. Austin : Merci, Madame la ministre. Il ne fait aucun doute que de tels types de projet de loi et de mesure législative sont essentiels. Il y a toujours une ligne très fine à respecter pour le gouvernement afin de s’assurer que la protection des enfants est une priorité absolue. Personne ne va contester cela. S’il existe une mesure législative qui peut être adoptée pour améliorer et renforcer cette protection, je ne pense pas qu’une personne raisonnable s’y opposerait. Par ailleurs, bien sûr, à l’autre extrémité du spectre, un gouvernement ou un État doit toujours faire preuve de prudence pour ne pas enfreindre ou violer les droits parentaux et pour s’assurer de bien connaître son rôle à cet égard.

Encore une fois, après avoir lu le projet de loi et examiné la loi actuelle, je pense que la mesure ne fait que la renforcer. Nous avons déjà eu, je le rappelle, des discussions à ce sujet et au sujet des retards, qui, je pense, étaient involontaires, peut-être des deux côtés de la Chambre. Si nous pouvons apporter des clarifications à la loi et la renforcer maintenant, je serais certainement favorable à cela.

Merci, Madame la ministre, pour le travail que vous avez accompli sur le projet de loi, et merci également au personnel qui y a participé. Je vous sais gré de vos efforts. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Y a-t-il d’autres questions ou commentaires?

L’hon. M^{me} Shephard : Je voudrais juste faire quelques remarques pour conclure, Madame la présidente. Je suis très fière d’avoir mené le projet de loi à bien. Nous y travaillons depuis longtemps, et ce

We have child protection legislation to put forward, as the Savoury report and the Child and Youth Advocate report have been submitted. That work is continuing, and we are going to bring that through very soon.

This is something that was missed many, many times. In 2016, the previous government said it was coming soon, then said it again in 2017. It was coming soon when they left government in 2018. It had not made it to the finish line, nor was it close.

I am extremely pleased. I rarely blow my own horn, and I rarely take credit, but I am taking credit for this one because it was all about leadership, in my mind. I am so grateful that we got this bill here so quickly. I am grateful to my Cabinet colleagues for supporting me on this and for helping us get it here today. I am grateful to the opposition and to the opposition parties—all of them—for their thoughtful questions and for helping us to get this over the finish line. Thank you, Madam Chairperson.

Madam Chairperson: We thank the staff for their presence here today.

(Bill 28, *An Act to Amend the Family Services Act*, was agreed to as presented.)

Projet de loi 26

La présidente, à l'appel du projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur l'exploitation des carrières* : Nous allons prendre une pause de cinq minutes et nous reviendrons par la suite.

(La séance est suspendue à 12 h 09.

La séance reprend à 12 h 15.)

12:15

Madam Chairperson: Minister, do you have any opening remarks?

Hon. Mr. Holland: Thank you very much, Madam Chairperson. The remarks are very brief. We would like to proceed with the discussion and questions. I am sure everything will be straightforward, and we look

n'est pas la fin. Nous devons présenter une loi sur la protection de l'enfance, maintenant que le rapport Savoury et le rapport du défenseur des enfants et des jeunes ont été remis. Le travail se poursuit à cet égard, et nous allons présenter cette loi très bientôt.

C'est une mesure qui a été maintes et maintes fois reportée. En 2016, le gouvernement précédent avait dit qu'elle arriverait bientôt, puis il l'a répété en 2017. Elle allait arriver bientôt lorsqu'il a quitté le pouvoir en 2018. Elle n'avait pas franchi la ligne d'arrivée et n'en était pas proche non plus.

Je suis extrêmement satisfaite. Je me vante rarement et je m'attribue rarement du mérite, mais je le fais cette fois-ci, car selon moi, tout était une question de leadership. Je suis tellement reconnaissante que nous ayons pu présenter le projet de loi ici aussi rapidement. Je remercie mes collègues du Cabinet de m'avoir soutenue dans cette démarche et de nous avoir aidés à le présenter ici aujourd'hui. Je suis reconnaissante à l'opposition et aux partis d'opposition, à tous ceux-ci, pour leurs questions pertinentes et pour nous avoir aidés à franchir la ligne d'arrivée. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Nous remercions le personnel de sa présence ici aujourd'hui.

(Le projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*, est adopté sans amendement.)

Bill 26

Madam Chairperson, after Bill 26, *An Act to Amend the Quarriable Substances Act*, had been presented: We are going to take a five-minute break, and then we will come back.

(The House recessed at 12:09 p.m.

The House resumed at 12:15 p.m.)

La présidente : Monsieur le ministre, avez-vous des observations liminaires à faire?

L'hon. M. Holland : Merci beaucoup, Madame la présidente. Mes observations seront très brèves. Nous aimerions passer directement au débat et aux questions. Je suis certain que tout se déroulera sans encombre, et nous nous réjouissons de pouvoir

forward to a transparent opportunity to explain all the details with the Legislature.

Madam Chairperson: Are there any questions or comments?

M. Bourque : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre pour poser quelques questions.

I have a few questions. Let's say it this way: I do not think that everybody in New Brunswick is very familiar with the *Quarriable Substances Act*. I know I was not before being a critic for this department. I would appreciate it if the minister could explain the nature of the Act and what it deals with. Thank you.

Hon. Mr. Holland: Through Madam Chairperson to the member opposite, I want to thank him for that question. As with any Act that governs the laws in New Brunswick, there is a significant amount of detail that we could go into. But for the purpose of a high-level explanation, it is an Act that manages access to and then provides oversight of the process of the extraction of peat, sand, gravel, ordinary stone, clay, or any soil types that would be quarriable exclusively on our Crown land footprint. If you would like to expand on that or have anywhere you wanted to go, let me know, but I thought I would just give you a high-level oversight.

Mr. Bourque: I appreciate the answer, through the chair to the minister, for that. I appreciate the high-level answer. I am actually afraid to ask the minister to go into more detail because we could be here a long while, but I do have a supplementary question. I would appreciate it if the minister could provide an overview of the purpose of amending this bill. I know you have probably done that in first and second reading, but for the purpose of this committee, could we talk about the purpose of amending this Act? Thank you.

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, thank you very much to the member opposite for the question. Currently, right now, it does not affect the end result of what we are doing, but it is geared toward the process. Right now, when we are talking about licensing someone for peat exploration, there is a one-year term to perform the environmental assessments,

expliquer tous les détails en toute transparence à l'Assemblée législative.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires?

Mr. Bourque: Thank you very much, Madam Speaker. I am pleased to rise in the House to ask a few questions.

J'ai quelques questions. Disons-le ainsi : Je ne pense pas que tout le monde au Nouveau-Brunswick connaisse bien la *Loi sur l'exploitation des carrières*. Je sais que ce n'était pas mon cas avant de devenir porte-parole de l'opposition pour le ministère. J'aimerais que le ministre explique la nature de cette loi et ce qu'elle régit. Merci.

L'hon. M. Holland : Par l'entremise de la présidente, je tiens à remercier le député d'en face pour sa question. Comme pour toute loi régissant le droit au Nouveau-Brunswick, il y a une quantité importante de détails sur lesquels nous pourrions nous attarder. Pour vous donner une explication générale, toutefois, il s'agit d'une loi qui régit l'accès à l'extraction de la tourbe, du sable, du gravier, de la pierre ordinaire, de l'argile ou de tout type de sol pouvant être extrait exclusivement sur nos terres de la Couronne, et qui assure la surveillance d'un tel processus. Si vous souhaitez approfondir ce sujet ou si vous avez des questions particulières, n'hésitez pas à me le faire savoir, mais j'ai pensé simplement vous donner un aperçu général.

M. Bourque : Je remercie le ministre pour sa réponse par l'entremise du président. Je vous sais gré de cette réponse générale. J'hésite en fait à demander au ministre d'entrer davantage dans les détails, car cela pourrait nous prendre beaucoup de temps, mais j'ai une question supplémentaire. J'aimerais que le ministre puisse donner un aperçu de l'objectif de la modification du projet de loi. Je sais que vous l'avez probablement déjà fait en première et deuxième lectures, mais pour les besoins du comité, pourrions-nous discuter de l'objectif de la modification de la loi? Merci.

L'hon. M. Holland : Madame la présidente, merci beaucoup au député d'en face pour sa question. À l'heure actuelle, la modification n'a pas d'incidence sur le résultat final de ce que nous faisons mais elle concerne le processus. Actuellement, lorsque nous parlons d'octroyer une licence d'exploration de tourbière, il y a un délai d'un an pour réaliser les

to do a full and complete consultation, and to deal with all the logistics of what is involved in the extraction of that product.

12:20

What we are finding is that, almost without exception, those folks are happy to come back to the department and say: Within that one-year period, we were not able to complete the task. We are then looking at it and saying: Are you in the process of fully fulfilling the requirements? They may say: Yes, it is just a time issue. We have a mechanism now that allows us to extend it for a one-year period.

What this is doing is making no changes in the stringency of the requirements of that full and complete consultation process, but this is allowing us to give licensees a two-year period on the front end so that they are able to do that without halting operations midway through, coming back and saying: Can I please get an extension? We are giving them a two-year period to do that, with an extension period after that. This should eliminate the red tape of being midway through a project and having to come back to get the government to sign off on the project.

Mr. Bourque: I want to thank the minister for that answer. Through his verbosity, he actually answered the following question that I had, which was why government went ahead with the amendments to this bill. I think the minister clearly explained why it was done and what government is doing. I think that is fair. I think that makes sense, at least at the onset.

I guess I have a more general question. We are talking about peat moss production and all that. Could the minister give us an idea of the economic impact of New Brunswick's peat production? Thank you.

Hon. Mr. Holland: To the member opposite, thank you very much for that question. I know that I grew up not far away, and you probably grew up not far away, from the Escuminac area where there are some peat operations. I know that it has been a place where many young folks have been able to start their careers with well-paying jobs. There are 1 250 other people in New Brunswick who take their full-time employment from

évaluations environnementales, mener une consultation complète et approfondir et régler tous les aspects logistiques liés à l'extraction du produit.

Nous constatons que, presque sans exception, les gens reviennent au ministère pour dire : Au cours de cette période d'un an, nous n'avons pas été en mesure de mener à bien la tâche. Nous examinons alors la situation et leur demandons : Êtes-vous en train de satisfaire pleinement aux exigences? Ils peuvent répondre : Oui, c'est juste une question de temps. Nous disposons désormais d'un mécanisme qui nous permet de prolonger le délai d'un an.

La mesure ne modifie en rien la rigueur des exigences du processus de consultation dans son intégralité, mais elle nous permet d'accorder aux détenteurs de licence un délai de deux ans dès le départ, afin qu'ils puissent mener à bien le processus sans interrompre leurs activités en cours de route pour revenir nous demander : Puis-je bénéficier d'une prolongation? Nous leur accordons un délai de deux ans pour le faire, suivi d'une période de prolongation. Cela devrait éliminer les formalités administratives liées au fait de devoir, à mi-parcours d'un projet, revenir vers le gouvernement pour obtenir son aval.

M. Bourque : Je tiens à remercier le ministre pour sa réponse. Grâce à sa volubilité, il a en fait répondu à la question suivante que j'avais, à savoir pourquoi le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec les modifications apportées au projet de loi. Je pense que le ministre a clairement expliqué pourquoi cela a été fait et ce que fait le gouvernement. Je pense que c'est juste. Je pense que cela a du sens, du moins au départ.

J'ai une question d'ordre plus général, je crois. Nous parlons de la production de tourbe et de tout ce qui s'y rapporte. Le ministre pourrait-il nous donner une idée de l'impact économique de la production de tourbe au Nouveau-Brunswick? Merci.

L'hon. M. Holland : Merci beaucoup au député d'en face pour sa question. J'ai grandi non loin de la région d'Escuminac où il y a quelques tourbières, et vous avez probablement grandi non loin de là vous aussi. Je sais que c'est un endroit où de nombreux jeunes ont pu débiter leur carrière grâce à des emplois bien rémunérés. Au Nouveau-Brunswick, 1 250 autres personnes occupent un emploi à temps plein dans le

the extraction of peat, and it has a \$120-million positive impact on the GDP of the province

Mr. Bourque: That is \$120 million and 1 250 full-time jobs. Okay, perfect. Thank you. That is great. Again, through verbosity, he gave the answer. I would not expect anything less from this minister, I can assure this House of that.

The minister is correct. I actually have a few peat producers in my riding. They are in the Saint-Paul area in Kent, along Route 126, if the minister is familiar with that area. I guess my next question would be this: What is being done to open up new markets and create more opportunities for the peat industry? Is anything being done? It might not be directly related to this bill, but at the same time, there is a correlation. If we want to do this, that means peat exploration. It means, obviously, some opportunities. So I would like to know what efforts are being made by the province and by the producers to look at new markets and new opportunities. Thank you.

12:25

Hon. Mr. Holland: To the member opposite through the chair, thank you for the question. As with all resource development in New Brunswick, we want to make sure that it is done in a responsible fashion. This being a finite resource, we want to make sure that we get the most bang for the buck, as it relates to that. Within our department, we currently have folks who are working in conjunction with the industry leaders to identify emerging markets where there may be an opportunity to expand, to continue, or to enhance the profitability of what it is that we sell into those markets.

I, myself, have met with the owners. I have met with the department. We want to ensure that we stay profitable. We want to make sure that we are doing it in an environmentally responsible way and that we are getting the most value for the dollars, as it relates to that.

Our department is working in conjunction with the industry to identify emerging markets. Then, we avail ourselves to those in industry as stakeholders if they have any opportunities that they see as well to

secteur de l'extraction de la tourbe, ce qui a un impact positif de 120 millions sur le PIB de la province.

M. Bourque : L'impact est de 120 millions de dollars et 1 250 emplois à temps plein. D'accord, parfait. Merci. C'est formidable. Une fois de plus, c'est par sa volubilité que le ministre a donné la réponse. Je n'en attendrais pas moins du ministre, je peux l'assurer à la Chambre.

Le ministre a raison. Il y a en effet quelques producteurs de tourbe dans ma circonscription. Ils se trouvent dans la région de Saint-Paul, dans Kent, le long de la route 126, si le ministre connaît cette région. Ma prochaine question, je crois, serait la suivante : Qu'est-ce qui est fait pour ouvrir de nouveaux marchés et créer davantage de débouchés pour l'industrie de la tourbe? Des mesures sont-elles prises? Cela n'est peut-être pas directement lié au présent projet de loi, mais il existe tout de même un lien. Si nous voulons aller ainsi de l'avant, cela implique de l'exploration de tourbière. Cela signifie, évidemment, de nouvelles opportunités. J'aimerais donc savoir quels efforts sont déployés par la province et par les producteurs pour explorer de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités. Merci.

L'hon. M. Holland : Je remercie le député d'en face par l'entremise de la présidence pour sa question. Comme pour tout développement de ressources au Nouveau-Brunswick, nous voulons nous assurer que cela se fasse de manière responsable. S'agissant d'une ressource limitée, nous voulons nous assurer d'en tirer le meilleur parti possible. Au sein de notre ministère, nous avons actuellement des gens qui travaillent en collaboration avec les leaders de l'industrie pour identifier les marchés émergents où il pourrait y avoir une opportunité d'expansion, de maintien ou d'amélioration de la rentabilité de ce que nous vendons sur ces marchés.

J'ai moi-même rencontré les propriétaires. J'ai rencontré les gens du ministère. Nous voulons nous assurer de maintenir notre rentabilité. Nous voulons nous assurer que nous le faisons d'une manière respectueuse de l'environnement et que nous tirons le meilleur parti de nos investissements dans ce domaine.

Notre ministère travaille en collaboration avec l'industrie pour identifier les marchés émergents. Ensuite, nous nous mettons à la disposition des acteurs du secteur en tant que parties prenantes s'ils identifient

determine what opportunities that may present and the role that we may play in them.

Mr. Bourque: Through the chair to the minister, thank you for that answer. I guess my next question would be this: Is there any type of financial assistance available for peat producers in New Brunswick, whether it is through the department or ONB? Is there something specific available for peat producers? That is my next question.

Hon. Mr. Holland: To the member opposite through the chair, the Department of Energy and Resource Development, or natural resources, as the Speaker referred to it today . . . I think that has a great ring to it, and we are going to move toward that. If the Speaker says that that is the name, then I guess we can change the business cards. That being the case, as the department, we are the regulator, and we provide oversight and ensure that industry is moving along.

When it comes to opportunities, especially as far as incentives or programs are concerned, the answer is no. But we facilitate or broker with them and Opportunities New Brunswick. Whether it be this or any industry, when it comes to business development, ONB has an entire menu of services that it can tailor to a particular business or industry. I do not have that menu here, but we do know that we have directed folks in that industry to Opportunities New Brunswick. We have encouraged them to work with ONB, find any appropriate and applicable programs, and apply them for the betterment of the province through the success of the business.

Mr. Bourque: Through the chair to the minister, thank you for that answer. Yes, that sounds about right, so that is good. The next question would be this: Have any consultations been undertaken with the industry regarding this bill? I think the minister has alluded to the answer already, but I would just like to have a confirmation as to whether there has been some type of consultation process with the industry.

eux-mêmes des opportunités, afin de déterminer lesquelles pourraient se présenter et le rôle que nous pourrions jouer à leur égard.

M. Bourque : Par l'entremise de la présidence, merci au ministre pour sa réponse. Je suppose que ma prochaine question serait la suivante : Existe-t-il une aide financière quelconque pour les producteurs de tourbe du Nouveau-Brunswick, que ce soit par l'entremise du ministère ou d'ONB? Existe-t-il une aide spécifique pour les producteurs de tourbe? Voilà ma question suivante.

L'hon. M. Holland : Je dirai au député d'en face, par l'entremise de la présidence, que le ministère du Développement de l'énergie et des ressources, ou des ressources naturelles, comme l'a appelé le président aujourd'hui... Je trouve qu'un tel nom sonne très bien, et nous allons nous orienter dans ce sens. Si le président dit que c'est le nom, alors je suppose que nous pouvons changer les cartes professionnelles. Cela étant, en tant que ministère, nous sommes l'organisme de réglementation, et nous assurons la surveillance et veillons à ce que l'industrie avance.

En ce qui concerne les opportunités, notamment en matière d'incitations ou de programmes, la réponse est non. Nous facilitons toutefois les démarches des producteurs ou jouons le rôle d'intermédiaire entre eux et Opportunités Nouveau-Brunswick. Qu'il s'agisse de ce secteur ou de n'importe quel autre, en matière de développement des entreprises, ONB dispose d'une gamme complète de services qu'elle peut adapter à une entreprise ou à un secteur particulier. Je n'ai pas cette gamme de services sous les yeux, mais nous savons que nous avons orienté les gens de ce secteur vers Opportunités Nouveau-Brunswick. Nous les avons encouragés à travailler avec ONB, à trouver les programmes appropriés et applicables et à en faire la demande pour l'amélioration de la province grâce à la réussite de l'entreprise.

M. Bourque : Par l'entremise de la présidence, merci au ministre pour sa réponse. Oui, cela semble correct, c'est donc une bonne chose. La prochaine question serait la suivante : Des consultations ont-elles été menées auprès de l'industrie concernant le projet de loi? Je pense que le ministre a déjà fait allusion à la réponse, mais j'aimerais simplement avoir la confirmation qu'il y a bien eu un processus de consultation quelconque auprès de l'industrie.

12:30

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, to the member opposite, in true political fashion, the answer to that question is yes and no. We have been communicating with the producers over a long period and hearing, from the voice of the customer, their frustration about the red tape involved and getting hung up midway through. We have had that conversation. We have spoken to them, verbally, about addressing it. We have spoken to them, verbally, about this bill and what we plan on doing. They certainly appreciate and welcome the concept and the idea.

The whole concept here is to streamline and create ease in the operation of doing business. As I said, as it relates to the operations of the facilities themselves, this has absolutely no effect on that. It just kind of takes the handcuffs off them or takes the time pressure off of them so that they know that they can go and do the job. We want that, and I am sure that we would all share the opinion of wanting that, because this allows somebody not to rush a consultation process in any way, shape, or form. We want full and robust consultation, whether it be with First Nations, from environmental perspectives, or anything that is going to affect it. We want to have the best and most information available and to allow the producers the freedom to do that. We feel as though this is a very mutually agreeable and beneficial piece of legislation. Thank you.

Mr. Bourque: I want to thank the minister, through the chairperson, for that answer. From that answer, I am reading that there was some sort of informal consultations, not really consultations, with the people that you are dealing with. Well, okay. At least there is that. I am hoping that that will be okay and enough. Through my little experience in politics and in government, we know that consultation processes are important. Sometimes it comes down to the old adage: Pay now or pay later. Sometimes you are better to pay now than pay later. I am referring here to the consultations.

If we want to rush into things because we think that it is going to be more efficient, but we get opposition and we get all sorts of resistance, then, in the end, we are not being efficient. It is going to end up costing us more and more time when we are trying to save time.

L'hon. M. Holland : Madame la présidente, je dirai au député d'en face, en bon politicien, que la réponse à la question est oui et non. Nous communiquons avec les producteurs depuis longtemps et nous avons entendu, de la bouche même des clients, leur frustration face aux formalités administratives et au fait que les projets s'enlisent à mi-parcours. Nous avons eu de telles conversations. Nous leur avons fait part, verbalement, de la manière de remédier à cela. Nous leur avons fait part, verbalement, du projet de loi et de ce que nous prévoyons de faire. Ils apprécient et saluent assurément le concept et l'idée.

L'idée générale ici est de simplifier et faciliter la conduite des affaires. Comme je l'ai dit, en ce qui concerne le fonctionnement des installations elles-mêmes, la mesure n'a absolument aucun effet. Elle leur enlève simplement les entraves ou la pression du temps, afin que les producteurs sachent qu'ils peuvent aller faire leur travail. C'est ce que nous voulons, et je suis sûr que nous partageons tous un tel souhait, car cela permet à quiconque de ne pas précipiter le processus de consultation de quelque manière que ce soit. Nous voulons une consultation complète et approfondie, que ce soit avec les Premières Nations, du point de vue environnemental ou sur tout autre aspect susceptible d'avoir une incidence. Nous voulons disposer des informations les meilleures et les plus complètes possibles et laisser aux producteurs la liberté d'agir. Nous estimons qu'il s'agit d'un projet de loi très acceptable et avantageux mutuellement. Merci.

M. Bourque : Je tiens à remercier le ministre par l'entremise du président pour sa réponse. Je déduis de cette réponse qu'il y a eu en quelque sorte des consultations informelles, et non pas de vraies consultations, auprès des personnes avec lesquelles vous traitez. Bon, d'accord. Au moins, il y a ça. J'espère que cela suffira. D'après ma modeste expérience en politique et au sein du gouvernement, nous savons que les processus de consultation sont importants. Parfois, cela revient à l'adage bien connu : Payez maintenant ou plus tard. Parfois, il vaut mieux payer maintenant que plus tard. Je fais ici référence aux consultations.

Si nous voulons nous précipiter parce que nous pensons que ce sera plus efficace, mais que nous rencontrons de l'opposition et toutes sortes de résistances, alors, au final, nous ne sommes pas efficaces. Cela finira par nous coûter de plus en plus

Sometimes it is worth taking the time at the outset to do these types of consultations to make sure that, once it is done, we will not have any more resistance or problems further down the road. I am just hoping that that will be the case, that we will not have any other problems, but I will flag that to the department and the minister. Well, that is especially for the minister. The department always does a great job. The minister . . . Well, that is another song. The thing is, though, that I just want to flag that. I am just hoping that we will not see any issues when it comes to the consultation process.

The next item that I want to bring in is related to all that, the consultation process and the discussions that the department has had with the peat producers. Has the industry suggested other changes to policy or legislation that would benefit the industry? Now, I understand that this would be one of those ideas, and I think that it looks quite interesting to me. Has the industry suggested any other ideas that the department is looking into?

12:35

Hon. Mr. Holland: To the member opposite, through the chairperson, I just want to revert back to your last flagging or comment. It was more of a comment than a question, but we have not had a lot of negative feedback other than the fact that producers are a little concerned about the time constraints. To speak to that consultation piece, we are giving them time to accomplish exactly what you said. This is something that came to the floor of the Legislature, but it is for the purpose of a bigger picture. It ensures that ample time is available so that consultations of any nature, plus the environmental impacts, are not rushed through.

That being the case, have you heard of any industry folks or peat producers that have had an issue with that? I will ask you if you can include that in your next statement, because in the event that you did . . . We feel that we have a pretty good thumb on the pulse of the customers, being the producers, with this. That being the case, if anybody, from any area of the House, has feedback that they have heard that this is a piece

de temps alors que nous essayons d'en gagner. Parfois, il vaut la peine de prendre le temps dès le départ de mener de tels genres de consultations pour s'assurer qu'une fois celles-ci terminées, nous n'aurons plus de résistance ni de problèmes par la suite. J'espère simplement que tel sera le cas, que nous n'aurons pas d'autres problèmes, mais je vais mettre en garde le ministère et le ministre à cet égard. Eh bien, surtout le ministre. Le ministère fait toujours un excellent travail. Le ministre... Eh bien, c'est une autre histoire. Le fait est que je veux simplement faire une mise en garde. J'espère simplement que nous n'aurons pas de problèmes en ce qui concerne le processus de consultation.

Le point suivant que je souhaite aborder est lié à tout cela, le processus de consultation et les discussions que le ministère a eues avec les producteurs de tourbe. L'industrie a-t-elle suggéré d'autres changements à la politique ou à la législation qui seraient bénéfiques pour elle? Je comprends que la mesure proposée serait l'une de ces suggestions et je trouve cela assez intéressant. L'industrie a-t-elle proposé d'autres idées que le ministère examine actuellement?

L'hon. M. Holland : Au député d'en face par l'entremise du président, je veux simplement revenir sur votre dernière mise en garde ou observation. Il s'agissait davantage d'une observation que d'une question, mais nous n'avons pas reçu beaucoup de commentaires négatifs, si ce n'est que les producteurs sont un peu préoccupés par les contraintes de temps. En ce qui concerne la consultation, nous leur accordons le temps nécessaire pour accomplir exactement ce que vous avez mentionné. C'est une question qui a été soulevée à l'Assemblée législative, mais elle s'inscrit dans une perspective plus large. La mesure garantit qu'un délai suffisant est prévu pour que les consultations de toute nature, ainsi que l'évaluation des impacts environnementaux, ne soient pas menées à la hâte.

Cela étant, avez-vous entendu parler de gens de l'industrie ou de producteurs de tourbe qui auraient eu un problème à un tel égard? Je vous demanderai de bien vouloir inclure cela dans votre prochaine déclaration, car si tel était le cas... Nous estimons avoir une assez bonne idée de ce que pensent les clients, c'est-à-dire les producteurs, à ce sujet. Cela étant, si quelqu'un, de quelque côté de la Chambre que ce soit, a eu vent de commentaires indiquant que le

of legislation that does not serve the best interest of the producers, let me know.

We have certainly had communications. I have met with peat producers throughout the entire province. We have had conversations as they relate to business development. The reason I met with them . . . There were a number of items on the agenda. We have extended the invitation to them, as the experts in the industry, to come to us as they see emerging markets—that is pretty big picture stuff—or efficiencies, operations, or anything that could be affected here at a provincial level that will give them a competitive advantage, an operational advantage, or something that makes them more competitive in the marketplace. We have been in communication with them.

As of right now, I am not sitting on any eureka moment that they have brought to us, but we have extended that open invitation for them to feel the freedom to be able to come to us. With whatever means we have available, we will help them explore those opportunities to make them be even stronger leaders in their industry. Thank you very much.

Mr. Bourque: I want to thank the minister for that answer, although I found that answer quite high level. I appreciate the comment regarding the consultation process. Personally, honestly, I have not heard anything. I was just raising it in the sense that I am hoping that it would not be botched and that we are not going to hear things after the fact. I agree. I am hoping that that will not be the case. I was just flagging it.

In terms of other suggestions for the industry, I am not sure that I had a satisfying answer from the minister. Maybe that is the only answer he can give me, but I was hoping to have a bit more meat in terms of other ideas that the industry is bringing forth to the department about things that could be improved regarding the industry. Would the minister care to comment additionally on that? I would appreciate that. Thank you.

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, to the member opposite, you know that I have no problem expanding and waxing eloquent on any subject, digging in depth and going to the root of any weed bed of any subject or issue. To say that we are sitting and looking at any eureka moment and specific key areas . . . I do not have any of those. The door was open to industry to be here. I am not a spokesperson

projet de loi ne sert pas au mieux les intérêts des producteurs, qu'il me le fasse savoir.

Nous avons bien sûr eu des échanges. J'ai rencontré des producteurs de tourbe dans toute la province. Nous avons eu des discussions concernant le développement commercial. La raison pour laquelle je les ai rencontrés... Il y avait un certain nombre de points à l'ordre du jour. Nous leur avons proposé, en tant qu'experts du secteur, de venir nous voir lorsqu'ils identifient des marchés émergents, dans une vision assez globale, ou des gains d'efficacité, des aspects opérationnels, ou tout ce qui pourrait avoir une incidence ici au niveau provincial et qui leur donnerait un avantage concurrentiel, un avantage opérationnel, ou quelque chose qui les rendrait plus compétitifs sur le marché. Nous sommes en contact avec eux.

Pour l'instant, je ne peux pas dire que les producteurs nous aient apporté une idée révolutionnaire, mais nous leur avons adressé une invitation ouverte afin qu'ils se sentent libres de venir nous voir. Avec tous les moyens dont nous disposons, nous les aiderons à explorer les possibilités pour qu'ils deviennent des leaders encore plus solides dans leur secteur. Merci beaucoup.

M. Bourque : Je veux remercier le ministre pour sa réponse même si je l'ai trouvée assez générale. J'apprécie la remarque concernant le processus de consultation. Personnellement, pour être honnête, je n'ai rien entendu. Je soulevais simplement la question dans l'espoir que le processus ne soit pas bâclé et que nous n'apprenions pas les choses après coup. Je suis d'accord. J'espère que ce ne sera pas le cas. Je tenais simplement à le signaler.

En ce qui concerne les autres suggestions pour l'industrie, je ne suis pas sûr d'avoir obtenu une réponse satisfaisante de la part du ministre. C'est peut-être la seule réponse qu'il puisse me donner, mais j'espérais avoir un peu plus de substance quant aux autres idées que l'industrie soumet au ministère concernant les améliorations possibles pour le secteur. Le ministre souhaiterait-il ajouter quelque chose à ce sujet? Je lui en serais reconnaissant. Merci.

L'hon. M. Holland : Madame la présidente, à l'intention du député d'en face, vous savez que je n'ai aucun mal à m'étendre et à m'exprimer avec éloquence sur n'importe quel sujet, à creuser en profondeur et à aller au fond des choses pour tout sujet ou toute question. Dire que nous sommes assis ici à attendre une révélation ou des éléments clés spécifiques... Je n'ai rien de tout cela. La porte ici était

for the industry, but I have let industry know that we are available to be a resource if we can be helpful.

That being the case, in the future, if there are opportunities that come up, even if there are some . . . As I am sure the member opposite can appreciate, there may be situations where we are working on stuff that, through confidentiality or NDAs or a variety of things, we would not be able to bring those. But trust me and rest assured that I will be the first one to come to the floor of the Legislature, stand on the hill, and speak a lot about opportunities that look as though they are going to enhance our role and make us even more of a world leader in any industry.

12:40

Mr. Bourque: Through the chair to the minister, I want to thank you for the answer. Fair enough—that is a fair enough answer. My only comment on that is, even as a politician, when I hear a politician tell me to trust him or her, my hair kind of raises up my back. Anyway, apparently, I have hair on my back. Yes, absolutely, I have made it known in recent pictures.

Possibly my last question would be this: Are there any restrictions in obtaining a peat license? Could the minister expand a little on what obtaining a license entails, what the restrictions are, and what the general guidelines are? Thank you.

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, to the member opposite, I was familiar with some of the process, but I am very pleasantly surprised to see the actual depth that is involved in this process. Prior to even an RFP for the development in a particular area or for a license to explore, the site in question would have to meet some high-level criteria so that it is not negatively impacting protected natural areas, provincially significant wetlands, or protected plant species. In fact, my staff told me that long before they even got to a position of going to an RFP, pieces of land with peat bogs have been rejected simply because they infringed upon one or any of those high-level criteria.

ouverte à l'industrie. Je ne suis pas le porte-parole de l'industrie mais je lui ai fait savoir que nous sommes disponibles pour servir de ressource si nous pouvons être utiles.

Cela étant, à l'avenir, si des opportunités se présentent, même s'il y en a quelques-unes... Comme le député d'en face le comprendra certainement, il peut y avoir des situations où nous travaillons sur des dossiers que, pour des raisons de confidentialité, d'ententes de non-divulgaration ou pour diverses autres raisons, nous ne pourrions pas rendre publics. Soyez toutefois assuré, croyez-moi, que je serai le premier à venir à l'Assemblée législative, à prendre la parole et à parler longuement des opportunités qui semblent susceptibles de renforcer notre rôle et de faire de nous un leader mondial encore plus important dans n'importe quel secteur.

M. Bourque : Par l'entremise de la présidence, je tiens à remercier le ministre pour sa réponse. Ça me va, c'est une réponse acceptable. Ma seule remarque à ce sujet est que, même en tant que politicien, quand j'entends un autre politicien ou une autre politicienne me dire de lui faire confiance, j'en ai des frissons dans le dos. Quoi qu'il en soit, apparemment, j'ai des poils dans le dos. Oui, absolument, je l'ai fait savoir sur des photos récentes.

Ma dernière question serait peut-être la suivante : Y a-t-il des restrictions pour l'obtention d'une licence de tourbière? Le ministre pourrait-il nous en dire un peu plus sur ce qu'implique l'obtention d'une licence, quelles sont les restrictions et quelles sont les lignes directrices générales? Merci.

L'hon. M. Holland : Madame la présidente, je dirai au député d'en face que je connaissais déjà une partie du processus mais que je suis très agréablement surpris de constater l'ampleur réelle de ce processus. Avant même qu'une demande de propositions ne soit lancée pour l'exploitation d'une zone particulière ou pour une licence d'exploration, le site en question doit répondre à des critères très stricts afin de ne pas avoir d'impact négatif sur les zones naturelles protégées, les zones humides d'importance provinciale ou les espèces végétales protégées. En fait, mon équipe m'a indiqué que, bien avant même d'en arriver à l'étape de la demande de propositions, des parcelles de terrain comportant des tourbières ont été rejetées simplement

Once it has been determined that there will not be infractions in PNAs, wetlands, or protected plant species, an RFP is issued related to that. Then once the RFP is awarded, that is the license to explore. That is not an RFP that is awarded for the purpose of harvesting at that point. Then the license to explore goes in, and that is the point where the full-blown EIA and consultation process kicks in. This is the period that we are looking to take so that, instead of it being one year to try to cram in your license to explore and get your full consultation and EIA done, we will streamline the process and eliminate the red tape. This legislation lets us go to two years, with extensions, and then carry on to productive action for the peat producer. That is the summary. If you want to go into more detail on that, absolutely, but that is pretty much the framework that we use.

12:45

Mr. Bourque: I appreciate that answer. I think that general overview is sufficient for me. I think it just goes to show that there is a good, solid . . . It is lengthy enough in terms of ensuring that we do it right and that we do it in a sustainable fashion to protect the environment.

At the same time, these are essentially my questions. I find that this bill does bring forth some interesting ideas in terms of allowing people to do what they need to do in the appropriate time frame. So I am satisfied with the minister's answer. Those are my questions, Madam Chairperson, and I do appreciate the wonderful staff that the department has. Thank you for doing the job that you are doing.

I also have to recognize that the minister is doing a fair job himself. I will never shy away from the fact that I vehemently disagree with this government's philosophy on governing. However, I must say that this minister is doing a fair job in his department. I know that he is passionate about it, and I know he tries to do his best. So I do want to commend him on the wonderful work. Keep it up, and we will keep watching.

parce qu'elles enfreignaient l'un ou plusieurs de ces critères rigoureux.

Une fois qu'il a été établi qu'il n'y aura pas d'infractions concernant les zones naturelles protégées, les zones humides ou les espèces végétales protégées, une demande de propositions est lancée à ce sujet. Ensuite, la licence attribuée dans le cadre de cette demande de propositions constitue une licence d'exploration. Il ne s'agit pas d'une licence attribuée dans le but d'exploiter le site à ce stade. La licence d'exploration entre alors en vigueur, et c'est à ce moment-là que le processus complet d'EIE et de consultation entre en jeu. C'est la période que nous souhaitons mettre en place afin que, plutôt que de devoir essayer de caser en un an l'obtention de votre licence d'exploration et la réalisation de l'ensemble de la consultation et de l'EIE, nous simplifions le processus et éliminions les formalités administratives. Le projet de loi nous permet de passer à deux ans, avec des prolongations, puis de donner au producteur de tourbe la liberté de passer à l'étape de la production. Voilà un résumé. Si vous souhaitez entrer davantage dans les détails, ce sera volontiers, mais voilà en gros le cadre que nous utilisons.

M. Bourque : J'apprécie la réponse. Je pense qu'un tel aperçu général me suffit. Je pense que cela montre simplement qu'il existe un solide et efficace... Le processus est suffisamment long pour garantir que nous procédons correctement et de manière durable afin de protéger l'environnement.

Par ailleurs, telles étaient essentiellement là mes questions. Je trouve que le projet de loi présente des idées intéressantes pour permettre aux gens de faire ce qu'ils doivent faire dans des délais appropriés. Je suis donc satisfait de la réponse du ministre. Voilà pour mes questions, Madame la présidente, et j'apprécie le personnel formidable dont dispose le ministère. Merci pour le travail que vous accomplissez.

Je dois également reconnaître que le ministre fait lui-même du bon travail. Je n'hésiterai jamais à dire que je suis en total désaccord avec la philosophie du gouvernement actuel en matière de gouvernance. Cependant, je dois dire que le ministre fait du bon travail au sein de son ministère. Je sais qu'il y met toute sa passion et qu'il s'efforce de faire de son mieux. Je tiens donc à le féliciter pour son excellent travail. Continuez ainsi, et nous resterons attentifs.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Madam Chairperson. I would like to thank the minister for his appearance here today, and I thank the staff for the important work that they do.

I do have a few questions that might grow into more, depending on the answers. I understand the extended time and all of that, and I do not really have a problem with that.

My first question would be this: When you say “quarriable substances”, what does that entail? Does that include gravel pits? Gypsum mines? What does it entail?

Hon. Mr. Holland: To the member opposite, it is a pretty slim line of products that you are going to see covered under this Act—peat, sand, gravel, ordinary stone, clay, and clay soil. That is what is covered under this particular Act.

Mr. DeSaulniers: Madam Chairperson, would this Act also include opening a rock quarry like the one that opened in my riding?

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, I am not one hundred percent sure of the details of that situation, but this is exclusive to Crown land. This Act is exclusive to Crown land quarriable substances, the particular aggregates and substances that I mentioned just now.

Mr. DeSaulniers: If this only has to do with Crown land, I guess the quarry in my riding is irrelevant in that respect, so I will not go there.

My next question is: What does the province get in terms of revenue or royalties from allowing them to take our resources?

Hon. Mr. Holland: We are here with numbers and details specific to peat. I do not have the numbers right here as they relate to the other substances we have mentioned, but as they relate to royalties for peat products that came off Crown land, a total of \$870 000 in revenue was generated. Annual rent for Crown land leases was \$105 000. So we have \$975 000 in revenue that the Crown generated from our Crown land peat lease footprint last year.

M. DeSaulniers : Merci, Madame la présidente. J’aimerais remercier le ministre d’être venu ici aujourd’hui, et je remercie le personnel pour l’important travail qu’il accomplit.

J’ai quelques questions qui pourraient en susciter d’autres, selon les réponses. Je comprends le délai additionnel et tout ça, et cela ne me pose pas vraiment de problème.

Ma première question serait la suivante : Quand vous parlez de « substances de carrière », qu’est-ce que cela recouvre? Cela inclut-il les gravières? Les mines de gypse? Qu’est-ce que cela recouvre?

L’hon. M. Holland : Je dirai au député d’en face que la gamme de produits visés par la loi est assez restreinte, à savoir la tourbe, le sable, le gravier, la pierre ordinaire, l’argile et les sols argileux. Voilà ce qui est visé par cette loi en particulier.

M. DeSaulniers : Madame la présidente, la loi s’appliquerait-elle également à l’ouverture d’une carrière de roche comme celle qui a été ouverte dans ma circonscription?

L’hon. M. Holland : Madame la présidente, je ne suis pas entièrement sûr des détails à cet égard, mais la loi concerne exclusivement les terres de la Couronne. Elle s’applique exclusivement aux substances de carrière sur les terres de la Couronne, à savoir les agrégats et substances spécifiques que je viens de mentionner.

M. DeSaulniers : Si cela ne concerne que les terres de la Couronne, je suppose que la carrière de ma circonscription n’est pas pertinente à cet égard, de sorte que je ne m’étendrai pas sur ce sujet.

Ma prochaine question est la suivante : Qu’est-ce que la province retire en termes de recettes ou de redevances en permettant aux producteurs d’exploiter nos ressources?

L’hon. M. Holland : Nous avons ici les chiffres et les détails spécifiques à la tourbe. Je n’ai pas ici les chiffres concernant les autres substances que nous avons mentionnées, mais en ce qui concerne les redevances sur les produits de tourbe provenant des terres de la Couronne, un total de 870 000 \$ de recettes a été généré. Le loyer annuel pour les baux d’exploitation des terres de la Couronne s’élevait à 105 000 \$. Nous avons donc 975 000 \$ de recettes que la Couronne a générées l’année dernière grâce à nos

I do not have it right here, but if the member would like, I can get that royalty and lease information for other areas or other products that are affected by that as well.

12:50

Mr. DeSaulniers: Thank you for that. Madam Chairperson, through you to the minister, I am just going to make a comment about that answer, and then I will move on. I am happy to hear that we are getting some money for our resources. I would say that, when you look at all of your files in regard to any kind of resource that the people of New Brunswick own, we need to get a fair return for our resources to help us with our health care and with the whole mosaic of what we do in New Brunswick and to support the essential services that we supply. I would remind you of that again because I have said that before.

When we use Crown land for these projects, do we have leases? Do companies lease our land?

Hon. Mr. Holland: To the member opposite, the short answer is yes. Every one of these is governed by a lease agreement.

Mr. DeSaulniers: If there is a lease agreement, what sorts of things does it cover? Would it cover the royalties in the lease agreement? Would it cover things such as transparency and having full disclosure of what companies are doing with our resources, our land, and all of that? Could you elaborate a little bit further, please?

Hon. Mr. Holland: To the member opposite, through the chair, please dig in and allow me to elaborate further and further as we go along. The lease agreement has a set rate that is applied at a rate per hectare or whatever so that we are paid for the footprint that is being operated on. Prior to the lease being granted, the EIA process has specific terms and conditions related to that particular property that must be followed and abided by.

baux d'exploitation de tourbière sur les terres de la Couronne.

Je n'ai pas les chiffres sous les yeux, mais si le député le souhaite, je peux obtenir les informations sur les redevances et les baux d'exploitation pour d'autres zones ou d'autres produits concernés par le projet de loi.

M. DeSaulniers : Merci pour l'information. Je dirai au ministre par votre entremise, Madame la présidente, que je vais simplement faire une remarque concernant la réponse, après quoi je passerai à autre chose. Je suis content d'apprendre que nous obtenons de l'argent pour nos ressources. Je dirais, à propos de l'ensemble de vos dossiers concernant les ressources de quelque nature que ce soit qui appartiennent à la population du Nouveau-Brunswick, que nous devons obtenir un juste retour sur celles-ci afin de financer nos soins de santé et l'ensemble des activités que nous menons au Nouveau-Brunswick, ainsi que pour soutenir les services essentiels que nous fournissons. Je tiens à vous le rappeler, car je l'ai déjà dit auparavant.

Lorsque nous utilisons des terres de la Couronne pour de tels projets, avons-nous des baux? Les entreprises louent-elles nos terres?

L'hon. M. Holland : Au député d'en face, la réponse courte est oui. Chacun des projets est régi par un contrat de location.

M. DeSaulniers : S'il y a un contrat de location, quels aspects couvre-t-il? Couvre-t-il les redevances prévues? Couvre-t-il des aspects tels que la transparence et la divulgation complète de ce que les compagnies font de nos ressources, de nos terres, et tout cela? Pourriez-vous développer un peu plus, s'il vous plaît?

L'hon. M. Holland : Au député d'en face par l'entremise de la présidence, je vous prie de bien vouloir patienter et de me laisser développer davantage au fur et à mesure. Le contrat de location prévoit un taux fixe appliqué par hectare ou autre, de sorte que nous sommes rémunérés pour la superficie exploitée. Avant l'octroi du bail d'exploitation, le processus d'EIE comporte des conditions spécifiques relatives à la parcelle de terrain particulière en question qui doivent être respectées et observées.

If I am answering your question correctly, with respect to the accountability for the piece of ground as it relates to that particular area, the EIA that was the genesis of getting to the point of granting a lease contains those conditions that need to be followed. Through the process of inspection and continued communication, we ensure and monitor that they are making good on the EIA requirements while, at the same time, paying the bill that we give them every year for the piece of ground that they are operating on.

Mr. DeSaulniers: Madam Chairperson, through you to the minister, when talking about EIAs, lease agreements, and the like, I will ask a question about transparency. If there were an operation and somebody were to make a freedom of information request, would the lease agreement provide that freedom of information so that the company that was leasing the ground would be obliged to give us the information that we requested and would not be able to claim confidentiality due to business concerns and all that?

Hon. Mr. Holland: To the member opposite through the chair, can I clarify your question a bit? When you are talking about transparency, are you speaking specifically about the financial arrangements that a company has, or are you talking about the operational way that it is handling the piece of ground? Are there specifics that you are thinking about? For example, if we ask for it through a right to information request, are these going to be protected or redacted, or is this going to come freely to us? I am going to talk to the staff here and discuss it, but I thought, rather than answering it broadly and maybe not hitting your question, were there specifics that you want to know that would be able to be included in an environmental impact assessment?

12:55

Mr. DeSaulniers: Thank you, Madam Chairperson, through you, to the minister. I will make this comment. I am just going to use a hypothetical situation. I know that you might not like to deal with that. However, if there is a citizens' group that is concerned about an operation that is near their residences, and there are many residents who have concerns about what is going on with that company, if they want to ask a specific question, it could be to do with the operations or it

En espérant répondre correctement à votre question, en ce qui concerne la responsabilité relative à la parcelle de terrain dans la zone particulière, l'EIE qui a été à l'origine de l'octroi du bail d'exploitation spécifie les conditions qui doivent être respectées. Grâce au processus d'inspection et à une communication continue, nous nous assurons et vérifions que les compagnies respectent les exigences de l'EIE tout en payant la facture que nous leur envoyons chaque année pour la parcelle de terrain qu'elles exploitent.

M. DeSaulniers : Madame la présidente, par votre entremise au ministre, en ce qui concerne les EIE, les contrats de location et autres, je vais poser une question sur la transparence. Si une exploitation était en cours et que quelqu'un déposait une demande d'accès à l'information, le contrat de location garantirait-il cet accès, de sorte que la compagnie qui loue le terrain serait tenue de nous fournir les informations demandées et ne pourrait pas invoquer la confidentialité pour des raisons commerciales ou autres?

L'hon. M. Holland : Au député d'en face par l'entremise de la présidente, puis-je clarifier un peu votre question? Lorsque vous parlez de transparence, faites-vous spécifiquement référence aux arrangements financiers d'une compagnie, ou parlez-vous de la manière dont elle gère le terrain sur le plan opérationnel? Y a-t-il des éléments précis auxquels vous pensez? Par exemple, si nous demandons des informations par le biais d'une demande d'accès à l'information, ces informations seront-elles protégées ou expurgées, ou nous seront-elles communiquées librement? Je vais en discuter avec le personnel ici présent, mais j'ai pensé, plutôt que de répondre de manière générale et de risquer de ne pas répondre à votre question, vous demander : Y avait-il des éléments précis que vous souhaitiez connaître et qui pourraient être inclus dans une étude d'impact environnemental?

M. DeSaulniers : Merci au ministre par votre entremise, Madame la présidente. Je vais faire l'observation suivante. Je vais simplement prendre une situation hypothétique. Je sais que vous ne voulez peut-être pas aborder un tel sujet. Cependant, si un groupe de gens s'inquiète d'une activité menée près de leurs résidences et que de nombreux résidents s'interrogent sur ce qui se passe au sein de la compagnie concernée, s'ils veulent poser une question

could be to do with financial disclosures and such. I believe that when citizens of this province ask a question like that, they should get an honest, clear answer. That is what I am talking about.

Hon. Mr. Holland: To the member opposite, through the chairperson, I have an answer and an offer to you as well. I asked my staff specifically. Instead of talking in broad terms about what we can offer, I said: What would be redacted in a right to information response? From what I was told, once the lease is issued, that is a public document. I could provide you with information that shows all of that process and how you can access that information. It should not have to go through a very protracted process to get any information around it.

Now, there are privacy issues about individuals and stuff like that. I am not exactly sure . . . I am not a constitutional expert on that, but those privacy issues usually relate to individuals and information about them. I would assume that, in a commercial operation and according to what I am being told, it is a public document and the public has free and unfettered access to it. I will send you the information related to that. I will just talk to my staff, okay?

Mr. DeSaulniers: Thanks, Madam Chairperson, through you, to the minister. I can accept that, and I will look forward to getting the information. When we enter into this kind of process with business, we like to encourage development of our resources in a responsible manner. Responsible is the key word. However, have you looked at the ways and means of maybe streamlining things to make it easier for businesses to get through all this stuff and reduce red tape or reduce regulations without endangering the environment or any of that, just to look at ways to make it easier for businesses? Is that on your mind when you go through these processes?

Hon. Mr. Holland: To the member opposite, through the chairperson, the feedback and information that I have gotten from industry or producers is that, with the environmental impact assessment recommendations or the requirements that they have to follow and that

précise, celle-ci pourrait porter sur les activités ou sur la divulgation d'informations financières, par exemple. Je pense que, lorsque les gens de la province posent une question du genre, ils devraient obtenir une réponse honnête et claire. C'est de cela que je parle.

L'hon. M. Holland : Au député d'en face par l'entremise du président, j'ai une réponse et une proposition à vous faire également. J'ai posé la question à mon équipe de manière précise. Au lieu de parler en termes généraux de ce que nous pouvons offrir, j'ai demandé : Qu'est-ce qui serait caviardé dans une réponse à une demande d'accès à l'information? D'après ce qu'on m'a dit, une fois le bail d'exploitation signé, il s'agit d'un document public. Je pourrais vous fournir de l'information qui retrace tout le processus et vous indique comment accéder à cette information. Il ne devrait pas être nécessaire de passer par une procédure très longue pour obtenir de l'information à ce sujet.

Par ailleurs, il y a des questions de confidentialité concernant les personnes et ce genre d'information. Je ne suis pas tout à fait sûr... Je ne suis pas un expert constitutionnel en la matière, mais ces questions de confidentialité concernent généralement des personnes et les informations les concernant. Je suppose que, dans le cadre d'une opération commerciale et d'après ce qu'on m'a dit, le bail est un document public auquel le public a librement et sans restriction accès. Je vous enverrai l'information à ce sujet. Je vais juste en parler à mon équipe, d'accord?

M. DeSaulniers : Merci au ministre par votre entremise, Madame la présidente. Je peux accepter cela et j'attends avec impatience de recevoir l'information. Lorsque nous nous engageons dans un tel genre de processus avec les entreprises, nous souhaitons encourager le développement de nos ressources de manière responsable. Responsable est le mot clé. Cependant, avez-vous examiné les moyens de peut-être simplifier les choses afin de faciliter la tâche des entreprises dans toutes les démarches à suivre et de réduire les formalités administratives ou la réglementation sans mettre en danger l'environnement ni rien de ce genre, simplement pour trouver des moyens de faciliter la vie des entreprises? Est-ce que vous y pensez lorsque vous menez de tels processus?

L'hon. M. Holland : Je dirai au député d'en face par l'entremise du président que les commentaires et les informations que j'ai reçus de l'industrie ou des producteurs indiquent que, pour ce qui est des recommandations de l'étude d'impact

process, they do not discount that in any way, shape, or form or want to . . . Well, everybody wants to shorten everything. However, they understand the importance of the consultation process and the environmental impact assessment.

I am very fine with clearly communicating with them. I do not want to shorten or shortcut much when it comes to that environmental impact assessment or consultation. I want to make sure that it is done right because, do you know what? The member for Kent South was indicating that maybe doing things right the first time avoids problems in the future. I very much feel that way about getting the environmental impact assessment done right and getting the consultation done right.

The issue, though, or where the area to streamline was coming from, was the fact that these folks were going down the process of accomplishing that consultation and the environmental impact assessment and then the ripcord was being pulled and they had to come back to government to get extensions on that process. They were doing it. They were doing everything right, and then everything ground to a halt. They could not do anything until they got an extension. This actual legislation is a means to streamline that. It gives them more time.

13:00

They understand that process that they go through. They are fine with that, but the pain was getting halfway through and finding out that now they had to stop everything and go back to the department and get an extension. This clears the way. It streamlines and reduces the red tape, and it allows them to continue doing the important work of the EIA and the consultation. They can get it done, wrap it up, and then get to work.

Mr. DeSaulniers: Madam Chairperson, I can appreciate that answer and accept it.

The next question I have could very well be my last; it may not even be relevant to you, minister. When it comes to leasing a piece of land to a company that is starting operations—it does not matter what it is doing—do you make sure that the folks go out and

environnemental ou des exigences qu'ils doivent respecter et de tout le processus, ils ne les négligent en aucune manière, sous aucune forme, ni ne souhaitent... Eh bien, tout le monde veut raccourcir tout. Cependant, les producteurs comprennent l'importance du processus de consultation et de l'étude d'impact environnemental.

Je suis tout à fait d'accord pour communiquer clairement avec les producteurs. Je ne veux pas beaucoup alléger ou raccourcir l'évaluation des impacts environnementaux ou la consultation. Je veux m'assurer qu'elles soient faites correctement, car, vous savez quoi? Le député de Kent-Sud indiquait que le fait de bien faire les choses dès le départ permettait peut-être d'éviter des problèmes à l'avenir. C'est exactement ce que je pense concernant la bonne réalisation de l'évaluation des impacts environnementaux et de la consultation.

Le problème, cependant, ou la raison pour laquelle il fallait simplifier le processus, venait du fait que les gens suivaient le processus visant à mener à bien la consultation et l'évaluation des impacts environnementaux, puis le frein était tiré et ils devaient revenir vers le gouvernement pour obtenir des prolongations de ce processus. Ils s'y employaient. Ils faisaient tout correctement, puis tout s'arrêtait net. Ils ne pouvaient rien faire tant qu'ils n'avaient pas obtenu de prolongation. Le projet de loi vise justement à simplifier le processus. Il donne aux gens plus de temps.

Les gens comprennent le processus qu'ils doivent suivre. Cela ne leur pose pas de problème, mais ce qui était pénible, c'était d'arriver à mi-chemin et de découvrir qu'ils devaient tout arrêter et retourner voir le ministère pour obtenir une prolongation. Le projet de loi leur dégage le chemin. Il simplifie et réduit les formalités administratives, et cela leur permet de poursuivre l'important travail d'EIE et de consultation. Ils peuvent mener ce travail à bien, boucler le dossier, puis se mettre au travail.

M. DeSaulnier : Madame la présidente, je l'apprécie et je l'accepte.

Ma prochaine question pourrait bien être la dernière, et elle ne vous concerne d'ailleurs peut-être même pas, Monsieur le ministre. Lorsqu'il s'agit de louer une parcelle de terrain à une compagnie qui démarre ses activités, peu importe ce qu'elle fait, vous assurez-

investigate what is there now, what is there for wildlife, what is there for endangered species, what is there for plant life, and what is there for foliage? Do you investigate the environment that the area takes in to make sure that it is all taken into account when there is an EIA?

Hon. Mr. Holland: I will use this specific industry as a way to answer that, just to give you an idea. With regard to peat bogs or peat leases, prior to an RFP, prior to a license to explore—prior to anything—we do inspect. We inspect to ensure that there is no infringement on a protected natural area. We ensure that there is no infringement on provincially significant wetlands. We ensure that there is no infringement on protected plant species. Wildlife, wetlands, PNAs . . . Our department has specific examples where there were peat bogs and there were expressions of interest, but they were taken off the table because one or all of these would have been infringed upon. Therefore, it does not qualify to go any further—absolutely.

With that—with anything—this process on the front end is very important because you cannot get it back if you do it wrong. I can speak very confidently to the fact that my staff are getting that direction to ensure that, as we step into our natural resources and develop them in a responsible fashion, we have done our due diligence, have made sure that we are protecting them, and are taking the right things into consideration, which is what you are talking about.

Mr. DeSaulniers: To the minister, thank you for that answer. I appreciate what you have said and the answers you have given me. I really would like to reiterate what one of the members of the official opposition said: It is really important, when we do things like this, that we get it right the first time. I would really emphasize that. When we develop our resources, we have to do it responsibly. We always have to keep that in mind, right?

vous que des personnes se rendent sur place pour enquêter sur ce qui est mis en place, à savoir ce qui est mis en place pour la faune, ce qui est mis en place pour les espèces menacées, ce qui est mis en place pour les plantes et ce qui est mis en place pour la végétation? Enquêtez-vous sur l'environnement de la zone concernée pour vous assurer que tout est pris en compte lors de l'EIE?

L'hon. M. Holland : Je vais prendre un exemple précis pour répondre à la question, juste pour vous donner une idée. En ce qui concerne les tourbières ou les baux d'exploitation de tourbière, avant toute demande de propositions, avant l'octroi d'une licence d'exploration, avant quoi que ce soit, nous procédons à des inspections. Nous inspectons pour nous assurer qu'il n'y a aucune atteinte à une zone naturelle protégée. Nous nous assurons qu'il n'y a aucune atteinte aux zones humides d'importance provinciale. Nous nous assurons qu'il n'y a aucune atteinte aux espèces végétales protégées. Faune, zones humides, zones naturelles protégées... Notre ministère a des exemples concrets où il y avait des tourbières et des manifestations d'intérêt et où celles-ci ont été écartées parce qu'elles auraient porté atteinte à l'un ou à l'ensemble de ces éléments. Par conséquent, elles ne remplissaient pas les conditions pour aller plus loin, absolument pas.

Dans un tel contexte, comme dans tout autre, une telle étape initiale du processus est très importante, car on ne peut pas revenir en arrière si l'on se trompe. Je peux affirmer avec certitude que mon personnel reçoit pour consigne de veiller à ce que, lorsque nous exploitons nos ressources naturelles de manière responsable, nous ayons fait preuve de diligence raisonnable, nous soyons assurés de les protéger et nous prenions en compte les éléments pertinents, ce qui est ce dont vous parlez.

M. DeSaulniers : Je remercie le ministre pour sa réponse. J'apprécie ce que vous avez dit et les réponses que vous m'avez données. Je tiens vraiment à réitérer ce qu'a dit l'un des députés de l'opposition officielle : Il est vraiment important, lorsque nous faisons ce genre de choses, de bien les faire dès le départ. J'insiste vraiment là-dessus. Lorsque nous exploitons nos ressources, nous devons le faire de manière responsable. Nous devons toujours garder cela à l'esprit, n'est-ce pas?

Having said that, Madam Chairperson, I have no further questions. I thank the minister again for his appearance, and to the staff, thank you.

Madam Chairperson: Are there any further questions or comments?

Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

I guess we are ready for the vote. I will thank the staff for being here.

(Bill 26, *An Act to Amend the Quarriable Substances Act*, was agreed to as presented.)

Madam Chairperson: I will now call Mr. Speaker.

(**Mr. Speaker** resumed the chair when the committee rose.)

13:05

Rapports de comités

(**M^{me} M. LeBlanc** demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport des projets de loi 26 et 28 sans amendement.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.

M. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 13 h 6.)

Cela dit, Madame la présidente, je n'ai pas d'autres questions. Je remercie encore une fois le ministre de sa présence et je remercie le personnel.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

Are there any other questions or comments?

Je pense que nous sommes prêts pour le vote. Je remercie le personnel de sa présence.

(Le projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur l'exploitation des carrières*, est adopté sans amendement.)

La présidente : Je vais maintenant faire venir le président de la Chambre.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Committee Reports

(**Mrs. M. LeBlanc**, after requesting that the Speaker revert to the order of Presentations of Committee Reports, reported Bills 26 and 28 as agreed to.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Mr. Savoie moved the adjournment of the House.

The House adjourned at 1:06 p.m.)